PN-ABS-566

VERSION PRELIMINAIRE

CAMEROUN

VULGARISATION ET FORMATION RURALE

DOCUMENT DE TRAVAIL

USAID LIBRARY
YAOUNDE

Mars 1984

Bureau Régional de l'Afrique de l'Ouest
Agriculture D

Sigles et Abréviations

AFCA	Association pour la Formation des Cadres de l'Industrie et de l'Administration
AIPE	Association Internationale pour la Protection de l'Enfance
ANVFR	Agence Nationale pour la Vulgarisation et la Formation Rurale
CAT	Centre d'Appui Technique
CCA	Centre de Coordination et d'Appui
CDA	Agent du Développement Communautaire
CF	Centre de Formation
CFDT	Compagnie Française pour le Développement des Textiles
CFJA	Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs
CF/ONPD	Centre de Formation de l'Office National de la Participation au Développement
CFR	Centre de Formation Rurale
CODEVI	Comité de Développement Villageois
COOP/MUT	Direction de la Coopération et de la Mutualité (MINAGRI)
DDC	Direction du Développement Communautaire (MINAGRI)
DDR	Direction du Développement Rural (SODECOTON)
DEA	Direction de l'Education Agricole (MINAGRI)
DEP	Direction des Etudes et Projets (MINAGRI)
DF	Direction des Eaux et Forêts (MINAGRI)
DGRST	Délégation Générale pour la Recherche Scientifique et Technique
DIRAGRI	Direction de l'Agriculture (MINAGRI)
DPA	Délégué Provincial de l'Agriculture
ENSA	Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie (MESRS)
FGC	Fédération Genevoise de Coopération - Suisse
FIDA	Fonds International pour la Protection de l'Enfance
GVP	Groupement Villageois de Producteurs
IITA	Institut International pour l'Agriculture Tropicale
INADES	Institut Africain pour le Développement Economique et Social
IPD	Institut Panafricain de Développement
IRA	Institut de Recherche Agronomique
IRCT	Institut de Recherche pour les Cultures Textiles
IRZ	Institut de Recherche Zootechnique
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture
MINED	Ministère de l'Education
MIDENO	Mission pour le Développement du Nord-Ouest
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
PNRA	Projet National de Recherche Agricole
SAFEL	Société Africaine de Fruits et légumes
SEM	Direction des Secteurs de Modernisation
SEMRY	Société pour l'Expansion et la Modernisation de la Riziculture de Yagoua
SOCALEG	Société Camerounaise de Légumes
SODECAO	Société de Développement du Cacao
SODECOTON	Société de Développement du Coton
TDC	Centre d'Essai et de Démonstration
TLU	Unité d'Essais de Confirmation et de Liaison
T&V	Système de Formation et Visite
UPSE	Unité du Projet pour le Suivi et l'Evaluation
VA	Vulgarisateur Agricole
ZAPI	Zones d'Actions Prioritaires Intégrées

CAMEROUN

VULGARISATION ET FORMATION RURALE

TABLE DES MATIERES

		Pages
PREFACE		(iii)
RESUME ET CONCLUSIONS		(iv-viii)
I.	OBJECTIFS, CONTENU ET METHODOLOGIE	1
II.	RETROSPECTIVE HISTORIQUE ET POLITIQUE ACTUELLE DU GOUVERNEMENT ENONCEE DANS LE CINQUIEME PLAN DE DEVELOPPEMENT	3
	A. Rétrospective historique 1960-80	3
	B. Politique du Gouvernement	6
III.	LES CLIENTS - LEURS PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET LES IMPLICATIONS POUR LA VULGARISATION ET LA FORMATION RURALE	8
	A. Appréciation générale, base de données et enquêtes	9
	B. Aspects démographiques	10
	C. L'exploitation agricole et ses dimensions	11
	D. Aspects socio-culturels	11
	E. Les associations d'agriculteurs	12
IV.	LES TECHNOLOGIES - GENERATION ET EVOLUTION - LIAISON ENTRE RECHERCHE ET VULGARISATION	13
	A. Les technologies existantes	13
	. Dans les plains du Nord	13
	. Dans les hauts plateaux de l'Ouest	13
	. Dans les zones forestières humides	14
	B. Liaison entre recherche et vulgarisation	15
	. L'appareil de recherche agricole	15
	. Les composantes de recherche appliquée dans les projets de développement rural en cours	16
	. Les unités d'essais, de confirmation et de liaison	16
	. Les centres d'appui technique	17
	. Les centres d'essais et de démonstration	18

Ce rapport a été préparé par M. F. Falloux à la suite d'une mission au Cameroun en septembre/octobre 1983 complétée par l'analyse de documents variés sur le sujet. La dactylographie a été assurée par Mlle L. de Braga et la présentation générale a été revue par Mme M. Layton.

Pages

Table de Matières (suite)

V. LE SYSTEME DE COMMUNICATION..... 18

A. Le cadre général..... 18
- Organisation..... 18
- Méthodologie..... 21
- Utilisation des "Mass Media" en vulgarisation agricole..... 21
- Rôle des producteurs dans l'élaboration des programmes de vulgarisation..... 22
- Les résultats de la vulgarisation: Suivi et Evaluation..... 22
- Coûts et financement..... 23

B. Le réseau public de vulgarisation..... 25
- La Direction de l'Agriculture (DIRAGRI)..... 25
- L'Expérience de la Mission pour le Développement du Nord-Ouest (MIDENO)..... 26
- Le Développement Communautaire..... 27
- Le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales..... 28

C. Le service de vulgarisation des sociétés de développement para-étatiques - Le cas de la SODECOTON..... 28
- L'organisation de la SODECOTON, son approche en matière de vulgarisation et de formation..... 28
- Résultats et coûts..... 29
- Les nouvelles orientations de la SODECOTON..... 30
- Les services de vulgarisation des autres sociétés de développement..... 30

D. La vulgarisation privée..... 32

VI. LA FORMATION RURALE..... 35

A. Le système d'éducation agricole..... 35
B. La formation permanente pour le personnel agricole..... 36
C. La formation des vulgarisateurs..... 37
D. La formation des agriculteurs..... 37
E. La formation par correspondance (INADES)..... 42

VII. PROBLEMES ET RECOMMANDATIONS..... 42

A. Récapitulation des problèmes..... 42
B. Etudes Complémentaires..... 45
C. Les recommandations - Un programme national pour la vulgarisation et la formation rurale..... 45

TABLEAUX 1-9
ANNEXES
APPENDICES
CARTE

PREFACE

Le Gouvernement a demandé à la FAO, l'USAID et la Banque de l'assister dans l'étude de la vulgarisation et de la formation rurale au Cameroun et de faire des recommandations pour améliorer ce sous-secteur. La FAO, dont le rapport est sur le point d'être publié, a procédé à une analyse systématique au niveau provincial et concentré son attention sur la méthodologie de la vulgarisation au niveau du terrain. L'USAID, dont le rapport vient d'être publié, a mis l'accent quasi exclusivement sur la vulgarisation pour les cultures vivrières. En vue d'éviter tout chevauchement, la mission de la Banque s'est surtout préoccupée des problèmes sectoriels tels que les aspects institutionnels, les coûts, le financement, le suivi et l'évaluation. Dans ce document de travail provisoire, les résultats et données préliminaires provenant des analyses de la FAO et de l'USAID ont été incorporés dans la mesure du possible; il sera néanmoins nécessaire de compléter et d'actualiser ce document lorsque les autres rapports auront été revus et corrigés par le Gouvernement. L'organisation d'un séminaire national sur la vulgarisation et la formation rurale, suggérée par la Banque, devrait permettre de discuter les résultats de ces trois analyses afin de définir une stratégie et de préparer un programme national pour la mettre en oeuvre.

La mission de la Banque tient à remercier les responsables du MINAGRI/DEP pour leur soutien et leur collaboration fructueuses dans l'exécution des travaux préliminaires de cette analyse sous-sectorielle.

RESUME ET CONCLUSIONS

Objectifs

1. Le Gouvernment du Cameroun considère que la vulgarisation et la formation sont des outils essentiels pour le développement rural et est décidé à résoudre les problèmes sérieux qui les affectent. Au cours des années passées, des milliers de vulgarisateurs ont, avec succès, disséminé des techniques simples dans le milieu rural mais cette approche peut n'être plus adaptée au Cameroun d'aujourd'hui. Les nouveaux problèmes qui émergent au niveau des exploitations sont plus complexes, requièrent des techniques plus sophistiquées et demandent un large éventail de spécialisations diverses. Dans ce nouveau contexte, les services traditionels de vulgarisation peuvent ne plus répondre à leur vocation dans leur approche des problèmes, leur organisation et la structure de leur personnel. D'un point de vue financier, il est prévu qu'environ 14 % du budget total de l'agriculture sera dépensé dans ce sous-secteur au cours de la période d'exécution du Cinquième Plan de Développement (1981-86), la Banque consacrant de même 15 à 20 % de ses prêts agricoles à cet effort. Dans le même temps, le Gouvernement s'interroge sur l'efficacité de la vulgarisation au regard de son coût et recherche des solutions pour à la fois simplifier et améliorer son assistance aux agriculteurs. La période est donc bien indiquée pour entreprendre une analyse en profondeur conduisant à des mesures d'amélioration de la vulgarisation et de la formation rurale.

2. Cette analyse vise à clarifier les problèmes-clés ayant trait à la politique de vulgarisation et de formation et à aider à la formulation d'une stragégie cohérente pour le futur. Il s'agit d'une entreprise conjointe du Gouvernement et de la Banque. Une mission exploratoire de la Banque a séjourné au Cameroun en septembre/octobre 1983 en vue de discuter les objectifs et termes de référence de cette analyse et d'en définir le calendrier d'exécution et le programme de travail avec les responsables du Ministère de l'Agriculture (MINAGRI). A la suite de cette mission, il a été prévu que la Direction des Etudes et Projets (DEP) du MINAGRI conduise des analyses et études complémentaires sur le sous-secteur pour plusieurs mois. Faisant suite à ces études, un séminaire national a été programmé, qui aura lieu probablement au cours de l'automne 1984, afin d'en discuter les principaux résultats et de définir les grandes orientations de la nouvelle stratégie. Ce séminaire coïnciderait avec la mission d'analyse globale sous-sectorielle de la Banque qui assisterait le Gouvernement dans l'affinement de sa stratégie et dans l'élaboration d'un programme sous-sectoriel pour la mettre en oeuvre.

3. Le présent document de travail analyse les problèmes selon quatre points de vue :

(a) la clientèle, ses principales caractéristiques et ses besoins évolutifs ;

(b) les technologies, leur adéquation avec la demande des agriculteurs ; leur génération, évolution et adaptation ;

(c) le système de communication, les institutions concernées ; leur

organisation et flexibilité ; les media utilisés ; résultats, coûts et financement ; et

(d) le système de formation rurale, l'offre de personnel formé par rapport à la demande ; la formation permanente des agents agricoles ; celle des agriculteurs et du personnel des institutions impliquées.

4. Le présent rapport est un document de travail provisoire résultant de la mission de septembre/octobre 1983. Bien que l'analyse du sous-secteur soit loin d'être terminée, ce rapport a pour but de synthétiser les informations provenant à la fois de la visite sur le terrain et des documents consultés, de formuler des recommandations provisoires et d'explorer les options pour un Programme National de Vulgarisation et de Formation Rurale (PNVFR) auquel la Banque pourrait participer. On espère que ce rapport, même dans sa forme provisoire et incomplète, facilitera l'analyse des problèmes et aidera particulièrement à préparer la prochaine mission et les activités futures.

Principaux Problèmes et Recommandations Provisoires

5. Le MINAGRI a établi, à la fin des années 70, le bilan de deux décades de développement rural (1960-80) d'une façon objective et fouillée, en vue de préparer le Cinquième Plan de Développement du secteur agricole (1981-86). Une grande partie de ce bilan diagnostic porte sur la vulgarisation et la formation, ce qui indique l'importance que le Gouvernement attache à ce sous-secteur et sa détermination pour en résoudre les problèmes. Sur la base de ce diagnostic, une stratégie cohérente a été proposée et incorporée dans le Plan avec une série de recommandations pour la vulgarisation et la formation. Cette stratégie n'a cependant pas encore été mise en oeuvre, essentiellement à cause du manque d'analyse en profondeur de certains problèmes et de la difficulté de traduire des recommandations générales en actions précises à réaliser.

6. La présente analyse exploratoire confirme le diagnostic du MINAGRI et soulève la plupart des mêmes problèmes tout en en identifiant de nouveaux. Certains de ces problèmes sont bien documentés ; d'autres cependant méritent d'être analysés plus en profondeur. On a pour cela proposé au cours de la mission de septembre/octobre 1983 la réalisation de certaines études complémentaires dont les objectifs seraient les suivants :

(a) mieux connaître la clientèle paysanne ;

(b) analyser dans le détail l'appareil de vulgarisation et de formation ;

(c) inventorier les raisons de l'utilisation actuellement limitée des mass-media et estimer leur potentiel pour la vulgarisation en vue d'accroître l'efficacité tout en diminuant le coût ;

(d) passer en revue la liaison entre recherche et vulgarisation ;

(e) actualiser et approfondir les études sur la projections de la demande de personnel formé dans le secteur agricole et, en conséquence, proposer des modifications à apporter au système

d'éducation et de formation pour mieux satisfaire cette demande ;

(f) établir et analyser les projections de coûts récurrents de la vulgarisation et proposer des solutions pour les réduire ; et

(g) passer en revue les systèmes de suivi et d'évaluation de la vulgarisation et proposer des améliorations.

Il est prévu que ces études complémentaires soient conduites en 1984, et servent de base à la fois pour le séminaire national et pour la mission d'analyse sous-sectorielle globale au cours desquels seront élaborées des recommandations conjointes finales.

7. En attendant, la présente analyse préliminaire permet déjà d'entrevoir certaines solutions et d'ébaucher certaines recommandations provisoires comme énoncées ci-dessous :

(a) Une plus grande participation des agriculteurs devrait être suscitée dans le préparation, la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes de développement rural, touchant particulièrement la vulgarisation et la formation.

(b) Il faudrait à la fois simplifier et renforcer les services de vulgarisation tout en les rendant plus flexibles pour leur permettre de s'adapter aux besoins évolutifs de leurs clients. On devrait notamment renforcer la formation des vulgarisateurs pour améliorer l'assistance aux agriculteurs non seulement dans le domaine technique (agriculture et élevage) mais également dans celui de l'organisation et de la gestion des exploitations.

(c) Une liaison plus étroite serait à développer entre agriculteurs, vulgarisateurs et chercheurs.

(d) Les mass-media devraient être utilisés de façon plus intensive dans les programmes de vulgarisation sur le terrain en vue d'en améliorer l'efficacité au regard du coût.

(e) Il serait souhaitable dans les programmes de vulgarisation et de formation d'établir un bon équilibre entre les organismes publics, parapublics et privés, y compris les organismes non gouvernementaux, tout en évitant leur chevauchement ; les services du Gouvernement, selon le Plan, devraient concentrer leur attention sur les aspects de la politique agricole, de la planification, du budget, du suivi et de l'évaluation alors que les sociétés régionales, reconnues plus flexibles, s'attacheraient à mettre en oeuvre les programmes de développement, y compris la vulgarisation, sur le terrain ; quant aux entreprises privées, comme c'est le cas dans la Province de l'Ouest pour les opérations d'exportation de légumes frais et de production de tabac, elles devraient être encouragées à participer plus intensivement au développement. Ce secteur privé est souvent mieux placé pour développer les productions de haute valeur commerciale à travers une

intégration verticale des fonctions.

(f) Il faudrait dans les opérations de vulgarisation renforcer le suivi et l'évaluation ; ils en constituent la pierre angulaire probablement plus que pour les autres activités de développement ; en effet, un service de vulgarisation, comme un département de marketing, doit constamment analyser le comportement des agriculteurs, connaître leur opinion, leurs motivations et leurs réactions aux programmes et technologies proposés afin de pouvoir continuellement les adapter.

(g) Il serait souhaitable de contrôler de façon plus serrée les coûts récurrents de la vulgarisation au regard de son efficacité et d'assurer une meilleure couverture des dépenses opérationnelles autres que les salaires dans les budgets.

8. Pour la formation rurale, on peut également d'ores et déjà ébaucher les recommandations suivantes :

(a) Il faudrait assurer une meilleure correspondance entre l'offre de personnel émanant du système formel d'éducation agricole et la demande, tant publique que privée, du secteur ; cela suppose que cette demande soit regulièrement évaluée et actualisée.

(b) Les systèmes d'éducation et de formation agricole devraient être pleinement associés aux programmes de vulgarisation et de recherche.

(c) Il faudrait organiser de façon plus systématique la formation permanente de tout le personnel agricole, notamment des vulgarisateurs.

(d) On devrait élargir l'éventail des possibilités de formation professionnelle proposées aux agriculteurs, notamment aux jeunes.

Vers un Programme National de Vulgarisation et de Formation Rurale (PNVFR)

9. Sans préjuger des résultats de la prochaine mission, on peut d'ores et déjà entrevoir les grandes lignes d'un PNVFR qui viserait à résoudre les problèmes prioritaires. Il aurait particulièrement pour but :

(a) de transformer le réseau actuel de vulgarisation publique de la Direction de l Agriculture (DIRAGRI) en un service efficace dans les zones non couvertes par les sociétés de développement ;

(b) d'assister les organismes nationaux et régionaux de vulgarisation et de formation rurale dans les domaines suivants : (i) méthodes de formation ; (ii) conception, production et utilisation des mass-media ; (iii) élaboration et production de manuels de référence agricole et d'autres documents imprimés ; et (iv) organisation de la documentation et de l'information agricole.

(c) de renforcer la formation professionnelle des agriculteurs, notamment les programmes pour les jeunes, en les rendant plus efficients, et

(d) de renforcer le système de suivi et d'évaluation des opérations de vulgarisation.

I. OBJECTIFS, CONTENU ET METHODOLOGIE

1.01 Le Gouvernement du Cameroun considère que la vulgarisation et la formation sont des outils essentiels pour le développement rural et souhaite résoudre les problèmes sérieux qui les affectent. Au cours des années passées, des milliers de vulgarisateurs ont, avec succès, disséminé des techniques simples dans le milieu rural mais cette approche peut n'être plus adaptée au Cameroun d'aujourd'hui. Les nouveaux problèmes qui émergent au niveau des exploitations sont plus complexes (conservation des sols, systèmes de production, main d'oeuvre limitée), requièrent des techniques plus sophistiquées (herbicides, traitements ULV, motorisation) et demandent un large éventail de spécialisations diverses (techniques agricoles, gestion, crédit, commercialisation). Dans ce nouveau contexte, les services traditionnels de vulgarisation peuvent ne plus répondre à leur vocation dans leur approche des problèmes, leur organisation et la structure de leur personnel. D'un point de vue financier, il est prévu qu'environ 14 % du budget total de l'agriculture sera dépensé dans ce sous-secteur au cours de la période d'exécution du Cinquième Plan de Développement (1981-86), la Banque consacrant de même 15 à 20 % de ses prêts agricoles à cet effort. Dans le même temps, le Gouvernement s'interroge sur l'efficacité de la vulgarisation au regard de son coût et recherche des solutions pour à la fois simplifier et améliorer son assistance aux agriculteurs. Le moment est donc opportun pour entreprendre une analyse en profondeur conduisant à des mesures d'amélioration de la vulgarisation et de la formation rurale.

1.02 Cette analyse cherche à clarifier les problèmes essentiels ayant trait à la politique de vulgarisation et de formation et à aider à la formulation d'une stratégie cohérente pour le futur. Il s'agit d'une entreprise conjointe du Gouvernement et de la Banque. Une mission exploratoire de la Banque a séjourné au Cameroun en septembre/octobre 1983 en vue de discuter les objectifs et termes de référence de cette analyse sous-sectorielle et d'en définir le calendrier d'exécution et le programme de travail avec les responsables du MINAGRI. Selon ce programme, il est prévu qu'une large part de l'analyse soit réalisée par le MINAGRI, coordonnée par la DEP et, si nécessaire, assistée par des consultants. A la suite de cette analyse, un séminaire national sur la vulgarisation et la formation est programmé pour l'automne 1984 en vue de discuter des principaux résultats et de définir les grandes lignes de la nouvelle stratégie. Ce séminaire coïnciderait avec la mission d'analyse globale sous-sectorielle de la Banque qui assisterait le Gouvernement dans l'affinement de sa stratégie et dans le début de l'élaboration d'un Programme National de Vulgarisation et de Formation Rurale (PNVFR) en vue de la mettre en oeuvre. Ce processus risque de durer relativement longtemps, mais la forte participation prévue de tous les organismes impliqués devrait assurer un large soutien à l'analyse sous-sectorielle entreprise et faciliter l'application de ses recommandations.

1.03 L'analyse couvre l'ensemble de la vulgarisation et de la formation rurale ; elle va au-delà des aspects agricoles purement techniques en englobant également les questions concernant l'organisation et la gestion des exploitations, le crédit, la commercialisation et celles ayant trait au développement des communautés villageoises. En ce qui concerne la formation, l'analyse porte essentiellement sur les aspects de formation permanente à la

fois du personnel des organismes de développement rural et des agriculteurs. L'éducation agricole formelle n'a pas été directement étudiée puisque ceci a été réalisé au cours de la préparation et de la mise en oeuvre du Troisième Projet d'Education financé en partie par la Banque. Quelques aspects touchant l'éducation agricole ont été néanmoins abordés tels que la projection de personnel formé en relation avec la demande sectorielle et les liaisons entre éducation, vulgarisation et recherche.

1.04 L'analyse porte sur quatre catégories de questions :

(a) La clientèle. Les agriculteurs sont-il bien connus des vulgarisateurs ? Quels sont leurs problèmes, leurs besoins et leurs priorités ? Dans quelle direction évoluent-ils ? Les agriculteurs sont-ils régulièrement consultés ? Participent-ils à l'élaboration des programmes de vulgarisation ?

(b) Les technologies. Quels sont les ensembles techniques proposés par la vulgarisation ? Répondent-ils aux principaux problèmes des agriculteurs ? Correspondent-ils à des solutions bien adaptées ? Visent-ils les besoins prioritaires des agriculteurs ? Est-ce que la génération et le développement des techniques sont liés à la demande des agriculteurs ?

(c) Le système de communication. Comment sont organisés les services de vulgarisation ? Comment leur personnel est-il structuré ? Sont-ils suffisamment flexibles et adaptables pour servir leurs clients ? Quels types de media utilisent-ils ? Sont-ils efficaces au regard de leurs coûts ? Qui pait la vulgarisation ? Quels sont ou quels devraient être les rôles respectifs du secteur public, des entreprises privées et des bénéficiaires dans le financement de la vulgarisation ?

(d) Le système de formation rurale. Est-ce que le système formel d'éducation agricole satisfait la demande en personnel du secteur, à la fois en qualité et en quantité ? Comment la formation permanente est-elle organisée ? Est-ce que les agriculteurs ont des possibilités de se former professionnellement ? Est-ce que les organismes agricoles sont assistés pour l'organisation de la formation ?

1.05 Le présent rapport résulte de la mission exploratoire de septembre/octobre 1983 et a été établi à la suite d'un document intérimaire qui décrivait le processus de l'analyse dans son ensemble, l'organisation particulière proposée, les termes de référence et le programme de travail pour la poursuite de l'analyse au Cameroun (Annexe A). Bien que certaines données ne soient pas encore disponibles, ce rapport fait la synthèse des informations sur la vulgarisation et la formation rurale, recueillies sur le terrain, soulève les principaux problèmes, fait des recommandations provisoires et explore les alternatives d'activités qui pourraient suivre cette analyse et auxquelles la Banque pourrait participer. Bien qu'encore provisoire et incomplet, ce document de travail devrait cependant aider à : (i) clarifier les problèmes de vulgarisation et de formation rurale dans les projets en cours de préparation ; (ii) définir le contenu des études complémentaires proposées au cours de la mission exploratoire ; et (iii) préparer et faciliter

la prochaine mission d'analyse globale du sous-secteur.

II. RETROSPECTIVE HISTORIQUE ET POLITIQUE ACTUELLE DU GOUVERNEMENT ENONCEE DANS LE CINQUIEME PLAN DE DEVELOPPEMENT

A. Rétrospective historique 1960-1980 (Annexe B)

2.01 Le Cameroun, depuis son indépendance en 1960, a vécu beaucoup de changements institutionnels dans son secteur agricole que l'on peut encore voir évoluer. En ce qui concerne la vulgarisation rurale, ces changements ont montré un transfert progressif de responsabilité du MINAGRI vers les différentes sociétés régionales de développement nouvellement créées. Ce processus évolutif (1960-1980) s'est déroulé en trois phases principales.

2.02 La première phase correspond en gros aux années 60. A cette époque, la vulgarisation rurale était entièrement entre les mains du Gouvernement avec, dans chacun des deux Camerouns d'alors, une approche différente reflètant l'héritage des administrations coloniales anglaise et française. Dans le Cameroun anglophone, la vulgarisation rurale était peu développée, l'accent étant mis sur le développement des plantations privées du type CAMDEV ; cette vulgarisation était orientée vers le développement communautaire et une attention spéciale était apportée à la participation des agriculteurs. Dans le Cameroun francophone, le réseau de vulgarisation relativement dense (environ 1500 vulgarisateurs) était plus orienté vers les cultures et les techniques de production. Ce réseau était sous la responsabilité de la Direction des Secteurs de Modernisation (SEM) qui, à l'époque, constituait le département le plus important du Ministère de la Production Rurale (maintenant le MINAGRI). En plus de la vulgarisation, la SEM était également chargée de la production des semences, du contrôle phytosanitaire et de quelques activités agro-industrielles (par exemple les rizeries). Au début des annés 60, le financement de la SEM était bien assuré et son fonctionnement considéré relativement dynamique. Au milieu des années 60, cependant, la situation s'est détériorée : les opérations sur le terrain se révélèrent moins efficaces ; beaucoup de vulgarisateurs, intitialement recrutés sous contrat privé avec un système de sanctions et récompenses, devinrent fonctionnaires avec moins d'incitation pour travailler ; et on commença à mettre en question la charge financière relativement lourde de la SEM au regard de son efficacité considérée comme décroissante. Finalement, la SEM, pratiquement paralysée, fut supprimée en 1973.

2.03 La deuxième phase, qui s'est déroulée approximativement entre la fin des années 60 et celle des années 70, correspond à la création de différents types de sociétés régionales qui ont progressivement pris le contrôle d'une large part des activités de développement et ont joué un rôle majeur en vulgarisation. On attendait de ces sociétés une plus grande flexibilité et une meilleure adaptation pour mettre en oeuvre la politique gouvernementale de développement rural. La structure de chacune des ces sociétés était cependant différente et cette prolifération institutionnelle a transformé le Cameroun en un champ d'expérience probablement le plus diversifié de l'Afrique de l'Ouest. Les principales différences entre ces sociétés tenaient à :

(a) leur statut : certaines étaient, et sont encore, attachées au

Ministère de l'Economie et du Plan - par exemple la Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (SEMRY) ; d'autres étaient sous la tutelle du Ministère du Commerce - par exemple la Société pour le Développement du Coton (SODECOTON), ou même sous celle du Ministère de l'Urbanisme - par exemple la Mission pour le Développement du Nord-Est Bénoué ; quelques-unes enfin étaient, et sont encore, sous le patronage du MINAGRI - par exemple les Zones d'Actions Prioritaires Intégrées (ZAPI) ;

(b) leurs buts : certaines sociétés visaient à développer une ou plusieurs cultures de rente à travers une intégration verticale de la vulgarisation, de l'approvisionnement en intrants, de la commercialisation et du traitement agro-industriel - par exemple la SODECOTON ; d'autres mettaient plus l'accent sur la vulgarisation - par exemple la Société pour le Développement du Cacao (SODECAO) ; et

(c) leur approche : certaines sociétés avaient une structure très hiérarchique avec une communication descendant du sommet vers les agriculteurs (SODECOTON, SEMRY) alors que d'autres visaient à promouvoir la participation de ceux-ci, leurs représentants élus exerçant un certain contrôle sur la mise en oeuvre des programmes de développement (ZAPI) ; il y avait aussi des Unions de Coopératives - par exemple l'Union des Coopératives de Café du Cameroun de l'Ouest (UCCAO) - qui prirent progressivement le contrôle de certaines des activités de développement rural dans leur zone d'influence.

2.04 Le "bourgeonnement" de ces nouvelles sociétés de développement n'entraîna cependant pas un décroissement parallèle du réseau de vulgarisation du MINAGRI sur le terrain. En fait, le MINAGRI garda pratiquement tout son personnel et, au lieu de simplifier sa structure, accrut le nombre de ses direction de trois (1960) à huit après la réorganisation de 1972, dont trois étaient impliquées dans la vulgarisation rurale :

(a) La Direction de l'Agriculture (DIRAGRI) récupéra les activités de la SEM dans le domaine de la vulgarisation agricole, du contrôle phytosanitaire et de la production des semences, y compris le réseau de vulgarisateurs sur le terrain ; son champ d'action fut également étendu au Cameroun anglophone ; le changement de "marque", cependant n'entrainera pas une revitalisation de ce réseau ;

(b) une nouvelle direction, la Direction du Développement Communautaire (DDC), fut créée en étendant à l'ensemble du pays les activités qui étaient auparavant restreintes au Cameroun anglophone ; et

(c) une autre nouvelle direction, la Coopération et la Mutualité (COOP/MUT), fut établie pour assister les associations d'agriculteurs.

2.05 La recherche agronomique, initialement sous la tutelle du MINAGRI,

fut une première fois transférée au Ministère de l'Economie et du Plan (1964) quand ce dernier jouait le rôle de coordinateur du développement rural 1/; une seconde fois à la Délégation Générale pour la Recherche Scientifique et Technique (DGRST) ; puis finalement au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) nouvellement créé. En ce qui concerne l'éducation agricole, elle fut initialement sous la responsabilité exclusive du MINAGRI puis scindée en deux en 1972 : l'enseignement supérieur agricole après le baccalauréat fut transféré au Ministère de l'Education Nationale (MINED) et les écoles de techniciens agricoles restèrent à la charge du MINAGRI. L'enseignement supérieur agricole vient d'être à nouveau transféré du MINED au MESRS. Cette brève retrospective montre que le MINAGRI a progressivement perdu la responsabilité de certains sous-secteurs clés de l'agriculture ; ceux-ci sont aujourd'hui dispersés dans différents ministères.

2.06 La troisième phase, commencée approximativement vers la fin des années 70, correspond à un processus de réflexion et de planification avant la préparation et le lancement du Cinquième Plan de Développement. Au cours de cette phase, le secteur agricole fut anlaysé en profondeur, particulièrement pour évaluer les résultats des expériences institutionnelles évoquées ci-dessus en vue d'en tirer une politique cohérente pour le futur. Un diagnostic objectif et complet fut établi pour l'ensemble du secteur agricole après deux décades de développement (1960-80) 2/, un accent spécial étant mis sur la vulgarisation et la formation ainsi que sur leurs aspects institutionnels. Ce diagnostic montrait le souci du Gouvernement quant aux problèmes de ce sous-secteur et sa détermination pour les résoudre.

2.07 Dans le domaine de la vulgarisation, les principaux problèmes, tels qu'énoncés et extraits du rapport final de diagnostic, étaient les suivants :

(a) "la productivité maximale du personnel de vulgarisation n'est pas atteinte à cause de la définition très imprécise des postes de travail" ;

(b) "la distribution très hétérogène du réseau de vulgarisation ne permet pas de bien assister les différentes régions du pays" ;

(c) "il y a manque de contacts entre vulgarisation et recherche" ;

(d) "le réseau de vulgarisation est souvent inefficace, mal organisé et insuffisamment coordonné avec les autres organismes impliqués dans le développement rural" ;

(e) "les vulgarisateurs manquent de moyens de transport, sont mal payés et peu encouragés, sans perspective de développement de carrière, et les agriculteurs, qui les voient rarement, ont peu de respect pour eux ; cette situation prévaut essentiellement dans les zones où le MINAGRI assure la vulgarisation alors que

1/ Le Cameroun resta fédéré jusqu'en 1972. Entre 1961 et 1972, chacune des deux parties du pays avait son propre Secretariat pour le Développement Rural et la coordination était assurée par le Ministère Fédéral de l'Economie et du Plan.

2/ Bilan Diagnostic du Secteur Agricole de 1960 à 1980, MINAGRI ; mars 1980.

les services des sociétés régionales de développement sont plus intensifs, mieux équipés et structurés dans les zones couvertes par ces dernières".

2.08 Dans le domaine de la formation, les principaux problèmes, tels qu'extraits du rapport de diagnostic, étaient les suivants :

(a) "le nombre de cadres formés est inadéquat ; les besoins à moyen terme n'ont pas été bien évalués et la politique devrait tendre à l'utilisation maximale des cadres" ;

(b) "les programmes de formation offerts sont souvent trop théoriques et mal adaptés aux besoins du secteur agricole" ;

(c) "la formation permanente et le recyclage sont mal organisés et la formation spéciale des formateurs est inadéquate" ;

(d) "il n'existe pas de formation pour les entrepreneurs agricoles privés" ;

(e) "il n'y a pas de formation permanente pour les vulgarisateurs du réseau du MINAGRI".

2.09 Extraites du même rapport de diagnostic, d'autre contraintes affectant le secteur agricole et ayant un impact sur l'efficacité de la vulgarisation méritent d'être mentionées :

(a) "l'approvisionnement en intrants est sérieusement inadéquat"

(b) "le recherche agronomique a pris du retard, particulièrement dans le domaine des cultures vivrières en zone forestière humide" ; et

(c) "l'accès difficile à la terre entrave l'expansion des activités agricoles ; cela rend l'établissement des jeunes agriculteurs particulièrement difficile".

B. La Politique du Gouvernement énoncée dans le Cinquième Plan de Développement

2.10 Préparé sur la base du diagnostic évoqué ci-dessus, le Cinquième Plan de Développement du secteur agricole propose sept grandes orientations, les trois premières concernant directement la vulgarisation et la formation et les quatre dernières indirectement. La première orientation correspond à la volonté du Gouvernement de donner plus de pouvoir aux agriculteurs dans leurs relations avec les services publics ou ceux des sociétés parapubliques de développement. Il est demandé à ces sociétés de porter plus d'attention à leur clients et de promouvoir leur participation dans la définition et la mise en oeuvre de toutes les activités de développement rural. Selon cette orientation, les sociétés doivent accentuer leur effort en direction des associations d'agriculteurs, particulièrement des coopératives en suivant une approche du type de celle du développement communautaire ; il est également demandé de consacrer plus d'efforts à l'assistance aux jeunes agriculteurs.

2.11 Dans la deuxième orientation, le Gouvernement indique clairement son choix institutionnel : il préfère les sociétés régionales autonomes à ses propres services pour la conduite des programmes de développement, y compris la vulgarisation ; ses services centraux, bien que ce ne soit pas clairement exprimé, s'attacheraient alors aux aspects de planification et de politique agricole, de définition du budget, de suivi et d'évaluation. Cela impliquerait en particulier une réduction progressive du réseau de vulgarisation du MINAGRI, à l'exception des zones non couvertes par les sociétés de développement où le MINAGRI devrait temporairement renforcer ses services. Le Plan recommande que les tâches respectives des services agricoles du Gouvernement et des sociétés régionales soient clairement définies afin d'éviter tout chevauchement de responsabilités. En ce qui concerne la diversité institutionnelle de ces sociétées, le Gouvernement recommande d'analyser les expériences plus en profondeur et d'étudier les alternatives possibles avant de proposer des réformes. L'approche du développement rural intégré est, cependant, clairement préférée à la spécialisation exclusive sur une ou plusieurs cultures de rente. Finalement le Gouvernement recommande un effort spécial pour contrôler les activités des sociétés de développement et évaluer leur efficacité. Ceci est clairement du ressort des services centraux du MINAGRI qui doivent être mieux équipés pour accomplir cette tâche.

2.12 La troisième orientation a trait exclusivement à la formation rurale, pour laquelle le Plan recommande un effort massif en direction du personnel des services agricoles et des agriculteurs. Cela consiste notamment à :

(a) chercher une meilleure correspondance entre la formation et la demande du secteur agricole en personnel formé ;

(b) renforcer la formation permanente de tous les agents de terrain en contact avec les agriculteurs ;

(c) améliorer la formation rurale et les méthodes de vulgarisation, en utilisant particulièrement les mass-media ; la méthode "Formation et Visites" est recommandée ; et

(d) réorienter le système d'éducation agricole en vue de former non seulement des fonctionnaires mais aussi des cadres pour le secteur privé et des entrepreneurs agricoles.

2.13 Les quatre dernières orientations du Plan concernent :

(a) l'amélioration des conditions de vie rurale ;

(b) l'amélioration de la politique des prix agricoles en tenant compte non seulement de l'intérêt ds consommateurs mais encore du revenu des agriculteurs ;

(c) l'accroissement de la productivité des exploitations ; et

(d) l'accent sur la qualité des produits, la commercialisation et le traitement agro-industriel.

Chacune de ces quatres recommandations touche de plus ou moins près la

vulgarisation et la formation. La deuxième a une influence directe sur la vulgarisation étant donné la difficulté de promouvoir une culture financièrement peu encourageante, alors que les trois autres ne peuvent se réaliser que dans le mesure où les programmes de vulgarisation sont exécutés effectivement.

2.14 En ce qui concerne les trois premières orientations, le Plan recommande, pour soutenir la vulgarisation et la formation rurale, la création de trois organismes nationaux qui n'ont pas encore vu le jour ; ils devaient comprendre :

(a) un Centre de Documentation et de Moyens Audio-Visuels chargé de (i) produire, tester et distribuer les documents audio-visuels requis par les centres de formation ; (ii) former les formateurs sur l'utilisation de ces documents et autres media modernes ; et (iii) assister les opérations de formation et de vulgarisation sur le terrain ;

(b) un Institut de Formation et de Pédagogie Rurale 1/ chargé (i) d'élaborer les programmes d'enseignement ; (ii) de tester les méthodes et les moyens pédagogiques ; (iii) de former les formateurs et suivre les cadres formés ; (iv) d'assister la formation permanente ; et (v) d'actualiser les projections de demande de cadres dans le secteur agricole ; et

(c) un Centre de Documentation Agricole chargé d'établir un réseau d'information, de collecter et garder la documentation agricole, de publier et diffuser l'information, et d'établir une bibliothèque agricole et rurale.

2.15 De façon générale, le diagnostic du secteur agricole sur la période 1960-80 correspond à un bonne analyse des principaux problèmes, notamment de ceux affectant la vulgarisation et la formation rurale. Afin de les résoudre, le Plan, sur la base du diagnostic, propose une stratégie en général cohérente et bien adaptée au contexte camerounais. Cette stratégie, cependant, n'a pas encore été mise en oeuvre, probablement à cause du manque d'analyse approfondie de certains problèmes et de la difficulté de traduire des recommandations générales en actions précises à réaliser. Pour ces raisons, la présente analyse sous-sectorielle vise à (i) actualiser et approfondir l'analyse des problèmes au travers d'études complémentaires (Annexe A) ; (ii) affiner la stratégie ; et (iii) préparer un programme national pour la mettre en oeuvre.

III. LES CLIENTS - LEURS PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET LES IMPLICATIONS POUR LA VULGARISATION ET LA FORMATION RURALE

3.01 Jusqu'à quel point les services de vulgarisation sont-ils tournés

1/ Un centre agricole de documentation, de formation et d'information est aussi mentionné dans les documents annexes du Plan, avec des termes de référence similaire à ceux de cet Institut. On a donc supposé que ce centre et cet Institut recouvrait la même réalité.

vers leurs clients ? Dans ce chapitre, les données existantes sur les principales caractéristiques des agriculteurs sont évaluées ainsi que le processus par lequel l'appareil de vulgarisation essaie de mieux connaître sa clientèle. Quelques-unes de ces caractéristiques telles que la densité de population, la distribution en fonction de l'âge et du sexe, les niveaux d'alphabétisation, la distribution et la taille des exploitations, et les associations sont ensuite brièvement passées en revue afin d'en mesurer les implications sur la vulgarisation (Annexe C).

A. Appréciation Générale - Base de Données et Enquêtes

3.02 Le Cameroun constitue un échantillon représentatif des situations les plus diverses que l'on rencontre en Afrique de l'Ouest et du Centre, des points de vue de l'écologie, de la population, des systèmes de cultures et des productions. L'implication directe d'une telle diversité est la difficulté de concevoir pour ce pays un système unique de vulgarisation rurale. La meilleure solution, qui a généralement été adoptée au Cameroun et demande à être développée, consiste à décentraliser fortement les opérations de développement rural, avec une approche et des méthodes spécifiques à chaque région homogène. Une telle décentralisation régionale demande, au niveau national, une coordination effective qui n'a cependant pas été développée au Cameroun jusqu'à maintenant et aurait besoin d'être renforcée (par. 7.01). Cette extrême diversité demande d'autre part un effort supplémentaire pour bien connaître la clientèle, ce qui suppose davantage d'enquêtes diversifiées, beaucoup plus que dans les pays plus homogènes. Ce besoin, cependant, est loin d'avoir été satisfait au Cameroun. Beaucoup de sociétés de développement, comme le confirment leurs propres responsables, ne connaissent pas assez bien leur clientèle pour pouvoir ajuster leurs services à ses besoins évolutifs. La principale base de données, par exemple, reste le recensement agricole de 1972. Depuis lors, les enquêtes ont été trop rares et fragmentées pour pouvoir fournir une base suffisamment solide et apprécier ainsi l'évolution des exploitations. De plus, la plupart des enquêtes, y compris le recensement, ont mis l'accent sur la description analytique de ces exploitations ; peu fournissent d'éclaircissements sur la façon dont les agriculteurs perçoivent leurs propres problèmes et besoins et sur leur opinion et réactions face aux programmes d'assistance technique qui leur sont offerts. Dans beaucoup de cas, ces programmes sont exclusivement fondés sur une interprétation des problèmes et de la demande des agriculteurs faite de l'extérieur, sans avoir suffisamment de données provenant des agriculteurs eux-mêmes.

3.03 Quelques enquêtes recemment réalisées dans le cadre de projets fournissent cependant de nouvelles données qui vont au-delà de l'analyse purement descriptive en explorant le point de vue des agriculteurs sur leurs propres problèmes et sur la façon dont il faudrait les aborder. Le cas le plus intéressant 1/ est constitué par l'enquête réalisée en 1983 dans la zone SODECAO (Province du Centre Sud) sur un échantillon d'environ 400

1/ D'autres enquêtes récentes ont été réalisées en 1981-82 telles que les enquêtes de base des projets financées par la Banque (Centre-Nord, Hauts Plateaux de l'Ouest, ZAPI) et celle conduite dans la zone du Nord-Est Bénoué. Ces enquêtes, cependant, mettent l'accent sur l'analyse descriptive des exploitations.

exploitations. Cette enquête, conçue de façon assez exhaustive, a abordé non seulement les aspects techniques mais également ceux ayant trait à l'approvisionnement en intrants, au crédit, à la commercialisation, à la santé et aux conditions de vie rurale. Ce type d'enquête est un bon exemple de ce qui devrait être fait plus systématiquement et probablement plus fréquemment dans les différentes régions homogènes du pays afin de guider les organismes de développement, particulièrement les services de vulgarisation, dans leurs programmes d'assistance technique (Chapitre V : Suivi et Evaluation et Chapitre VII : Recommandations).

B. Aspects Démographiques

3.04 Sont considérés ci-dessous les trois aspects suivants : densité de population, âge et distribution par sexe. La densité de population varie fortement au Cameroun (cf. Carte et Tableau 2). Environ 60 % de la population totale rurale est concentrée sur moins de 10 % du territoire national avec des densités variant de 40 à 200 habitants/km2, alors que les trois-quarts du pays sont presque vides, avec une densité moyenne de moins de 5 habitants/km2. La densité de population est, dans le domaine de la vulgarisation rurale, un critère à considérer pour définir les réseaux : là où la densité est élevée, le nombre d'agriculteurs par vulgarisateur peut être sensiblement accru étant donné la concentration des exploitations et donc leur accès facile ; ce nombre doit être cependant abaissé fortement là où la population est dispersée. Il semble que dans la plupart des régions du Cameroun, ce critère de densité de population n'ait pas été retenu au profit d'un ratio moyen d'exploitations 1/ par vulgarisateur 2/. Cela mériterait sans doute d'être reconsidéré afin d'établir des réseaux de vulgarisation mieux distribués, plus efficaces et moins coûteux.

3.05 La classe des agriculteurs est assez âgée au Cameroun à cause d'une émigration relativement forte des jeunes ruraux vers les villes jugées plus attrayantes que le milieu agricole, celui-ci ne conférant ni le statut social, ni la réussite matérielle. Selon le recensement de 1976 (cf. Tableau 2), environ un tiers des chefs d'exploitation ont 50 ans et plus alors que seulement environ 13 % ont moins de 30 ans. Cette tendance semble s'accélérer et devient particulièrement forte dans les zones périurbaines. Pour tenter de résoudre ce problème, le Gouvernement a récemment accru ses programmes d'assistance aux jeunes agriculteurs, mais les résultats ont été mitigés. La recherche et la vulgarisation devraient sans doute mettre davantage l'accent sur ces jeunes en leur démontrant qu'une exploitation agricole, conduite selon des techniques adéquates, peut assurer un bon revenu qui se compare favorablement avec les salaires urbains. Une telle démonstration, que l'on devrait diffuser largement, pourrait améliorer l'image de l'agriculture dans la société camerounaise.

3.06 En ce qui concerne la distribution par sexe, il existe un certain déséquilibre dans la population active rurale avec un ratio de 0,92 hommes/femmes. Ce ratio est en fait en dessous de 0,85 dans les zones très densement peuplées et dans la périphérie des villes, soulignant à nouveau la forte émigration des jeunes ruraux. En termes de vulgarisation, cette

1/ Le concept d'exploitation correspond ici au ménage (par. 3.07).
2/ L'objectif d'exploitations par vulgarisateur a été fixé à 400.

distribution par sexe prêche pour plus d'attention à apporter aux femmes, surtout qu'elles sont très actives en agriculture : elles ont leurs propres champs et s'occupent le plus souvent des cultures vivirières. Les réseaux de vulgarisation ne sont pas bien adaptés à cette situation, la règle étant encore dans beaucoup de cas de n'avoir presque exclusivement que des vulgarisateurs hommes. Il serait intéressant d'explorer les alternatives pour mieux assister les femmes dans leurs activités agricoles (par exemple, recruter davantage de vulgarisateurs femmes, organiser des programmes spécifiques de formation, etc...).

C. L'Exploitation Agricole et ses Dimensions

3.07 Ce qu'habituellement on appelle exploitation agricole au Cameroun correspond en fait au ménage qui comprend non pas une mais plusieurs micro-exploitations avec différents décideurs. Le chef de famille normalement se charge des cultures de rente alors que les femmes, comme on vient de le voir, sont responsables des cultures vivrières ; dans certains cas, les jeunes, travaillant chez leurs parents, ont aussi leurs propres parcelles. Ce type d'organisation de l'exploitation en fait varie d'un groupe ethnique à l'autre. Cela implique que le fait de toucher un seul décideur dans l'exploitation peut n'avoir qu'un effet partiel sur le système de production de l'ensemble du ménage. Cela, de nouveau, souligne le besoin de bien connaître les clients, l'organisation de leur exploitation et les systèmes de gestion afin d'y adapter les programmes d'assistance.

3.08 La moyenne nationale de surface cultivée par ménage est relativement réduite (1,6 ha) avec quelques petites différences d'une province à l'autre (allant de 1,2 ha dans la Province du Nord-Ouest jusqu'à 2 ha dans le Centre-Sud). Les différences apparaissent cependant plus marquantes dans la distribution nationale de la surface cultivée par exploitation : environ 20 % des ménages cultivent entre 2,5 et 10 ha annuellement, alors que 80 % ont moins de 2,5 ha de terres cultivées. Pour la vulgarisation, cela peut indiquer au moins deux groupes différents de clients avec des besoins également différents : les micro-exploitations peuvent demander des technologies à forte intensité de main d'oeuvre, alors que les exploitations moyennes peuvent être prêtes à adopter la petite mécanisation et à recevoir une assistance techniques plus sophistiquée. Cet aspect de la stratification des exploitations mériterait d'être approfondi afin de mieux adapter les techniques et les programmes de vulgarisation.

D. Aspects Socio-Culturels

3.09 La diversité des groupes ethniques est très grande au Cameroun : certains ont une forte organisation hiérarchique avec des chefs de village et de région puissants ; d'autres, pratiquement acéphales, correspondent plus à une juxtaposition de familles étendues, chacune d'elles étant autonome. Pour l'alphabétisation, le Cameroun a l'un des taux les plus élevés d'Afrique mais sa distribution est irrégulière : dans le Centre-Sud et l'Ouest, la plupart des adultes sont alphabétisés alors qu'ils ne représentent que moins de 10 % dans le Nord 1/. Du point de vue économique, les agriculteurs camerounais

1/ Ce pourcentage semble ne refléter que l'alphabétisation en français, alors que celle en arabe ne semble pas incluse.

sont de plus en plus sensibles à la rentabilité et tournés vers le marché. Ils n'ont pas de difficulté à s'adapter à des techniques assez sophistiquées dans la mesure où elles s'avèrent profitables. Cette tendance est particulièrement accentuée dans la partie ouest du pays.

3.10 Les caractéristiques socio-culturelles des agriculteurs camerounais sont partiellement documentées dans diverses études socio-anthropologiques. Par contre on trouve rarement des informations sur l'aspect dynamique de l'évolution actuelle. En termes de vulgarisation, cependant, même l'information existante ne semble pas être pleinement utilisée. Par exemple, le haut niveau d'alphabétisation des agriculteurs de l'Ouest et du Centre pourrait probablement justifier en vulgarisation agricole une utilisation plus large de documents imprimés tels que bulletins techniques, presse agricole, manuels agricoles de référence (par. 7.04 (iv)).

E. Les Associations d'Agriculteurs

3.11 Le Cinquième Plan attache une importance spéciale au développement des associations d'agriculteurs, notamment des coopératives. Celles-ci sont aujourd'hui bien développées et actives dans la partie ouest du Cameroun (e.g. UCCAO), où elles correspondent à une tradition fermement établie dans les sociétés locales. La situation est tout à fait différente dans les autres régions du pays où le Gouvernement a essayé de développer systématiquement les coopératives 1/ comme dans l'Ouest, mais avec des résultats peu satisfaisants. Ceci est probablement dû au fait que le coopérativisme a été souvent imposé du sommet sans être assuré d'une base solide au niveau des villages. Dans le futur, la restauration et la consolidation des associations d'agriculteurs sera vraisemblablement une tâche essentielle pour la vulgarisation. Ce processus devra être mis en oeuvre en partant de la base, avec des petites associations villageoises responsables de tâches précises et simples, par exemple l'approvisionnement en intrants et la commercialisation. Selon ce schéma, la SODECOTON a lancé un programme spécial dans le Nord pour développer les Groupement Villageois de Production (GVP) qui sont chargés de la commercialisation du coton (par. 5.24) ; de la même façon, la commercialisation primaire du café et du cacao a été transférée aux Comités de Développement Villageois (CODEVI) dans les ZAPI.

1/ Sous l'administration coloniale, il y avait dans chaque département une société parapublique chargée de l'approvisionnement en intrants (Société Agricole de Prévoyance - SAP). Ces SAP, en 1969, furent transformées en Sociétés Mutuelles de Développement Rural (SOMUDER) qui à leur tour furent changées en Sociétés Coopératives d'Epargne et de Développement (SOCOOPED). Ces SOCOOPED sont théoriquement chargées de la commercialisation, de l'approvisionnement en intrants et du crédit, mais leurs activités sont en fait très limitées. Leur budget provient essentiellement d'une contribution obligatoire de tous les agriculteurs (400 FCFA). Pour cette raison, ces derniers considèrent les SOCOOPED comme un instrument politique chargé de collecter leur argent plutôt qu'une véritable coopérative. Les conseils d'administration des SOCOOPED incluent cependant des représentants des agriculteurs mais sont présidés par les préfets.

IV. LES TECHNOLOGIES - GENERATION ET EVOLUTION LIAISON RECHERCHE VULGARISATION

4.01 Dans ce chapitre, les technologies existantes ne sont évaluées que brièvement (Annexe D). L'accent est beaucoup plus porté sur les mécanismes par lesquels ces technologies se préparent, évoluent et finissent par être remplacées par des nouvelles. Ces mécanismes sont ici étudiés des points de vue technique, financier et institutionnel avec une attention spéciale portée sur la participation des agriculteurs dans la génération, l'expérimentation et l'évolution technologique.

A. Les Technologies Existantes

4.02 Etant donné la diversité écologique du Cameroun, les technologies existantes ont été analysées sur une base régionale. Pour ce faire, on a différencié trois régions : Les Plaines du Nord, les Hauts Plateaux de l'Ouest et les Forêts Humides 1/. Les Plaines Nord couvrent la région où les technologies agricoles ont été le mieux élaborées et disséminées. Elles existent pour les principales cultures (coton, maïs, sorgho et arachide sous conditions pluviales, et riz sous irrigation), et ont été adoptées avec succès par la plupart des agriculteurs. De nouvelles questions, apparemment plus complexes, surgissent maintenant et posent de nouveaux défis à la recherche et à la vulgarisation ; par exemple, comment accroître la productivité du travail ? (utilisation des herbicides, mécanisation) ; comment stabiliser les systèmes de production dans des exploitations plus permanentes ? (maintenance de la fertilité, rotation culturale et conservation des sols en relation avec la tenure foncière) ; comment répondre à la demande diversifiée des agriculteurs ? (réparation du matériel agricole, commercialisation des cultures vivrières, crédit associé à la collecte de l'épargne) ; comment planifier l'installation de nouvelles exploitations dans les terres neuves de la partie sud des plaines afin de déconcentrer les zones densement peuplées du Nord ? Comment améliorer les conditions de vie au niveau de l'exploitation et du village ?

4.03 Les Hauts Plateaux de l'Ouest. Cette région, à cause de ses conditions écologiques favorables, présente un système de production très diversifié et la concentration d'agriculteurs la plus élevée du Cameroun. L'exploitation moyenne y est petite mais cultivée intensivement selon un système de polyculture associée au petit élevage. La principale culture de rente y est encore le café arabica mais une attention croissante est portée aux cultures vivrières et légumières étant donné l'expansion des centres de consommation urbains tels que Douala et Yaoundé. Les agriculteurs sont le plus souvent très tournés vers le marché et sont prêts à introduire n'importe quelle spéculation culturale dans la mesure où elle garantit un bénéfice

1/ Le Cameroun est habituellement divisé en 5 zones écologiques : les Plaines du Nord (22 % du territoire national), les Savanes centrales (27 %), les Hauts Plateaux de l'Ouest (7 %), les Plaines du Littoral et de l'Ouest (9 %) et les Forêts humides du Sud et de l'Est (35 %). Cette division a été ici simplifiée en ne considérant pas les Savanes centrales à cause de leur population extrêmement parsemée et en regroupant les Forêts humides avec les plaines du littoral et de l'Ouest.

élevé. La recherche et la vulgarisation ont mis l'accent sur le café arabica pour lequel une technologie efficace a été développée et vulgarisée depuis longtemps ; les autres cultures et le petit élevage ont reçu moins d'attention bien qu'on redouble maintenant d'efforts pour les productions vivrières (maïs et arachide). Pour améliorer la situation, cinq objectifs pourraient être considérés : (i) définir les priorités dans le large éventail des cultures existantes et potentielles (café, cultures vivrières, légumes, fruits, tabac) ; (ii) développer et vulgariser des ensembles techniques pour le petit élevage ; (iii) développer les techniques de conservation des sols et insister sur la maintenance de la fertilité dans les systèmes de production ; (iv) développer les terres neuves dans la périphérie des Hauts Plateaux en vue de déconcentrer la partie centrale ; et (v) assister les agriculteurs dans la gestion de leurs exploitations et la commercialisation de leurs produits.

4.04 Les Forêts Humides sont bien adaptées aux cultures arbustives telles que le café robusta et le cacao développés en petites plantations, le palmier à huile et l'héveas en plantations industrielles parapubliques. Les technologies pour le café et le cacao ont été vulgarisées pendant des années, mais les planteurs, qui pourtant les connaissent bien, ne les appliquent pas complètement. Leurs raisons ne sont pas bien connues mais elles tiennent sans doute au manque de main d'oeuvre face à des techniques qui en demandent beaucoup, à la tenure foncière qui oblige souvent les agriculteurs à planter caféiers et cacaoyers pour assurer leurs droits sur la propriété du sol, et à la compétition avec les cultures vivrières. Ces dernières posent probablement le principal problème technique de cette région. Dans le passé, le système traditionnel de culture itinérante avec sa longue jachère arborée parvenait à maintenir la fertilité du sol lorsque la densité de population rurale était inférieure à 20 ou 30 habitants/km2. Ce n'est plus le cas maintenant, particulièrement dans les zones périphériques de Douala et Yaoundé (cf. carte). La recherche agronomique a récemment mis l'accent sur les cultures vivrières, mais les résultats disponibles sont encore trop limités aux cultures isolées (par exemple, de nouvelles variétés améliorées) sans que l'on ne se préoccupe suffisamment du maintien de la fertilité du sol dans le cadre des systèmes de cultures associées. Amliorer la situation de cette région demande à poursuivre l'effort entrepris en recherche afin de développer des techniques qui assurent le maintien de la fertilité, et d'adapter les technologies pour les cultures arbustives aux conditions réelles des agriculteurs. Pendant ce temps, il serait souhaitable de maintenir la vulgarisation à un niveau de coût minimum en réduisant les réseaux, et peut-être en faisant plus appel aux mass-media jusqu'à ce que de nouvelles technologies émergent. Des programmes spéciaux pourraient être cependant mis en oeuvre pour le développement des bas-fonds et la production légumière en relation avec les marchés urbains. On pourrait également essayer d'aider les jeunes agriculteurs à développer des plantations arbustives de dimensions moyennes (10 à 15 ha), selon des techniques modernes adaptées.

4.05 Du point de vue de la vulgarisation, ce bref passage en revue des technologies existantes confirme la nécessité d'avoir des programmes régionalisés : dans certaines zones, la disponibilité de techniques hautement efficaces prêche pour une vulgarisation intensive (par exemple dans les Plaines du Nord) alors que dans d'autres, le manque de techniques adaptées invite à réduire au moins temporairement le coût de l'assistance aux agriculteurs en attendant la mise au point de nouvelles technologies (par exemple dans les Forêts humides). Cette analyse montre également que la

période de diffusion de techniques simples est peut-être révolue au Cameroun. Les nouveaux problèmes qui émergent sont plus complexes (fertilité du sol, systèmes de production), requièrent des solutions techniques plus sophistiquées (herbicides, motorisation) et demandent un large éventail de spécialités (agriculture, gestion, crédit, commercialisation). Pour répondre à ces problèmes, les systèmes actuels de vulgarisation ne sont peut-être plus adaptés quant à leur approche, leur organisation et la structure de leur personnel. Ces aspects sont discutés plus loin dans le Chapitre VII.

B. Liaison entre Recherche et Vulgarisation

4.06 Dans les documents préparatoires du Cinquième Plan de Développement, il est mentionné que "depuis 1972, date à laquelle la recherche agronomique a été séparée du MINAGRI, la liaison entre recherche et vulgarisation s'est averée insuffisante". Cela entraîne trois conséquences principales : (i) les programmes de recherche sont souvent élaborés en fonction de l'intérêt ou de la spécialisation des chercheurs sans toujours correspondre aux priorités des agriculteurs ; (ii) le personnel de vulgarisation ne profite pas directement du savoir technique des chercheurs ; et (iii) les chercheurs sont rarement en contact avec les agriculteurs pour bien comprendre leurs problèmes et apprécier leurs besoins. Cette liaison entre la recherche et la vulgarisation a été cependant bien meilleure dans le cadre des composantes de recherche appliquée des projets régionaux de développement. Ce sous-chapitre passe en revue les différents types de liaison entre la recherche et la vulgarisation, à la fois aux niveaux national et régional. Y sont également analysées les nouvelles propositions - certaines déjà mises en oeuvre de façon pilote telles que les Unités de Liaison et d'Essais de Confirmation ("Testing and Liaison Unit" - TLU), les Centre de Démonstration et d'Essais ("Trial and Demonstration Center" - TDC) et les Centre d'Appui Technique (CAT) - en fonction de leur efficacité respective escomptée au regard de leur coût estimé et de leur potentiel pour une extension nationale.

L'Appareil de Recherche Agronomique

4.07 L'appareil de recherche agronomique a été déjà analysé au cours de la récente mission de la Banque pour évaluer le Projet National de Recherche Agricole 1/. Brièvement, cette recherche est sous la responsabilité de deux organismes : l'Institut de Recherches Agronomiques (IRA) pour l'agriculture et les forêts, et l'Institut de Recherches Zootechniques (IRZ) pour l'élevage et la pisciculture. Ces deux instituts dépendent du MESRS nouvellement créé. Comme déjà mentionné, il n'y pas, d'un point de vue institutionnel, de liaison directe entre le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) et le MINAGRI d'un part et le MESRS d'autre part. Seul existe un comité consultatif de coordination qui se réunit habituellement une fois par an pour discuter des programmes annuels de recherche. Ces programmes sont élaborés dans chaque institut en partant de la base, sans descendre cependant au-dessous du niveau des stations où les chercheurs ne connaissent pas toujours les problèmes et les besoins des agriculteurs environnants. Le Projet National de Recherche Agricole a été justement préparé pour résoudre ces problèmes en réorientant les programmes vers les cultures vivrières et les systèmes de production et en améliorant la liaison non seulement avec la

1/ Rapport d'évaluation No. 4796-CM du 17 février 1984.

vulgarisation mais aussi avec les producteurs.

Les composantes de recherche appliquée dans les projets de développement rural en cours

4.08 Les composantes de recherche appliquée ont le plus souvent donné de bons résultats et assuré une collaboration productive entre recherche et vulgarisation au niveau du terrain. Quelques variations sont cependant apparues, probablement dues aux arrangements institutionnels spécifiques à chaque projet. On peut dissocier trois types principaux d'arrangements :

(a) Le type SEMRY. Les programmes de recherche appliquée sont directement mis en oeuvre par la SEMRY sous la supervision et l'assistance technique de l'IRA. Chaque année, le nouveau programme est préparé conjointement par l'IRA et la SEMRY sur la base des résultats de l'année précédente et des nouveaux problèmes ayant surgi au niveau des exploitations, puis un accord annuel définissant les tâches respectives de la SEMRY et de l'IRA est signé.

(b) Le type SODECOTON. Comme dans le cas de la SEMRY, le programme annuel de recherche est préparé conjointement par l'IRA et la SODECOTON mais sa mise en oeuvre est partagée, l'IRA conduisant l'expérimentation en station et la SODECOTON directement dans les exploitations.

(c) Le type ZAPI. Dans le projet correspondant, la composante de recherche appliquée avait été initialement conçue comme un moyen de démarrer les activités de recherche, notamment sur les cultures vivrières, dans la Province de l'Est. L'IRA en a profité pour créer une station régionale à Bertoua et, depuis le début du projet, les programmes de recherche ont été préparés et exécutés par l'IRA avec l'assistance de l'IITA en consultation avec les ZAPI. En fait, la participation des ZAPI a été plutôt limitée.

La recherche appliquée a en général bien réussie avec un coût raisonnable dans les cas de la SEMRY et de la SODECOTON pour trois raisons : (i) contact direct et quasi permanent entre vulgarisateurs et chercheurs ; (ii) coût des essais relativement limité lorsqu'ils sont conduits dans les exploitations ; et (iii) réunion annuelle systématique pour analyser les résultats, tirer les leçons et, sur cette base, préparer les nouveaux programmes. Dans le cas des ZAPI, la composante de recherche a aussi donné des résultats satisfaisants mais la liaison entre l'IRA et les ZAPI n'a pas toujours été aussi étroite et le coût aussi limité.

Les unités de liaison et d'essais de confirmation (TLU)

4.09 Ce concept de TLU a été récemment introduit dans le cadre du Projet National de Recherche et de Vulgarisation sur les Céréales financé par l'USAID et exécuté en coopération avec l'IITA. Ce projet vise à améliorer la liaison entre les agriculteurs et les vulgarisateurs d'une part, et les chercheurs d'autre part afin d'élaborer des technologies mieux adaptées et faciliter leur transfert aux agriculteurs. La TLU dépend de l'IRA et comprend deux expartiés

(un agro-économiste et un agronome spécialisé en vulgarisation) et deux à trois homologues camerounais. La TLU, dans chaque zone écologique homogène, est chargée : (i) de conduire les essais dans les exploitations ; (ii) d'élaborer les technologies pour la vulgarisation ; (iii) de participer à la formation des vulgarisateurs ; et (iv) de mener des enquêtes socio-économiques en vue d'identifier de nouveaux thèmes de recherche. La TLU ne possède pas d'infrastructure mais utilise celles de l'IRA. Une TLU, à Bambui, fonctionne déjà pour la Province du Nord-Ouest avec l'accent mis sur les cultures vivrières, et trois nouvelles unités sont prévues respectivement pour le Littoral (Edona), l'Ouest (Foumbot) e le Centre (N'Kolbisson) ; ces unités opéreront en étroite collaboration avec le Projet National de Recherche. On ne prévoit des TLU que dans les régions où les programmes de recherches sur les cultures vivrières ont été soit insuffisants ou bien trop distants des véritables problèmes des exploitations. C'est ainsi que l'on ne prévoit aucun TLU dans la Province du Nord qui bénéficie de technologies efficaces pour les cultures vivrières avec une bonne liaison recherche-vulgarisation. Les termes de référence d'une TLU, dans une zone particulière, sont définis en fonction des services existants assurés par les sociétés de développement en vue de les compléter. La participation des TLU à l'élaboration des ensembles techniques et/ou à la formation est prévue intensive dans les zones non couvertes par les sociétés régionales de développement mais plutôt limitée dans celles qui le sont. Le concept de TLU apparait relativement souple et devrait permettre de rapprocher la recherche et la vulgarisation restées longtemps éloignées dans certaines régions du Cameroun. Les coûts récurrents devraient être assez limités puisqu'aucune infrastructure n'est prévue ; ces coûts pourraient même disparaitre avec le démantèlement attendu des TLU une fois leurs tâches accomplies. A court terme, on devra cependant éviter le chevauchement des activités entre les TLU et les services de vulgarisation.

Les Centres d'appui techniques (CAT)

4.10 Le CAT a été proposé par le MINAGRI. L'idée de base semble provenir du projet ZAPI dans le cadre duquel la construction de 24 CAT était initialement prévue, bien qu'aucun ne l'ait été jusqu'à maintenant. Dans le rapport d'évaluation de la Banque (No. 1737a-CM), le CAT est défini comme un petit centre de services agricoles assistant 8 à 12 villages, c'est-à-dire environ 800 familles d'agriculteurs. Le CAT devait être utilisé par le personnel de vulgarisation pour la formation des agriculteurs et les séances de démonstrations ; ce devait être le lieu priviligié pour faciliter le dialogue entre producteurs et techniciens et pour débattre les problèmes de la communauté allant au-delà des soucis de chaque exploitant. Le CAT devait être l'infrastructure embryonnaire appelée à se transformer en une coopérative. Le personnel au niveau de chaque CAT devait comprendre trois vulgarisateurs agricoles (deux hommes et une femme), une animatrice rurale et un chef de CAT. En 1978, le coût de l'infrastructure d'un CAT était estimé à un peu moins de 10.000 dollars EU.

4.11 Cette idée de CAT a été pleinement adoptée mais considérablement amplifiée par le MINAGRI 1/ qui recherche actuellement un financement extérieur pour la mettre en oeuvre. Le CAT, point de rencontre entre

1/ "Aide mémoire sur la mise en place de deux Centres d'Appui Technique Agricole Pilotes" ; MINAGRI, décembre 1982.

agriculteurs, vulgarisateurs, chercheurs et formateurs, est devenu un projet coûteux, avec un éventail ambitieux de tâches à accomplir telles que (i) la formation des agriculteurs ; (ii) la formation agricole de tout le personnel de terrain ; (iii) la production des semences améliorées ; (iv) la recherche appliquée ; (v) le crédit agricole ; (vi) les études et enquêtes socio-économiques ; et (vii) l'assistance pour l'organisation et la gestion des entreprises. Le CAT aurait 17 employés permanents comprenant 1 chef de centre, 2 cadres de la vulgarisation, 12 vulgarisateurs et 2 chauffeurs. Le coût initial de l'infrastructure prévue pour chaque CAT serait environ 120.000 dollars EU, ceci incluant les bâtiments et matériel agricole. L'idée d'intégrer les fonctions comme proposé ci-dessous est naturellement un bon objectif, mais sa réalisation pourrait conduire à l'établissement d'une nouvelle infrastructure du Gouvernement avec une participation limitée des agriculteurs, un investissement lourd et des coûts récurrents élevés.

Le centre d'essai et de démonstration (TDC)

4.12 Le concept de TDC vient d'être introduit par la Mission pour le Développement du Nord-Ouest (MIDENO) 1/ dans le cadre du nouveau projet de développement rural cofinancé par le FED, le FIDA et KFW (Aide bilatérale de l'Allemagne de l'Ouest). Le TDC s'inspire fortement du CAT mais ses fonctions ont été réduites à la vulgarisation, aux essais, à la démonstration, à la formation et au suivi. Chaque TDC est dirigé par un ingénieur agronome (niveau A), assisté d'un technicien supérieur (niveau B) chargé de superviser les essais et les démonstrations, de 2 ou 3 cadres de la vulgarisation et de 12 à 18 vulgarisateurs. Au cours du projet, il est prévu d'établir 9 TDC, 4 étant déjà en cours de construction. Le coût d'investissement initial a été estimé à 40 million de FCFA (100.000 dollars EU) par TDC, comprenant une exploitation de 5 ha, des bâtiments et du matériel agricole. Les commentaires énoncés ci-dessus concernant les CAT restent valables pour les TDC et, avant de poursuivre le développement de ces derniers, il serait sans doute souhaitable d'explorer d'autres alternatives permettant d'accroître la participation des agriculteurs tout en limitant l'investissement et les coûts récurrents.

V. LE SYSTEME DE COMMUNICATION

A. Cadre général

Organisation

5.01 Le Cameroun possède actuellement un système double de vulgarisation agricole : d'un côté un réseau public organisé selon les structures de l'administration régionale et dirigé par la DIRAGRI, de l'autre plusieurs réseaux plus efficaces relevant des sociétés régionales de développement. Ces sociétés, comme déjà mentionné, ont été créées pour remplacer le secteur public dans l'exécution de la plupart des activités de développement, y compris la vulgarisation, ce secteur étant considéré comme moins bien placé

1/ Une mission est une unité autonome spécialement créée pour la mise en oeuvre d'un projet.

pour le faire (par. 2.03). Les sociétés régionales de développement se sont ainsi considérablement étendues mais le réseau public de vulgarisation n'a pas pour autant disparu ou tout au moins décru comme on l'escomptait ; il s'est même légèrement accru dans le cadre du nouveau découpage administratif des provinces 1/. En plus de ce double système, d'autres organismes publics ou privés sont aussi impliqués en vulgarisation rurale. Dans le cadre du MINAGRI, deux autres départements ont des réseaux similaires de vulgarisation sur le terrain, sans que leurs responsabilités respectives soient toujours clairement définies : (i) DDC se préoccupe de tous les aspects du développement communautaire, y compris la création des associations de producteurs et des coopératives tout en participant également à la vulgarisation des cultures vivrières notamment auprès des femmes ; et (ii) COOP/MUT met l'accent sur l'assistance aux coopératives existantes tout en participant aussi à la création de nouvelles. Un autre ministère clé, le MINEPIA, joue ou tout au moins devrait jouer 2/ un rôle essentiel dans la vulgarisation des techniques d'élevage. Le MINEPIA a un réseau de terrain étendu qui est cependant beaucoup plus utilisé pour la santé animale que pour la vulgarisation des techniques de production. Dans le secteur privé, quelques entreprises, le plus souvent spécialisées dans les productions à haute valeur commerciale, ont récemment développé leurs propres réseaux de vulgarisation. Finalement beaucoup d'organismes non gouvernementaux sont impliqués dans la vulgarisation et le formation rurale. Leurs opérations ont habituellement un champ limité d'activités et sont dispersées sur le terrain, ce qui en rend l'étude difficile ; le Gouvernement aurait peut-être intérêt à mieux coordonner leurs activités.

5.02 Le réseau public de vulgarisation agricole, comme celui des sociétés régionales de développement, ont en gros la même structure pyramidale avec des niveaux de commandes intermédiaires dans les provinces, les départements et les arrondissements et une large base de vulgarisateurs dans les villages. La population totale de vulgarisateurs a été difficile à estimer, notamment en ce qui concerne le réseau public pour lequel le nombre total d'agents est souvent méconnu des responsables 3/. Cette population est estimée en gros à 4000 vulgarisateurs, avec environ 2300 pour les sociétés régionales de développement (57 %), 1600 pour la DIRAGRI (40 %) et 100 à 200 pour le secteur privé (Tableau 3). Si l'on ajoute les agents de terrain du DDC, des COOP/MUT et du MINEPIA, la population des agents de terrain s'élève alors à environ 5600 à 6000 personnes en contact direct avec les producteurs, soit une moyenne d'un agent pour 160 ménages ruraux. Pour la vulgarisation agricole seule, cette moyenne s'élève à environ 230 agriculteurs par vulgarisateur, avec cependant une distribution irrégulière allant de 175 dans le Centre-Sud jusqu'à 821 dans le Sud-Ouest. L'aspect irrégulier de cette distribution est en plus aggravé par les chevauchements fréquents entre les réseaux de la DIRAGRI et des sociétés régionales de développement. La densité moyenne de

1/ Les ex-provinces du Nord et du Centre Sud ont été respectivement divisées en 3 et 2 nouvelles provinces.

2/ Le MINEPIA a le monopole de droit sur toutes les activités d'élevage, y compris la vulgarisation.

3/ Le service de la paie dépend du Ministère des Finances. Les Ministères Techniques n'ont que des listes de personnel par catégories (A, B, C, D) et non par directions et subdivisions régionales. De plus les vulgarisateurs de niveau D sont mélangés avec les manoeuvres.

l'ensemble du réseau national de vulgarisation reste néanmoins beaucoup plus élevée que celle relevée par le MINAGRI en 1980 (500 à 600 producteurs par vulgarisateur) 1/ et dépasse substantiellement l'objectif fixé dans le Cinquième Plan (400 agriculteurs par vulgarisateur). Cette densité peut être considérée comme très élevée dans le contexte africain.

5.03 Si l'on considère la structure pyramidale des services de vulgarisation, le personnel des niveaux supérieurs et intermédiaires de direction est probablement trop étoffé dans le secteur public où il représente 50 à 60 % du personnel de terrain 2/ comparé avec les sociétés de développement où il ne représente qu'environ 25 %. Dans ces sociétés, la définition des postes de travail et des termes de référence est le plus souvent précise alors qu'elle ne l'est pas toujours dans le secteur public. En ce qui concerne les quelques services privés de vulgarisation, le personnel de direction est encore plus réduit afin de limiter les coûts.

5.04 Les agents du service public de vulgarisation sont fonctionnaires pour les agronomes (niveau A), les techniciens (niveau B) et les agents techniques (niveau C), mais la plupart des vulgarisateurs (environ 90 %), assimilés aux manoeuvres (niveau D) 3/, sont contractuels du Gouvernement ; ils se considèrent cependant comme fonctionnaires et profitent de la même sécurité de l'emploi. Le politique du personnel pour les agents de la vulgarisation publique n'est pas très définie et manque d'incitations pour les bons agents : la DIRAGRI n'applique pratiquement aucune sanction ou récompense, même si cette possibilité existe théoriquement sur le papier ; la DIRAGRI d'autre part offre peu de perspectives attrayantes de développement de carrière. La seule possibilité pour les fonctionnaires d'êtres promus n'est habituellement pas liée aux performances mais plutôt à une combinaison de facteurs tels que l'ancienneté, la formation et les relations. Quant aux vulgarisateurs contractuels, ils n'ont que peu d'opportunités de formation et les possibilités de promotion n'existent pratiquement pas.

5.05 Les sociétés parapubliques de développement ont essentiellement du personnel contractuel pour les catégories équivalentes aux niveaux C et D de l'administration mais surtout des fontionnaires détachés pour les catégories A et B. Ces sociétés ont habituellement une politique de personnel plus dynamique avec un système de sanctions/récompenses effectivement appliqué ; les primes et promotions y sont directement liées aux résultats du travail et, de la même façon, les agents qui ne donnent pas satisfaction peuvent être licenciés dans le cas des contractuels ou remis à la disposition de l'administration dans celui des fonctionnaires détachés. Les vulgarisateurs reçoivent une formation permanente et intégrée au travail et ont quelques perspectives de développement de carrière qui, cependant, auraient besoin d'être réhaussées.

1/ Bilan Diagnostic du Secteur Agricole, 1960-1980.

2/ Les niveax de direction supérieurs et intermédiaires de DIRAGRI représentent environ 1200 agents (niveau A, B, C - Tableau 5). Si l'on suppose que 75 % de ces agents travaillent pour la vulgarisation, le ratio personnel de direction/personnel de terrain est environ 60 %.

3/ Ils ont en général leur Certificat d'Etudes Primaires.

Méthodologie

5.06 La vulgarisation agricole au Cameroun a été jusqu'à maintenant réalisée à travers le contact direct entre vulgarisateurs et agriculteurs. Quant à la méthode, le système "Formation et Visites" a été officiellement adopté dans la Cinquième Plan de Développement. Le plus souvent, l'organisation précise du travail du vulgarisateur recommandée dans ce système (programme fixe de visites, formation régulière intégrée au travail) est largement appliquée et même existait avant l'apparition de ce système 1/. La sélection et l'utilisation d'agriculteurs de contact n'a pas été cependant systématique, étant donné les conditions spécifiques à chaque communauté éthnique. Les agriculteurs de contact ont été utilisés avec pas mal de succès sur les Hauts Plateaux de l'Ouest parce que la société Bamiléké attache beaucoup de valeur aux innovations et à la réussite financière ; un agriculteur de contact qui a bien réussi en appliqant les techniques proposées a par conséquent une grande influence sur ses pairs. Dans d'autres sociétés, par exemple les Bétis et les Makas, les innovateurs sont au contraire considérés comme une menace pour la cohésion du groupe ; c'est pourquoi l'adoption de nouvelles technologies est une décision regardant le groupe alors qu'un agriculteur individuel risquerait d'être isolé en appliquant seul ces technologies. L'approche par groupe a pour cette raison été plus suivie dans le Sud, le Centre et l'Est du Cameroun. Quant au Nord, la SODECOTON a appliqué sa propre méthode avec pas mal de succès ; elle repose sur l'utilisation d'un réseau dense de vulgarisateurs, chacun établissant un contrat verbal avec ses producteurs et étant simultanément responsable de l'approvisionnement en intrants et de la commercialisation au niveau du village (par. 5.23). En général, le système "Formation et Visites", quand il a été adapté aux conditions locales, a été relativement efficace pour la diffusion de techniques simples. Cependant, ce système devra sans doute être modifié pour répondre aux nouvelles situations qui se font jour avec des problèmes plus complexes au niveau de l'exploitation, demandant des technologies plus sophistiquées ou un type de conseil plus global sur l'ensemble du système de production. Ces nouvelles situations risquent de demander des agents de terrain de plus haut niveau avec une spécialisation progressive soit sur les techniques de production soit sur la gestion de l'exploitation. Le nouveau vulgarisateur, au lieu d'être un transmetteur de messages venant d'en haut, devra être formé à écouter de façon plus attentive les agriculteurs, à diagnostiquer leurs problèmes et à moduler son conseil en fonction des conditions spécifiques. Certains parmi les vulgarisateurs actuels ont vraisemblablement la capacité d'être formés pour cet emploi de niveau plus élevé ; d'autres peuvent ne pas l'avoir et demanderaient donc une assistance spéciale technique et financière pour se reinsérer dans le milieu agricole (Chapitre VII).

Les mass-media en vulgarisation agricole

5.07 La vulgarisation agricole, en dehors du contact direct entre vulgarisateurs et producteurs, a peu utilisé les les mass-media. Certaines sociétés régionales de développement ont préparé des programmes de radio mais

1/ La SODECOTON, et auparavant la CFDT, ont toujours appliqué une organisation très précise du travail, relativement similaire à celle proposée dans le système "Formation et Visites".

ceux-ci ont été souvent limités à des informations courtes et sèches telles que : "Il est temps de semer le coton" ou bien "les marchés coton seront ouverts à tel endroit de telle à telle date..." etc. La SODECAO est semble-t-il la seule société qui ait essayé, à une échelle cependant réduite, d'utiliser des prospectus et des bulletins techniques en combinaison avec la vulgarisation directe. La réaction des agriculteurs a été excellente, la demande rurale pour l'information et la documentation écrite étant apparemment très élevée dans certaines régions du Cameroun 1/. L'élaboration et l'impression de ces documents a cependant été difficile, longue et relativement coûteuse étant donné le manque d'assistance et la capacité d'édition limitée au Cameroun, même dans les grandes villes. Toutes les sociétés de développement souhaiteraient utiliser de façon plus intensive les mass-media en vulgarisation mais elle n'ont ni l'expérience ni la capacité pour s'équiper en conséquence. Une solution plus efficace et moins coûteuse consisterait à avoir un organisme national qui assisterait les sociétés régionales de développement dans l'élaboration, la production et la réalisation de leurs programmes de diffusion, comme il est recommandé dans le Cinquième Plan (par. 2.14 et 7.04).

Rôle des producteurs dans l'élaboration des programmes de vulgarisation

5.08 Dans les conditions actuelles, les producteurs ne participent pas à la définition et à la préparation des programmes de vulgarisation au Cameroun. Ceux-ci sont élaborés par les chercheurs et les spécialistes de la vulgarisation dont les recettes sont transmises du haut vers les agriculteurs ; si ces derniers les rejettent parce qu'elles ne sont pas à leur goût, cela n'empêche pas qu'elles leur soient à nouveau présentées, les vulgarisateurs ne connaissant pas suffisamment les réactions de leurs clients. Cela crée beaucoup de frustration à la fois du coté des vulgaristaeurs dont les techniques ne sont pas adoptées et de celui des producteurs dont les problèmes ne sont pas compris. Pour éviter une telle frustration, les agriculteurs devraient participer à la définition des types de services dont ils ont besoin et à leur évaluation ultérieure, comme il a été recommandé dans le Cinquième Plan (par. 2.10 et Chapitre VII).

Résultats de la Vulgarisation - Suivi et Evaluation

5.09 Les résultats des programmes de vulgarisation sont difficiles à évaluer pour deux raisons : la première provient du manque de données et la seconde de la difficulté d'isoler l'impact de la vulgarisation de l'influence des autres facteurs. Les données sur la production des principales cultures de rente, bien qu'elles ne soient pas toujours précises, fournissent une certaine indication sur l'efficacité de la vulgarisation. Le coton par exemple est la seule culture de rente qui a vu sa production et ses rendements croître régulièrement depuis 1974. SODECOTON peut revendiquer le crédit d'un tel succès sans pour autant l'attribuer uniquement à ses actions de vulgarisation ; deux autres raisons peuvent y avoir fortement contribuer à savoir la bonne coordination entre les différents services de la SODECOTON

1/ Les producteurs alphabétisés, particulièrement les jeunes, sont particulièrement demandeurs de documents imprimés, afin de maintenir leur niveau d'alphabétisation.

(vulgarisation, approvisionnement en intrants et commercialisation) et l'existence d'un prix rémunérateur à la production. Quant aux productions de café et de cacao, elles ont stagné pendant la même période et donc n'indiquent aucun effet des programmes de développement. Cette stagnation, sans doute indépendante des efforts de vulgarisation, peut être attribuée à l'influence d'autres facteurs tels que l'insuffisance des prix à la production combinée à une certaine inadaptation des techniques proposées. Ceci est confirmé par le fait que ces techniques sont bien connues des producteurs mais seulement partiellement appliquées (cf. par. 4.04). En ce qui concerne les cultures vivrières, les données de production sont trop insuffisantes pour pouvoir en tirer des conclusions. D'autres indicateurs pourraient être théoriquement considérés pour évaluer l'impact de la vulgarisation tels que le revenus des agriculteurs, leur équipement et leurs conditions de vie mais là encore les données sont trop fragiles pour en extraire des indications.

5.10 Un système fiable de suivi et d'évaluation aurait permis de mieux mesurer l'impact de la vulgarisation. Quelques efforts ont été récemment développés afin d'établir un tel système, avec la création d'une unité nationale de suivi et d'évaluation au sein de la DEP 1/ ; cette unité devait conduire les études d'évaluation, coordonner le suivi des projets, en constituer progressivement une banque nationale de données et assister les unités individuelles de suivi et d'évaluation de chaque projet (PMEU). Les résultats de cette unité ont été jusqu'à maintenant loin de ce que l'on attendait probablement à cause d'un manque de personnel qualifié et d'équipement, d'un budget trop limité et d'une rotation trop rapide des ingénieurs tant expatriés que nationaux. Cette unité n'a pu conduire que quelques enquêtes de base dans les nouveaux projets, sans pouvoir atteindre pleinement ses autres objectifs. Au niveau régional, les PMEU ont aussi obtenu des résultats mitigés. La SODECOTON, par exemple, a toujours suivi attentivement le coton mais n'a pas porté beaucoup d'attention aux autres activités agricoles. Dans le projet des Hauts-Plateaux de l'Ouest, quelques études intéressantes d'impact ont été réalisées mais la PMEU le plus souvent n'a pas fourni toutes les données nécessaires pour guider la vulgarisation. La même situation se rencontre dans les ZAPI et à la SODECAO bien que cette dernière ait récemment accentuer son effort d'enquêtes. En conclusion partielle, le système de suivi et d'évaluation a besoin d'être fortement amélioré au Cameroun. Ceci est sans doute plus important pour la vulgarisation que pour les autres activités de développement étant donné que les vulgarisateurs doivent de façon permanente évaluer le comportement de leurs clients, leur motivations et leurs réactions aux techniques proposées afin de mieux les adapter (cf. chapitre VII).

Coûts et financement 2/

5.11 En 1982, le coût annuel total de la vulgarisation agricole publique et parapublique 3/ s'élevait à environ 4,5 milliards de FCFA (soit environ

1/ La Banque participe au financement de l'assistance technique de cette unité.

2/ Les coûts ont été estimés sur la base du budget de MINAGRI et de celui des différentes sociétés de développement.

3/ Cela comprend les réseaux de DIRAGRI et des sociétés de développement mais n'inclut pas la DDC et COOP/MUT.

11,25 millions de dollars EU) dont environ 60% pour les sociétés régionales de développement et environ 40% pour le réseau de vulgarisation de la DIRAGRI. Cela représentait un peu moins de 2% de la valeur ajoutée agricole. Ce coût cependant dépassait déjà ce qui avait été projeté dans le Cinquième Plan 1/ . En y ajoutant le coût des autres directions impliquées en vulgarisation (DDC et COOP/MUT) ainsi que celui du réseau du MINEPIA, le coût total annuel de l'assistance technique aux agriculteurs atteignait en 1982 de l'ordre de 7 milliards de FCFA soit 17,5 millions de dollars EU. Dans le secteur public, plus de 15% du budget est dépensé en salaires alors que moins de 15% doit couvrir tous les autres coûts opérationnels 2/ ce qui est loin d'être suffisant pour pouvoir fonctionner normalement. On considère habituellement qu'un service de vulgarisation doit dépenser presque autant pour les coûts opérationnels que pour les charges salariales. Ceci est plus ou moins confirmé par l'expérience des sociétés de développement qui consacrent 60% et 40% respectivement pour les salaires et les autres coûts opérationnels.

5.12 D'autres chiffres sont également préoccupants (cf. Tableau 4): le coût total de la vulgarisation ramené à chaque vulgarisateur s'élève à environ 1,2 million de FCFA par an soit 3000 dollars EU ; le coût le plus élevé se rencontre dans la province de l'Ouest (1,5 million de FCFA) probablement dû à un personnel trop important dans les niveaux de direction, et le moins élevé dans le secteur privé (environ 0,4 million de FCFA) qui n'offre pas de salaire proprement dit à ces agents de terrain; il reçoivent plutôt un pourcentage sur la valeur de la production commercialisée (5%) plus une prime à la qualité des produits livrés. Le coût national annuel de la vulgarisation agricole par agriculteur revient à environ 5000 FCFA ; il s'élève à 10 000 FCFA si l'on ne considère que les agriculteurs effectivement assistés. Ce chiffre peut être considéré comme assez élevé dans le contexte africain.

5.13 La façon dont la vulgarisation agricole est financée a été difficile à estimer : en gros le budget national couvrirait de 70 à 80% du coût total, le restant provenant des sources extérieures de financement. La Banque, y compris l'IDA, participe au financement de la vulgarisation dans trois projets (Hauts Plateaux de l'Ouest, Centre Nord et ZAPI), qui représentent ensemble environ 10% du coût national de la vulgarisation. Il est intéressant de noter que les coûts récurrents de la vulgarisation ont crû annuellement d'environ 3 à 5% ces dernières années, ceci étant partiellement dû aux projets financés par les aides extérieures (y compris la Banque), qui ne prévoient aucun mécanisme pour réduire ces coûts une fois les projets réalisés. De plus l'intention du Gouvernement de retirer le réseau public de vulgarisation dans les zones où les sociétés de développement se sont étendues a rarement été suivi d'effet.

1/ Environ 1 milliard de FCFA était prévu comme dépense annuelle pour la vulgarisation agricole publique alors qu'en 1982 le dépense réelle a été pratiquement le double en termes courants soit environ 80% supérieure en termes constants compte tenu de l'inflation.

2/ 90% et 10% respectivement pour les salaires et les autres coûts opérationnels dans la province de l'Ouest.

B. Le réseau public de vulgarisation

La Direction de l'Agriculture (DIRAGRI)

5.14 La vulgarisation agricole est l'une des trois principales activités de la DIRAGRI, les deux autres étant la production des semences et la lutte phytosanitaire. Dans le passé, la DIRAGRI était organisée de façon purement hiérarchique avec la direction générale à Yaoundé, des directions intermédiaires aux niveaux provincial et départemental, et du personnel de terrain dans les postes agricoles des arrondissements 1/. Cette organisation fut cependant modifiée lors de la décentralisation de 1976 qui a transformé le directeur provincial de la DIRAGRI en un Délegué Provincial de l'Agriculture (DPA) toujours attaché à DIRAGRI mais représentant le Ministre de l'Agriculture dans sa province; en cette qualité, le DPA doit coordonner toutes les activités du MINAGRI c'est à dire non seulement les programmes de vulgarisation agricole mais aussi ceux regardant les Eaux et Forêts, le Génie Rural, la DDC, COOP/MUT et la Division des Statistiques Agricoles; le DPA a en fait trois patrons: le Gouverneur de la province, le Ministre de l'Agriculture et le Directeur de l'Agriculture, ce dernier n'étant cependant responsable que de la supervision technique des DPA. La même structure de coordination se retrouve aux niveaux des départements et des arrondissements, avec respectivement des Délegués Départementaux de l'Agriculture et des chefs de postes agricoles. Cette nouvelle organisation a été établie en vue de promouvoir une meilleure intégration des différents services du MINAGRI sur le terrain et une décentralisation de la décision. En théorie, ceci répresente un progrès considérable mais l'expérience révèle deux faiblesses structurelles importantes à savoir (i) le manque d'une division claire des responsabilités à tous les niveaux, ce qui engendre beaucoup de frustration et diminue la motivation; et (ii) le manque de supervision technique. La DIRAGRI doit en plus faire face à un sérieux problème budgétaire dû à une mauvaise allocation des ressources entre les salaires (85%) et les autres coûts opérationnels (15%) comme on l'a vu ci-dessus (cf. par. 5.11). Ce problème est exacerbé par le fait que les niveaux de direction ont un personnel relativement trop important 2/ qui consomme une large part du petit budget opérationnel existant au détriment des opérations sur le terrain, particulièrement dans les zones non couvertes par les sociétés de développement.

5.15 Dans chaque arrondissement, il y a habituellement un ou plusieurs postes agricoles et plusieurs antennes par poste. Chaque poste est dirigé par un technicien agricole (niveau C ou D) qui supervise une petite équipe de 2 à 3 vulgarisateurs, la structure des antennes étant identique. Les vulgarisateurs 3/ sont le plus souvent recrutés dans leur propre village. Leur formation initiale est souvent limitée 4/ et les possibilités de

---

1/ On compte environ 170 postes agricoles principaux et 360 antennes.

2/ DIRAGRI a 3451 employés dont 2230 agents de terrain soit 65% et le reste (35%) dans les niveaux de directions. Ces derniers ne représentent que (25%) du personnel dans les sociétés régionales de développement.

3/ Niveau Certificat d'Etudes Primaires.

4/ Le plus souvent un stage d'un mois ; il semble cependant que certains vulgarisateurs de la DIRAGRI n'aient jusqu'à maintenant participés à aucune formation.

formation permanente n'existent pratiquement pas 1/. Le vulgarisateur n'a habituellement aucun moyen de transport; il n'est pas supervisé parce que son supérieur hiérarchique, comme lui, n'a souvent pas de bicyclette. Dans ces conditions, le vulgarisateur s'occupe souvent de sa propre exploitation ou se trouve mêlé à la politique locale, tout en recevant un salaire pour les rapports qu'il doit fournir. Cela explique la faible mobilité du personnel de terrain, chaque vulgarisateur préférant rester dans son propre village.

L'expérience de la MIDENO

5.16 Comme mentionné au para 4.10, un nouveau projet régional de développement rural financé par le FIDA, le FED, KFW et le gouvernement du Cameroun a été lancé dans la province du Nord-Ouest. Ce projet, conduit par la MIDENO, vise à promouvoir le développement rural intégré en renforçant et coordonnant les services publics existants plutôt qu'en créant une nouvelle société de développement pour les remplacer. En ce qui concerne la vulgarisation agricole, l'objectif est de remettre sur pied le réseau de la DIRAGRI en accroissant considérablement la formation, en établissant une organisation stricte du travail à travers le système "Formation et Visites", en améliorant la liaison avec la recherche agricole à travers les TDC, en équipant convenablement les agents notamment avec des moyens de transport appropriés et en ayant un budget opérationnel suffisant. En ce qui concerne les cultures, l'objectif est principalement de régénérer les plantations de café arabica et de développer la production des cultures vivrières (maïs, haricots et arachides).

5.17 Le projet de la MIDENO est encore au tout début de son exécution. Dans le domaine de la vulgarisation, la principale activité est encore de former le personnel à tous les niveaux, particulièrement les vulgarisateurs qui suivent un stage de 3 mois. Ce stage a été conçu pour fournir à la fois une formation de base aux vulgarisateurs nouvellement recrutés et un recyclage renforcé pour les anciens. Le nombre total de vulgarisateurs a crû de 183 à 200 et devrait atteindre 366 en 1985-86 soit un ratio de 400 agriculteurs par vulgarisateur. MIDENO, dans l'organisation de son réseau de vulgarisation, tente de restaurer une structure purement hiérarchique dans laquelle l'adjoint du DPA serait le chef du service provincial de vulgarisation. Il est même souhaité que ce service gagne plus d'autonomie.

5.18 Le projet de la MIDENO est apparemment en contradiction avec l'orientation à moyen terme du Cinquième Plan qui propose de transférer les activités de vulgarisation sur le terrain aux sociétés régionales de développement, le MINAGRI ne gardant qu'un rôle de supervision et de définition de politique. En fait, ce projet repose sur une solution souple de transition qui évite la création immédiate d'une nouvelle société tout en améliorant le réseau public existant de vulgarisation agricole dans la province. Cette solution n'interdit pas l'établissement future d'une société de développement si cela est jugé nécessaire. Le projet constitue une expérience très intéressante pour tester la capacité réelle et les procédures pratiques de restauration du réseau public de vulgarisation. Cette expérience sert directement certains des objectifs de la présente analyse sous-

1/ Le budget annuel de formation était de 60 000 FCFA pour 237 agents en 1982 dans la province de l'Ouest (DIRAGRI)

sectorielle et demande donc d'être étroitement suivie, particulièrement sur les questions suivantes :

(i) formation : Parmi le personnel de DIRAGRI, quel est pourcentage de vulgarisateurs qui peuvent être reformés ? Quelles sont les procédures d'indemnisation à proposer à ceux qui ne le pourraient pas ?

(ii) budget : Quel pourrait être l'impact possible du projet sur le mode d'allocation du budget national de la DIRAGRI entre les charges salariales et les autres coûts opérationnels ?

Le projet de la MIDENO, cependant, présente le risque d'être "digeré" par le secteur public ; les opérations peuvent se dérouler avec succès au cours de la vie du projet à cause des fonds additionnels provenant des sources extérieures et de l'accélération temporaire provoquée par l'équipe d'expatriés mais, une fois la période d'investissement révolue, le service de vulgarisation peut revenir à la situation antérieure au projet avec en sus des coûts récurrents plus élevés. Un autre risque peut venir de la difficulté de changer réellement les motivations des agents de terrain existants qui, jusqu'à maintenant, faute de moyens de travail adéquats, se sont plus préoccupés de leurs propres affaires dans leur village que de travailler pour leur service. Ce changement profond demandé à chaque vulgarisateur peut s'avérer difficile à opérer et peut être également difficile à percevoir par ses clients. Le projet reste cependant une expérience valable à poursuivre (cf. chapitre VII).

Développement communautaire

5.19 La DDC, dans le cadre du MINAGRI, a également une structure pyramidale avec des niveaux de direction provinciale et départementale et un personnel de terrain de 270 Agents de Développement Communautaire (CDA) dont 58% de femmes. La DDC cherche à aider les communautés dans l'amélioration de leurs conditions de vie économiques, sociales et culturelles en les organisant pour planifier et réaliser des mini-projets locaux. L'approche de la DDC favorise le mouvement du bas vers le haut à la différence de celle des autres directions du MINAGRI. La DDC est impliquée en vulgarisation agricole et conduit notamment un programme spécial de production vivrière auprès des femmes. La DDC attache plus d'importance que la DIRAGRI à la formation de son personnel et à celle des villageois; elle bénéficie aussi d'un support extérieur relativement substantiel en personnel (35 volontaires expatriés) et en fonds d'investissement pour les mini-projets (environ 270 millions de FCFA par an soit de l'ordre de 25% du budget total) 1/. Le réseau de la DDC est cependant très limité sur le terrain avec un ADC pour environ 20 villages représentant une population rurale de 20 000 à 30 000 habitants. Du point de vue budgétaire, la DDC rencontre le même problème que la DIRAGRI à savoir une allocation inappropriée entre les salaires et les autres coûts opérationnels 2/.

1/ En 1982, le budget total s'élevait à 1,1 milliard de FCFA dont 30% provenant du Gouvernement, 25% de l'aide étrangère et 40% des communautés.

2/ Les autres coûts opérationnels ne représentent que 7% du budget opérationnel total.

MINEPIA

5.20 Le MINEPIA a, dans l'administration, le monopole de toutes les activités d'élevage y compris la vulgarisation des techniques de production animale. En fait son but principal est la santé animale et très peu de choses sont réalisés en vulgarisation. Le MINEPIA a environ 1800 agents dont 600 sur le terrain comprenant notamment 500 infirmiers vétérinaires, des assistants et des contractuels. Comme pour les autres services publics analysés ci-dessus, les opérations du MINEPIA sur le terrain sont entravées par une allocation budgétaire inadéquate entre les salaires (environ 85% du budget opérationnel total) et les autres coûts opérationnels (environ 15%).

C. La vulgarisation dans les sociétés de développement - Le cas de la SODECOTON

5.21 Au lieu de passer systèmatiquement en revue toutes les sociétés de développement, on a préféré concentrer l'analyse sur le service de vulgarisation de la SODECOTON (cf. Annexe E) et relever simplement les caractéristiques spéciales des autres sociétés. La SODECOTON a été choisie pour les trois raisons suivantes :

(i) son service de vulgarisation est de loin le plus développé ;

(ii) sa structure présente une intéressante intégration verticale des fonctions ; et

(iii) son programme de vulgarisation a été jusqu'à maintenant réalisé avec succès si l'on considère le taux d'adoption des techniques proposées et l'accroissement de production en résultant.

Organisation de la SODECOTON, son approche en vulgarisation et formation

5.22 Le réseau de vulgarisation de la SODECOTON comprend environ 880 vulgarisateurs qui assistent de l'ordre de 123 000 producteurs dans les Plaines du Nord. La SODECOTON a développé une politique qui vise à avoir un personnel dynamique en offrant notamment des perspectives de carrière à ses agents. Tous les vulgarisateurs et les chefs de zone sont contractuels, certains fonctionnaires détachés occupant des postes de direction.

5.23 En matière de vulgarisation, l'approche de la SODECOTON repose sur les quatre principes suivants :

(a) la culture du coton se fait sous contrat verbal entre les producteurs et les vulgarisateurs représentant la SODECOTON, par lequel les producteurs s'engagent à cultiver le coton selon les recommandations techniques de la société, cette dernière s'engageant à (i) approvisionner les producteurs en intrants ; (ii) fournir l'assistance technique ; (iii) louer certains équipements nécessaires ; et (iv) acheter la production, la valeur des intrants et de la location des équipements étant systématiquement déduite.

(b) la SODECOTON contrôle entièrement l'approvisionnement en

intrants.

(c) la SODECOTON travaille en liaison étroite avec la recherche appliquée (IRA)

(d) la SODECOTON dispose d'un réseau très dense de vulgarisation avec environ 140 producteurs par vulgarisateur, une organisation stricte du travail et un système de supervision très rapprochée.

5.24 En ce qui concerne la formation du personnel, la SODECOTON y a récemment mis l'accent en créant une division spéciale à cet effet. La formation est organisée du haut vers le bas "en cascade", chaque niveau hiérarchique étant chargé de former le personnel immédiatement en dessous. Il y a de plus des spécialistes de la formation pour assister et contrôler le processus dans son ensemble et améliorer les méthodes si nécessaire. En ce qui concerne la formation des agriculteurs, le SODECOTON y avait jusqu'en 1981 attaché peu d'attention. Depuis cette date, la situation a changé avec le nouvel objectif de la société visant à transférer la commercialisation primaire du coton à des Groupements Villageois de Producteurs (GVP) 1/. Pour ce faire, la SODECOTON a dû former des équipes villageoises de commercialisation (peseurs, comptables et caissiers), environ 70 GVP ayant été créés jusqu'à maintenant. La SODECOTON a l'intention d'accroître son effort de formation dans les GVP qui devraient progressivement se transformer en associations précoopératives. Ce programme GVP mérite une attention particulière car il peut constituer un moyen privilégié pour promouvoir la participation des agriculteurs dans les provinces du Nord et les autres régions du Cameroun. Des programmes similaires ont été développés avec beaucoup de succès en Haute Volta et au Mali 2/ en termes d'accroissement de production et de développement communautaire.

Les résultats de la SODECOTON et le coût

5.25 Depuis 1974, le programme de vulgarisation de la SODECOTON a particulièrement réussi si l'on se réfère à l'accroissement de la production et des rendements 3/. Il semble cependant que depuis 1980, la SODECOTON ait atteint un plateau, les fluctuations de production étant plus à attribuer aux conditions pluviométriques qu'aux améliorations techniques. En ce qui concerne les cultures vivrières, les agriculteurs assistés par la SODECOTON ont accru considérablement leur production sous culture intensive, mais cette intensification n'a touché qu'une fraction marginale, la majeure partie du vivrier continuant à se faire traditionnellement sans assistance technique. Pendant cette période, le coût de la vulgarisation, bien qu'encore en-dessous

1/ Un GVP ne peut être créé que lorsque sont remplies les trois conditions suivantes : (i) au moins 100 t de coton doivent être commercialisées; (ii) il doit exister un accord total entre tous les producteurs du village ; et (iii) le village doit avoir quelques producteurs sachant lire et écrire.

2/ Projet de développement rural du Mali-Sud avec le support financier de la Banque et la participation de la CFDT.

3/ Avant 1974 : 500 kg/ha en moyenne ; 1982 : 1,4 à 1,5 t/ha.

de la moyenne nationale, 1/ s'est accru en passant de 8% de la valeur de la production de coton en 1979 à 13% en 1983 2/. Bien que cet accroissement soit en partie lié aux nouvelles responsabilités prises par la SODECOTON, cette dernière cherche cependant des moyens pour accroître l'efficacité de son service de vulgarisation tout en réduisant son coût.

Les nouvelles orientations de la SODECOTON

5.26 Le service de vulgarisation de la SODECOTON a probablement atteint un point critique de son évolution. La phase de diffusion de techniques simples s'est accomplie avec succès et une nouvelle phase est entrain de s'ouvrir avec des techniques plus sophistiquées telles que la motorisation, les herbicides, le maintien de la fertilité et l'association agriculture/élevage. Cette nouvelle phase risque de demander des agents de vulgarisation d'un niveau de formation plus élevé ou ayant une spécialisation plus approfondie. Pour cela, la SODECOTON est actuellement entrain d'essayer les trois approches suivantes :

(a) la première vise à transférer progressivement la fonction de diffusion technique à un vulgarisateur de secteur de haut niveau, assistant environ 3500 producteurs au cours de tournées régulières dans les villages, c'est à dire remplaçant environ 25 vulgarisateurs actuels dans cette fonction ;

(b) la deuxième consiste à développer des petits réseaux d'agents spécialisés dans certaines techniques telles que le traitement ULV, le machinisme agricole, l'élevage, le crédit agricole ; et

(c) la troisième vise à poursuivre le développement des GVP en leur transférant progressivement de nouvelles responsabilités telles que la gestion du magasin d'approvisionnement et la tenue des comptes.

Ces trois approches sont en fait complémentaires et ensemble peuvent constituer une solution possible pour la vulgarisation à moyen terme. Simultanément le besoin d'information générale par exemple sur les marchés, les prix, la localisation des différents services d'assistance, pourrait être satisfait partiellement sinon totalement à travers les mass media tels que la presse rurale, les bulletins techniques, la radio et peut être la télévision demain.

Les services de vulgarisation dans les autres sociétés de développement

5.27 En plus de la SODECOTON, quatre autres importantes sociétés de développement ont vu le jour dans les années 60 et 70 :

(i) la SODECAO opère dans le centre-Sud avec un large réseau d'environ 590 vulgarisateurs pour une population d'environ

1/ Le coût total annuel de la vulgarisation s'élevait à 1,1 million de FCFA/vulgarisateur en 1983 alors que la moyenne nationale était environ de 1,2 million de FCFA.
2/ 8000 FCFA par tonne de coton commercialisée en 1983.

USAID LIBRARY
YAOUNDE

USAID LIBRARY
YAOUNDE

180 000 petits planteurs ;

(ii) la SEMRY, au Nord, s'est spécialisée dans les périmètres irrigués rizicoles ; son réseau d'environ 500 vulgarisateurs assiste de l'ordre de 50 000 riziculteurs ;

(iii) l'UCCAO, dans la province de l'Ouest, est une union de coopérative qui a pris la responsabilité de la vulgarisation; son réseau d'environ 236 vulgarisateurs 1/ assiste une population de près de 100 000 petits producteurs ; et

(iv) les ZAPI dans la province de l'Est, ont environ 60 vulgarisateurs pour 18000 petits planteurs.

En utilisant la SODECOTON comme référence, les quatre sociétés ci-dessus ont été comparées des points de vue de leur organisation, de leurs méthodes et de la participation des agriculteurs.

5.28 Les quatres sociétés, comme la SODECOTON, sont plus ou moins organisées verticalement avec l'accent mis sur une ou plusieurs cultures de rente à savoir le riz pour la SEMRY, le café pour l'UCCAO, le cacao pour la SODECAO et le café plus le cacao pour les ZAPI. L'étendue de l'intégration verticale des fonctions varie cependant d'une société à l'autre. A une extrémité, la SEMRY, pour le riz, présente l'intégration la plus complète des opérations depuis le génie rural (construction et entretien des périmètres) jusqu'à la rizerie en passant par l'allocation des terres, l'approvisionnement en intrants, la recherche appliquée, la vulgarisation, le crédit et la commercialisation. A l'autre extremité, la SODECAO s'est surtout spécialisée en vulgarisation avec quelques activités périphériques (routes rurales, approvisionnement de quelques intrants et lutte phytosanitaire) sans être impliquée dans le domaine de la commercialisation et du traitement agro-industriel. L'UCCAO présente une chaine complètement intégrée pour le café et se préoccupe du développement des bas-fonds et des cultures vivrières. Finalement l'organisation des ZAPI regroupe l'éventail le plus large d'activités rurales, probablement excessif au regard de sa capacité de gestion; ses activités comprennent non seulement toutes les opérations concernant le café et le cacao mais encore la vulgarisation et la commercialisation des cultures vivrières, l'infrastructure villageoise et les services sociaux. L'intégration verticale a en générale donné de bons résultats au Cameroun particulièrement dans le cas de la SODECOTON et celui de la SEMRY. Cette intégration a été également appréciée par les agriculteurs qui plus souvent préfèrent traiter avec un seul interlocuteur responsable des différents services dont ils ont besoin plutôt que de s'adresser à plusieurs ; à travers leur vulgarisateur, ils obtiennent facilement du crédit à court terme, sont approvisionnés à temps et sont assurés de commercialiser leur production sans difficulté. L'accent trop marqué sur une culture de rente, qui a été souvent reproché à la SODECOTON, peut être en partie corrigé en élargissant les termes de référence des sociétés à l'ensemble du sytème de production. Etendre les responsabilités de ces sociétés afin de couvrir tous

1/ Ce nombre doit croître jusqu'à 300 vulgarisateurs dans le cadre du second projet de développement rural des Hauts-Plateaux financé par la Banque.

les aspects du développement rural peut cependant entraver leur fonctionnement comme les ZAPI en ont fait l'expérience.

5.29 Du point de vue méthodologique, la vulgarisation agricole dans les quatre sociétés s'est essentiellement faite par le contact direct entre vulgarisateurs et agriculteurs. Seule l'UCCAO a utilisé largement les agriculteurs de contact alors que les autres sociétés se sont surtout appuyées sur les groupes de producteurs. En ce qui concerne la diffusion technique, les quatre sociétés se retrouvent dans une situation similaire à celle de la SODECOTON: les "paquets" techniques simples pour le riz, le café et le cacao ont été vulgarisés pendant des années et le maintien des réseaux actuels de vulgarisation peut n'être plus justifié pour la seule répétition de ces "paquets" techniques, du point de vue du coût. Ces sociétés, comme la SODECOTON, ont à aborder maintenant des problèmes plus complexes et doivent se préparer à diffuser des technologies plus sophistiquées (cf. par. 5.26). L'utilisation des mass media est encore embryonnaire à l'exception peut-être de la SODECAO qui a été plus innovatrice dans la diffusion de bulletins techniques et autres documents imprimés. Ces mass media associés à une assistance technique de plus haut niveau pourraient sans doute accroître l'efficacité de la vulgarisation tout en réduisant son coût (cf. chapitre VII).

5.30 En ce qui concerne la participation des agriculteurs, les quatre sociétés ont eu des comportements différents. La SODECOTON et la SEMRY n'y ont pas attaché beaucoup d'importance jusqu'à récemment alors que les ZAPI, depuis leur création, y ont mis l'accent avec l'établissement des CODEVI et une représentation des agriculteurs au sein de la direction de la société et dans son conseil d'administration. Il est actuellement difficile de mesurer l'impact de cette approche particulièrement dans le cas des ZAPI où les difficultés financières et de gestion ont peut-être masqué les effets positifs de cette participation. L'UCCAO, en tant qu'union de coopératives, est également un très bon cas de forte participation des producteurs aux différents niveaux de la structure coopérative.

D. La vulgarisation privée

5.31 Dans le cadre de cette analyse sous-sectorielle, les services privés de vulgarisation ont été spécialement étudiés dans la province de l'Ouest; d'autres probablement existent ailleurs au Cameroun mais aucune recherche systématique n'a été conduite. Seuls trois cas ont été passés en revue afin de mettre en lumière les traits originaux de la vulgarisation privée et en estimer le potentiel de développement : les deux premiers concernant deux entreprises d'exportation de légumes (la Société Camerounaise de Légumes - SOCALEG et la Société Africaine de Fruits et Légumes - SAFEL) et le troisième une entreprise de tabac (BASTOS/SACTA). Ces trois entreprises sont en compétition pour garder et/ou accroître leur réseau respectif de producteurs/fournisseurs en leur proposant des prix attrayants à la production 1/.

5.32 En ce qui concerne la production et l'exportation des légumes, les

1/ Haricots verts : 100 FCFA le kg d'octobre à décembre avec des prix plus élevés en janvier/février lorsque l'irrigation est nécessaire ; tabac : de 230 FCFA/kg (Burley) à 400 FCFA/kg (Virginia blond).

principaux produits sont le haricot vert fin et extra-fin pour le marché européen, le poivron, les tomates, la salade, les celeris et certains fruits pour le marché de l'Afrique Centrale 1/. La surface totale maraîchère pour l'exportation est estimée à environ 400 ha pour de l'ordre de 10 000 producteurs (0,04 ha par producteur). La SAFEL ainsi que la SOCALEG sont organisées verticalement en contrôlant à la fois l'approvisionnement en intrants, la vulgarisation, la lutte phytosanitaire, la commercialisation, le triage, l'emballage et l'expédition par avion. Leurs services de vulgarisation ont tous les deux une structure à trois niveaux, qui comprend à partir du sommet un directeur de production (DP), plusieurs chefs de secteurs (CS) et de nombreux chefs de production villageois (CPV), ces derniers étant assistés par des vulgarisateurs temporaires (VT). Les deux DP viennent du secteur privé ; ils ont tous les deux un diplôme supérieur d'études commerciales et ont reçu un complément de formation technique dans leurs entreprises ; leur rémunération est relativement élevée et de plus complétée par des primes en fonction des bénéfices annuels 2/. Les CS sont recrutés parmi les leaders régionaux et sont chargés d'établir et si posible d'accroître le réseau des producteurs. Les CS ne reçoivent pas de salaires mais sont payés sur la base de 5 FCFA/kg de produits exportables. Les CP sont habituellement choisis parmi les chefs de village et sont chargés de contacter individuellement les producteurs, d'établir la liste finale des contractuels et d'organiser la production et la commercialisation au niveau du village; ils sont assistés par les VT qu'ils choisissent parmi les jeunes agriculteurs ayant été à l'école ; les VT sont formés par les entreprises sur les techniques spécifiques du maraîchage, particulièrement sur le contrôle phytosanitaire et l'utilisation des pulvérisateurs ; ils travaillent de 2 à 3 mois par an, assistent chacun de 20 à 30 maraîchers et reçoivent un salaire fixe (environ 7000 FCFA/mois). Au cours de la dernière compagne de 1983, les deux entreprises combinées avait un réseau d'environ 500 VT 3/. Environ 20% du coût de la vulgarisation 4/ est inclus dans l'ensemble (semences + engrais + pesticides + vulgarisation) qui est repayé par les maraîchers. Les entreprises prévoient de développer leurs réseaux respectifs en relation avec l'accroissement annuel des exportations, notamment au cours de l'hiver (janvier-février) qui correspond à la période des prix les plus élevés sur le marché européen. Elles ont également l'intention de s'équiper davantage pour le conditionnement des légumes: la SAFEL dispose déjà d'une petite conserverie et la SOCALEG étudie le projet d'une unité de surgélation.

5.33 L'entreprise de tabac (BASTOS/SACTA) est aussi organisée verticalement. En 1982, sa production était d'environ 1000 t soit 900 t de Burley et de Maryland et environ 100 de Virginia blond. Au cours des

---

1/ Essentiellement les pays de l'Union pour le Développement Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC).

2/ De l'ordre de 300 à 400 000 FCFA/mois c'est à dire 12 000 à 15 000 dollars/an y compris les primes.

3/ Ce chiffre a été calculé sur la base du ratio 1 VT pour environ 50 à 100 kg de semences de haricots. 1 kg permet de cultive 0,01 ha avec une production moyenne d'environ 80 kg (150 kg dans d'excellentes conditions).

4/ Le coût total de la vulgarisation par les VT est estimé à 10,5 millions de FCFA/an. Les maraîchers repaient de l'ordre de 2 millions de FCFA soit 500 FCFA par kg de semences; environ 4 t de semences sont nécessaires pour planter 400 ha.

dernières années, l'entreprise a perdu une partie de ses producteurs qui ont été plus attirés par la production maraîchère ; elle essaye maintenant de les regagner en développant le tabac de Virginia selon le procédé "flue-curing" qui demande beaucoup de main d'oeuvre mais a l'avantage d'un prix très attrayant à la production (400 FCFA/kg). Le service de vulgarisation est dirigé par un chef de production, ingénieur camerounais, ayant un diplôme supérieur commercial, plus une formation par l'entreprise sur les techniques du tabac. Le réseau comprend 40 vulgarisateurs permanents, selectionnés dans les villages où ils assistent environ 5000 producteurs ; l'accent est actuellement mis sur le tabac de Virginia, particulièrement sur le suivi des 200 petits fours pour le "flue-curing" 1/. Les vulgarisateurs sont formés par l'entreprise sur les techniques du tabac et suivent également des cours par correspondance (INADES) ; leur salaire est de 20 000 FCFA. L'approche de la vulgarisation y est tout à fait similaire à celle de la SODECOTON c'est à dire que chaque vulgarisateur est responsable de l'ensemble des opérations de production y compris l'approvisionnement en intrants, l'assistance technique et la commercialisation. L'entreprise considère actuellement que son réseau dense de 125 producteurs par vulgarisateur est un investissement initial pour promouvoir la production de tabac de Virginia, mais une fois cette production établie, elle prévoit de le réduire fortement.

5.34 Les principaux traits originaux de ces entreprises privées sont de trois ordres :

(i) l'intégration verticale des opérations ;

(ii) la participation des agriculteurs au travers d'incitations rémunératrices ; et

(iii) un personnel de direction polyvalent, très restreint.

Ces entreprises sont sans doute les mieux placées pour le développement des productions agricoles à haute valeur commerciale. En supposant qu'elles se développent davantage au Cameroun, il faudra repenser le rôle de la vulgarisation publique et parapublique afin d'éviter les double-emplois mais plutôt de favoriser leur complementarité, la DIRAGRI et les sociétés de développement assistant davantage les producteurs dans les domaines généraux tels que les systèmes de production, la conservation des sols, le maintien de leur fertilité et la gestion des exploitations (cf. chapitre VII). Finalement, certaines leçons que l'on peut tirer de l'experience du secteur privé pourraient sans doute s'appliquer au secteur public et parapublic par exemple :

(i) la forte attention apportée par le secteur privé au rapport efficacité/coût, démontrée par la limitation du personnel de direction pour lequel la qualité est préférée à la quantité et

1/ Le Flue-curing est un procedé de séchage à air chaud. Pour ce faire, BASTOS a mis au point des petis fours selon une technologie appropriée. Chaque four permet de sècher environ 300 kg de produit final ce qui correspond à la production d'environ 2 à 3 agriculteurs. Pour trois fours, il y a un "technicien" formé par l'entreprise pour assurer la supervision; il est directement payé par les agriculteurs.

par l'utilisation de personnel temporaire quand cela est possible en fonction du cycle de production ; et

(ii) la forte promotion de la participation des agriculteurs au travers d'incitations rémunératrices.

VI. LA FORMATION RURALE

A. Le système d'éducation agricole (cf. Tableau 8)

6.01 Avant février 1984, la responsabilité de l'éducation agricole était partagée entre le Ministère de l'Education (MINED) et le MINAGRI. Le MINED était chargé des niveaux universitaires comprenant l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique (ENSA) de N'Kolbisson près de Yaoundé et l'Institut des Techniques Agricoles (ITA) de Dschang. De son coté le MINAGRI, à travers sa Direction de l'Education Agricole (DEA), était responsable des écoles d'agriculture pour la formation des techniciens et des agents techniques agricoles. Depuis sa création, le MESRS s'est vu transféré les responsabilités antérieures du MINED alors que celles du MINAGRI n'ont pas changées. Chaque année, le système actuel de l'éducation agricole forme le contingent de cadres suivants :

- 150 ingénieurs 1/ correspondant à un cycle de 5 ans d'études après le baccalauréat (30% du contingent) ;
- 215 techniciens agricoles correspondant à un cycle de 2 ans d'études après le baccalauréat, (44%) ; et
- 130 agents techniques agricoles correspondant à un cycle de 2 années d'études après le BEPC (26%).

Le système d'éducation agricole a été considérablement amélioré au cours des 5 dernières années avec l'assistance de la Banque 2/ et de l'USAID 3/. Le nombre d'étudiants s'est accru substantiellement et la qualité de l'enseignement s'est amélioré avec une meilleure programmation, des installations et de l'équipement plus adaptés. Ce système est cependant confronté au trois problèmes suivants :

(a) il y a eu jusqu'à maintenant manque de liaison entre éducation agricole, recherche et vulgarisation, probablement dû à l'insuffisance de liens organiques entre le MINED, le MINAGRI,

1/ Ce chiffre comprend à la fois les ingénieurs agronomes (de conception) et les ingénieurs des travaux agricoles (d'application).

2/ Troisième Projet d'Education - rapport d'évaluation No. 979 A-CM. Le projet visait à améliorer l'ITA (Dschang) et les trois écoles de techniciens agricoles (Bambili, Ebolowa et Maroua).

3/ Créations de l'Université agricole de Dschang sur le modèle américain "Land Grant". Ce projet reçoit une aide substantielle de l'USAID et constitue d'ailleurs la plus large opération agricole de cet organisme au Cameroun s'élevant à 43 millions de dollars US (16,7 de subventions et 26,7 de prêt). Le personnel enseignant et l'assistance technique de l'Université de Floride est déjà en place.

la DGRST et les sociétés régionales de développement. Le système d'éducation agricole a trop souvent opéré en vase clos avec des professeurs coupés de la recherche agricole et des programmes de développement rural en cours, donnant par voie de conséquence un enseignement peu relié aux conditions spécifiques de l'agriculture camérounaise. On attend maintenant beaucoup du MESRS nouvellement créé qui devrait améliorer la liaison entre éducation agricole et recherhe en regroupant ces deux fonctions en son sein; l'établissement de l'Université agricole de Dschang qui prévoit un intégration étroite de l'enseignement à la recherche devrait également y contribuer.

(b) il y a manque de manuels de référence et de documents didactiques sur l'agriculture camerounaise. On trouve actuellement peu de choses sur l'état des techniques pour les principales cultures et sur les problèmes liés à la fertilité et à la conservation des sols, aux systèmes de production, à l'organisation et la gestion des exploitations dans les différentes régions du pays. Ce manque affecte non seulement les enseignants et les étudiants mais aussi le personnel agricole en général et même certains agriculteurs qui ont été scolarisés.

(c) il y a probablement déséquilibre entre le contingent de cadres fourni par le système d'éducation et la demande du secteur agricole. Bien qu'il y ait manque de données, 1/ certains faits indiquent cependant que cette demande n'est pas pleinement satisfaite. Par exemple le personnel du MINAGRI présente actuellement une distribution déséquilibrée, les cadres de haut niveau étant proportionnellement trop nombreux par rapport aux techniciens et autres employés (cf. par. 5.14) 2/. Théoriquement le contingent sortant chaque année du système d'éducation devrait progressivement corriger ce déséquilibre mais en fait il le renforce avec 30% d'ingénieurs, 44% de techniciens mais seulement 26% d'agents techniques. De plus l'éducation agricole ne forme que des fonctionnaires, sans considération pour la demande potentielle du secteur privé. Cela peut conduire à une fonction publique agricole pléthorique, comme on peut déjà l'entrevoir pour la vulgarisation, avec simultanément une pénurie croissante de personnel formé dans le secteur privé, notamment dans les entreprises agricoles.

B. La formation permanente des cadres agricoles

6.02 Le MINAGRI n'est actuellement pas équipé pour assurer la formation

1/ Les données sur la demande de personnel formé dans le secteur agricole sont soit partielles (par exemple l'étude récente sur la demande isolée d'ingénieurs agronomes de catégorie A, réalisée par l'Université de Cornell) ou trop anciennes (par exemple l'études de la DEA de 1972).

2/ Selon la distribution actuelle de personnel du MINAGRI, il y a 21% de cadres A (473 ingénieurs), 38% de cadres B (837 techniciens) et 34% de cadres C (745 agents techniques). Source MINAGRI.

permanente et le recyclage de ses ingénieurs et techniciens (cf. par. 5.15), les seules opportunités de formation correspondant aux séminaires et conférences internationales qui sont organisés de temps en temps. Il n'y a ni analyse systèmatique des besoins de formation des différentes catégories de personnel ni programmes organisés pour satisfaire ces besoins. De plus, les cadres n'ont aucune possibilité offerte pour se maintenir informés sur l'évolution des techniques et les résultats de la recherche scientifique. Le MINAGRI ne possède pas de bibliothèque technique et n'a pas de sytème pour faire circuler l'information scientifique et technique. La situation est légèrement meilleure dans les sociétés de développement qui restent cependant mal équipées pour la formation de leurs cadres. Deux organismes privés à but non lucratif, l'Association pour la Formation des Cadres de l'Industrie et de l'Administration (AFCA) et l'Institut Panafricain de Développement (IPD) sont déjà impliqués dans la formation des fonctionnaires de haut niveau et pourraient sans doute participer à l'établissement d'un système de formation permanente pour les cadres du MINAGRI.

C. La Formation des Vulgarisateurs

6.03 La formation permanente des vulgarisateurs du service publique est pratiquement inexistante et demande donc à être établie (cf. par. 5.15), 1/ alors qu'elle est systématiquement programmée dans les sociétés régionales de développement. Ces sociétés organisent deux types de formation :

(a) une formation initiale relativement longue après recrutement (3 à 6 mois). A l'UCCAO par exemple cette formation particulièrement complète est étalée sur 5 mois et porte sur 5 thèmes principaux : (i) connaissance scientifique de base (sols, climats, agrobiologie) ; (ii) environnement physique et humain ; (iii) technologies agricoles proposées ; (iv) associations de producteurs ; et (v) techniques de communication. Les résultats de ce type de formation ont été le plus souvent satisfaisants bien que les formateurs estiment que la durée du stage devrait être allongée étant donné le niveau limité d'éducation de base des vulgarisateurs nouvellement recrutés ; et

(b) une formation permanente sous forme de sessions courtes (habituellement une chaque quinzaine). Elle est organisée tout au long de l'année et porte sur les techniques qui sont au fur et à mesure diffusées aux agriculteurs. Dans certains cas, cependant, la formation qui fait l'objet de ces sessions laissent le pas à la transmission des consignes sans que les vulgarisateurs ne participent beaucoup et sans qu'ils puissent faire remonter l'expérience acquise sur le terrain.

1/ A l'exception du projet de la MIDENO où les vulgarisateurs de la DIRAGRI sont formés.

D. La Formation des Agriculteurs 1/ (cf. Tableau 9)

6.04 Depuis 1975, les programmes de formation pour les agriculteurs, particulièrement pour les jeunes, se sont rapidement développés au Cameroun. Ces programmes cherchent à répondre à la demande croissante de formation de la population rurale mais aussi à ralentir l'émigration rurale en préparant mieux les jeunes agriculteurs à développer de façon profitable leurs exploitations. Le Gouvernement attache une haute priorité à ces programmes avec une allocation 2/ de 6,4 milliards de FCFA dans le Cinquième Plan (soit 15,5 millions de dollars US). Environ 90 centres de formation ont été créés jusqu'à maintenant avec un contingent annuel de 1300 à 1400 jeunes agriculteurs formés (1982) ; ce chiffre devrait plus que doubler au cours de la réalisation du Plan avec un objectif de 3000 jeunes agriculteurs formés par an. Ces centres sont cependant très héterogènes du points de vue de la méthode, de la durée du stage de formation, du support institutionnel, du coût et des résultats finaux ; ils ont été classés en quatre catégories :

(i) les Centres de formation de l'office National pour la Participation au Développement (CF/ONPD) dirigés par l'ONPD, avec 46% du contingent de jeunes agriculteurs formés annuellement ;

(ii) les Centres de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA) dirigés par la DEA du MINAGRI, avec 18% ;

(iii) les Centres de Formation de la SODECAO (CF/SODECAO) avec 21% ; et

(iv) divers autres centres de formation gerés par certaines ONG avec 12% ;

La DIRAGRI du MINAGRI dispose aussi d'un réseau de 16 Centres de Formation Rurale (CFR) 3/ mais ces derniers ne sont actuellement pas en service à cause de limitations budgétaires.

CF/ONPD

6.05 C'est le programme gouvernemental le plus important avec environ 650

1/ Sous-chapitre en partie basée sur "l'Etude d'Evaluation du Programme d'Installation des jeunes agriculteurs" réalisée par la SEDA en octobre 1982.

2/ Dans la Cinquième Plan, 24,9 milliards FCFA sont affectés à la "Structuration du Monde Rural" y compris 21% pour la vulgarisation, 10% pour la Coopération, 19% pour le Développement Communautaire et 26% pour la formation des jeunes agriculteurs.

3/ Les CFR ont été conçus pour les cycles de formation courte orientés vers les population environnantes à chaque centre. Le personnel DIRAGRI est apparemment en place mais les budgets opérationnels des CFR semblent trop limités pour mener la formation.

jeunes agriculteurs formés annuellement 1/ et 4000 depuis 1975. L'ONPD procède de la façon suivante :

(i) il sélectionne les jeunes ruraux dans les provinces avec l'aide de l'administration en place selon des critères pré-établis 2/ ;

(ii) il les forme, si possible dans leur propre province, au cours d'un stage permanent de 8 mois comprenant 2 mois d'instruction civique et militaire et 6 de formation agricole ;

(iii) il leur fournit une assistance technique et financière après formation pour qu'ils puissent développer leur exploitation dans leur propre village ; et

(iv) il continue d'assister les jeunes au cours de toute la phase de démarrage de leur exploitation.

L'ONPD dispose actuellement de 6 centres de formation dont 4 fonctionnent depuis 1975 3/ et 2 seulement depuis 1982 3/. Au cours de la période de formation, les stagiaires sont totalement supportés par le Gouvernement mais ne sont pas rénumérés pour leur participation aux travaux agricoles de leur centre respectif. A la fin du stage, chaque jeune reçoit 360 000 FCFA comprenant 160 000 FCFA de subvention en argent liquide pour sa subsistence initiale et l'achat de petit équipement, et un prêt de 200 000 FCFA sans intérêt avec un differé d'un an et des échéances échelonnées sur 6 ans.

6.06 Les résultats du programme de l'ONPD ont été jusqu'à maintenant mitigés :

(i) en moyenne 15% des jeunes agriculteurs formés ont abandonné leurs exploitations, ce chiffre s'élevant à 35% dans le Centre-Sud ;

(ii) 30% des jeunes agriculteurs n'ont pas rempli leur contrat 5/ établi avec l'ONPD ; et

(iii) le pourcentage de repaiement des prêts a été particulièrement bas (20%) 6/.

1/ Le contingent moyen formé par centre est d'environ 160 jeunes agriculteurs.

2/ Les critères de sélection comprennent : (i) la cityonneté camerounaise; (ii) l'age de 18 à 34 ans ; (iii) l'aptitude physique ; (iv) le désir de devenir agriculteur ; et (v) la disposition de terre au village.

3/ Ohala et Njore (Centre-Sud) ; Yabassi (Littoral) ; Langui (Nord).

4/ Gwofon (Nord-Ouest) et Labré (Est).

5/ Le contrat prévoit le développement d'une exploitation de 2,5 ha (0,5 ha de cultures vivrières et 2 ha de cultures de rente) ; de plus 0,5 ha doit être développé chaque année au cours des 5 premières années d'établissement.

6/ Ce pourcentage ne concerne que les provinces du Nord, aucune donnée n'ayant été fournie pour les autres provinces.

Ces performances relativement insatisfaisantes sont sans doute à attribuer à une combinaison de 5 facteurs :

(i) les procédures de recrutement n'ont pas été suffisamment strictes avec pour conséquence l'enrôlement de certains jeunes ruraux n'étant pas initalement interessés par l'agriculture ;

(ii) le contenu de la formation n'a pas toujours bien répondu aux problèmes pratiques de l'établissement d'une exploitation ;

(iii) l'accès à la terre pour les jeunes ruraux a été souvent difficile même dans leur propre village ;

(iv) l'assistance financière du Gouvernement a été trop limitée avec des conditions de repaiement inappropriées 1/ ; et

(v) l'assistance technique après la formation a souvent été négligée, à l'exception des jeunes agriculteurs suivis par les sociétés régionales de développement.

CFJA

6.07 Le programme des CFJA a mieux réussi des points de vue de l'établissement des exploitations (seulement de 5 à 9 % d'abandon) et du repaiement des prêts (60 à 80 %). Ce programme a été initialement lancé par une ONG suisse, la Fédération Genevoise de Coopération (FGC), relayée ensuite par l'Association Internationale pour la Protection de l'Enfance (AIPE) en collaboration avec la DEA du MINAGRI. Les CFJA fonctionnent différemment des CF/ONPD des trois points de vue suivants :

(i) recrutement : seuls les jeunes couples de réels agriculteurs sont éligibles au lieu de célibataires quelquefois peu motivés.

(ii) formation : le stage de formation dure une année, les stagiaires étant logés par le centre. Au cours de la journée, ces derniers reçoivent une assistance technique directement dans les champs et, le soir, des séances de formation sont organisées sur les thèmes agricoles le plus souvent reliés aux travaux du jour. Il y a de plus une formation spécifique pour les femmes.

(iii) assistance financière : chaque couple travaille quasiment à plein temps sur l'exploitation du centre; il reçoit au début une parcelle de 2 ha avec total usufruit. De plus, le centre dispose de champs collectifs qui sont cultivés par l'ensemble des stagiaires. La vente des produits provenant des parcelles individuelles est entièrement au profit de chaque couple alors que celles des champs collectifs permet de constituer un capital qui est à la fin du stage partagé entre les couples mais

1/ Le repaiement des prêts commence l'année 2, alors que les jeunes agriculteurs ne sont pas encore en mesure de repayer, particulièrement dans le cas de plantations pérennes.

retourné sous forme d'équipement 1/ ; de plus chaque couple bénéficie de la dotation de 360 000 FCFA comme dans le cas des CF/ONPD.

Dix CFJA sont actuellement en fonctionnement, chacun recevant en moyenne 25 couples d'agriculteurs par an. Les coûts d'investissement initial ont été d'abord supportés par la FGC puis par l'AIPE 2/, alors que les coûts opérationnels sont à la charge de la DEA du MINAGRI. Ces coûts opérationnels comprennent : (i) les salaires et le fonctionnement d'une petite équipe par centre composée d'un directeur, d'un chef d'exploitation et d'un assistant technique itinérant chargé de suivre les couples une fois retournés dans leurs villages respectifs ; et (ii) les salaires et le fonctionnement d'un Centre de coordination et d'Appui (CCA) 3/. Le coût annuel par couple formé a été estimé de 150 000 à 200 000 FCFA (375 à 500 dollars EU) 4/.

Les Centres de Formation de la SODECAO (CF/SODECAO)

6.08 Depuis 1975, la SODECAO a développé un programme spécial de formation pour les jeunes agriculteurs avec l'établissement de 44 centres de formation, chacun ayant une capacité de 24 stagiaires. L'approche de la SODECAO diffère de celles à la fois des CFJA et de l'ONPD des trois points de vue suivants :

(i) recrutement : la SODECAO ne selectionne que les jeunes agriculteurs ayant déjà leur propre exploitation ;

(ii) durée du stage : le programme de formation est étalé sur trois ans mais avec des sessions régulières ne dépassant jamais la journée, chaque stagiaire continuant à travailler dans son exploitation ; et

(iii) assistance technique : elle est assurée par le réseau de vulgarisation de la SODECAO pendant et après la période de formation.

Environ 2500 jeunes agriculteurs ont été formés depuis 1975. En ce qui concerne le coût, le système de la SODECAO se révèle le moins cher à la fois pour l'investissement initial (il n'y a besoin d'aucune infrastructure d'hébergement) et pour les coûts opérationnels (une équipe de formation travaille sur plusieurs centres en rotation).

Les Centres de Formation des ONG

6.09 Les organisations à la fois catholiques et protestantes sont depuis longtemps impliquées dans la formation des jeunes agriculteurs. Elles ont établi au total une quinzaine de centres de formation le plus souvent appelés "fermes écoles" qui fonctionnent en gros de la même façon que les CFJA mais

1/ Ce capital collectif sert habituellement à fournir à chaque couple une paire de boeufs et une charrue.
2/ Investissement non connu; besoin de recherche supplémentaire.
3/ Coût opérationnel non connu; besoin de recherche supplémentaire.
4/ Estimation faite sur la base de 1,2 million de FCFA par agent avec en plus 1 million de FCFA par Centre représentant le coût du support du CCA.

avec un coût moins élevé par couple formé. Le but poursuivi est d'avoir une ferme école qui s'autofinance entièrement, le produit de vente des productions agricoles supportant en gros les dépenses opérationnelles. Il semble cependant que ces dépenses ont été jusqu'à maintenant plus élevées que la valeur des produits ce qui a demandé un support financier supplémentaire des ONG en plus de l'investissement initial. Dans la plupart des cas, cet investissement a été maintenu à un niveau relativement bas en faisant appel à la participation des communautés villageoises pour la main d'oeuvre et en utilisant les techniques traditionnelles de construction.

Evaluation et Recommandations

6.10 Selon les orientations du Cinquième Plan, la formation des jeunes agriculteurs pourrait être renforcée et dévelopée en accroissant la capacité de formation tout en corrigeant certains défauts qui se sont révelés notamment dans le programme de l'ONPD. La solution SODECAO est particulièrement attrayante si l'on considère son rapport efficacité/coût ; le sont également celles des CFJA et des ONG. En plus de ces programmes pour les jeunes agriculteurs, d'autres types de formation pourraient être également développés au niveau des villages par exemple l'alphabétisation fonctionnelle liée à la gestion des exploitations et à celle des associations de producteurs comme il est proposé dans le cadre du deuxième Projet de Fond Spécial d'Aménagements Ruraux (FSAR II).

Formation par Correspondance - l'INADES

6.11 L'institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES), dont le siège est à Abidjan en Côte d'Ivoire, a depuis 1979 développé des cours agricoles par correspondance ainsi que des séminaires d'alphabétisation fonctionnelle au Cameroun. Ces cours agricoles sont conçus pour les agriculteurs ainsi que pour les vulgarisateurs et sont combinés avec des séminaires périodiques. Le programme total s'étale sur quatre années pour un coût global de 80 000 CFA par stagiaire (200 dollars US). L'INADES a été particulièrement active dans les provinces de l'Ouest et des Nord Ouest 1/ où environ 800 personnes ont été formées, dont 60% d'agriculteurs, 30% de vulgarisateurs, et 10% d'autres professions. Dans les autres provinces, l'INADES a signé des contrats avec la SODECOTON, la SEMRY, et les ZAPI pour compléter la formation des vulgarisateurs. De plus, dans le domaine de l'alphabétisation fonctionnelle, l'INADES a environ 500 stagiaires dont la plupart sont des femmes. Selon l'avis des anciens stagiaires et des institutions, les services de l'INADES sont considérés comme très utiles bien qu'aucune étude d'évaluation n'ait été réalisée.

VII. PROBLEMES ET RECOMMANDATIONS

A. Récapitulation des Problèmes

7.01 La présente analyse confirme la plupart des problèmes soulevés dans

1/ Dans ces deux provinces l'INADES a un budget annuel de 30 million de FCFA (75 000 dollars US).

le bilan diagnostic 1960-1980 (cf. par. 2.07 et 2.09) et en met d'autres en lumière. En termes de priorité, les problèmes institutionnels sont sans doute les plus sérieux mais aussi les plus difficiles à résoudre. Tous ces problèmes sont récapitulés ci-dessous selon la même classification que dans le chapitre I :

(a) Les clients

- Les services de vulgarisation souvent ne connaissent pas très bien leurs clients et leurs besoins évolutifs. Il y a manque d'enquêtes appropriées pour mieux comprendre les systèmes de production existants et les problèmes tels qu'ils sont perçus par les agriculteurs. Un domaine particulièrement peu connu est celui des jeunes ruraux, de leur migration croissante vers les villes et de leur problème d'accession au foncier (cf. par. 3.02).

- Il y a manque de suivi et d'évaluation des programmes de vulgarisation. Dans beacoup de cas, le personnel de vulgarisation ne comprend pas pourquoi ses clients n'appliquent pas les techniques qui leur sont proposées (cf. par. 3.03).

- Les agriculteurs en général ne participent pas à l'élaboration des programmes de vulgarisation. Ils sont rarement consultés sur le type d'assistance technique qu'ils souhaiteraient. Ils n'excercent pratiquement aucun contrôle sur les services de vulgarisation (cf. par. 5.08).

(b) Les technologies proposées

- La liaison entre les programmes de recherche et de vulgarisation est inadéquate (cf. par. 4.06).

- Il y a manque de technologies pour les cultures vivrières particulièrement dans les zones forestières humides (Centre-Sud, Est et Sud-Ouest), (cf. par. 4.04).

(c) Le système de communication

- La vulgarisation est basée sur le contact direct entre vulgarisateurs et agriculteurs en faisant très peu appel aux "mass media" (cf. par. 5.07).

- Il n'y a aucun organisme pour concevoir, produire, utiliser et conserver les documents imprimés et audio-visuels pour la vulgarisation et la formation (cf. par. 5.07).

- Le réseau de vulgarisation de la DIRAGRI n'est pas aussi éfficace qu'il pourrait être. Il nécessite une meilleure organisation et gestion, une définition plus précise des postes de travail et un renforcement considérable du système de formation. L'allocation budgétaire entre les coûts salariaux et les autres coûts opérationnels est inadéquate,

les premiers consommant la majeure part du budget au détriment des seconds. Enfin le réseau de la DIRAGRI, dans certaines régions, fait double emploi avec celui des sociétés régionales de développement (cf. par. 5.20).

- Le réseau du MINEPIA met l'accent sur la santé animale mais attache peu d'importance à la vulgarisation des techniques de production animale, particulièrement pour le petit élevage. Ce réseau rencontre les mêmes difficultés que celui de la DIRAGRI à savoir un manque de formation et de politique du personnel et une allocation inadéquate du budget. (cf. par. 5.20).

- Les vulgarisateurs, en général de niveau limité, ont bien su diffuser les techniques simples proposées jusqu'à maintenant mais ils peuvent éprouver des difficultés à appréhender les problèmes plus complexes qui surgisssent aujourd'hui au niveau des exploitations et à conseiller les agriculteurs sur des techniques plus sophistiquées (cf. par. 5.26).

- Il y a manque de coordination et d'échange d'informations entre les différents organismes de vulgarisation, au niveau national (cf. par. 3.02).

- Les structures coopératives du type SOCOOPED et SOCOODER, plus ou moins imposées du sommet, semblent perçues par les agriculteurs comme des institutions politiques, para-gouvernementales plutôt que leur propre affaire, à l'exception cependant du système coopératif de l'UCCAO dans la province de l'Ouest (cf. par. 3.11).

- Les coûts récurrents relativement élevés et croissants de la vulgarisation peuvent devenir difficiles à justifier au regard de son efficacité.

(d) <u>La Formation</u>

- La demande de cadres formés dans le secteur agricole, à la fois en qualité et en quantité, n'a pas été pleinement estimée au Cameroun et le contingent d'ingénieurs et de techniciens produit annuellement par l'éducation agricole peut ne pas satisfaire cette demande. De plus l'éducation agricole ne prépare que des fonctionaires sans considérer la demande potentielle du secteur privé (par. 6.01).

- L'éducation agricole s'est trop souvent réalisée en vase clos jusqu'à maintenant sans contacts suffisants avec la recherche et la vulgarisation (cf. par. 6.01).

- Dans le secteur agricole public, la formation permanente est pratiquement inexistante pour les vulgarisateurs et insuffisante pour les autres catégories de personnel (cf. par. 6.02).

- Malgré les récents efforts du Gouvernement, les types de formation proposés aux agriculteurs sont encore limités et probablement loin de satisfaire la demande potentielle.

- Les programmes spéciaux pour la formation des jeunes agriculteurs, en dépit d'un support financier considérable du Gouvernement, n'ont pas donné tous les résultats escomptés.

B. Etudes Complémentaires

7.02 Certains des problèmes présentés ci-dessus sont déjà bien documentés ; d'autres par contre ont besoin d'être analysés plus en profondeur afin d'y apporter des solutions précises et appropriées. Ainsi, une série d'études complémentaires ont été proposées au cours de la mission exploratoire (cf. Annexe A) avec les objectifs suivants :

- mieux connaître les agriculteurs, leurs systèmes de production et leurs besoins évolutifs ;

- analyser de façon plus approfondie l'ensemble de l'appareil de vulgarisation et de formation ;

- passer en revue l'utilisation actuelle des "mass media" et en évaluer le potentiel pour renforcer la vulgarisation en améliorant le rapport éfficacité/coût ;

- analyser les liaisons entre recherche et vulgarisation ;

- actualiser et développer les études sur la demande du secteur agricole en personnel formé et proposer en conséquence des mesures pour que le système d'éducation agricole satisfasse mieux cette demande ;

- analyser en détail les coûts récurrents actuels de la vulgarisation et proposer des mesures pour les réduire et/ou mieux les contrôler ; et

- renforcer le suivi et l'évaluation des programmes de vulgarisation.

Il est prévu que ces études soient conduites au cours de 1984, avant la mission globale d'analyse sous-sectorielle qui est provisionement programmée pour septembre 1984.

C. Recommandations provisoires - Possibilité d'un programme National pour la Vulgarisation et la Formation Rurale

7.03 La mission globale aura pour objectif de faire, conjointement avec le Gouvernement, des recommandations détaillées pour le sous-secteur. En attendant, les résultats de la présente analyse préliminaire laissent déjà entrevoir des recommandations provisoires qui demanderont à être élaborées. La plupart des problèmes soulevés au cours de la mission exploratoire avaient été déjà mis en lumière à la fin des années 70 par le MINAGRI qui, dans le cadre du Cinquième Plan de Développement, avait élaboré des voies de solutions

pour les résoudre et une stratégie cohérente à suivre (cf. chapitre II - B). Malheureusement la partie correspondante du Plan n'a pas encore été appliquée. Ceci n'est apparemment pas dû à un changement de politique de développement mais serait plutôt à attribuer au manque d'analyse approfondie de certains problèmes et à la difficulté de traduire des recommandations générales en programme à éxécuter. Le temps est peut-être venu de préparer un tel programme national visant à appliquer les principales recommandations du Plan. Ce programme, rencontrant ainsi les objectifs du Gouvernement, viserait à améliorer l'efficacité des services publics et parapublics dans le domaine de la vulgarisation et de la formation rurale. La Banque pourrait être bien placée pour assister le Gouvernement à le préparer et éventuellement contribuer à son financement étant donné son portefeuille de prêts dans le secteur agricole et sa participation à la présente analyse sous-sectorielle. Ce programme serait également en parfaite synergie avec le Projet National de Recherche Agricole dont le prêt devrait être bientôt négocié entre le Gouvernement et la Banque.

Stratégie à long terme pour la vulgarisation et la formation rurale

7.04 Le Cinquième Plan de Développement dans le domaine de la vuglarisation et de la formation, reflète clairement les objectifs du Gouvernement (cf. par. 2.10 à 2.12). Sur cette base, éventuellement complétée par d'autres recommandations provenant de l'analyse sous-sectorielle globale, une stratégie à long terme pourra être élaborée à l'issue de la mission de septembre; dès maintenant on peut entrevoir cependant certains de ses éléments principaux tels que :

(a) la promotion d'une plus grande participation des agriculteurs dans la définition des programmes de développement rural, notamment de leurs composantes de vulgarisation et de formation. Les agriculteurs, à travers leurs associations, devraient être non seulement consultés mais aussi exercer progressivement un certain contrôle sur le développement des services agricoles, particulièrement ceux de la vulgarisation et de la formation. Cet objectif du Gouvernement est déjà en partie atteint dans le cadre de l'UCCAO et devrait être poursuivi dans les autres régions du pays.

(b) le renforcement des services de vulgarisation tout en simplifiant et assouplissant leurs structures afin de mieux répondre aux besoins évolutifs de leurs clients. La volonté du Gouvernement de confier la responsabilité de la vulgarisation aux sociétés régionales de développement va dans ce sens. Le Gouvernement reconnaît que ces sociétés sont mieux placées pour exécuter les programmes de développement sur le terrain, particulièrement la vulgarisation, alors que le secteur public a une vocation marquée pour la définition de la politique de développement, la planification, l'élaboration du budget, le suivi et l'évaluation des opérations. Le niveau des vulgarisateurs devraient probablement être rehaussé afin de mieux assister les agriculteurs dans deux domaines complémentaires : (i) assistance spécialisée sur les techniques agricoles et d'élevage ; et (ii) conseil de gestion pour les exploitations. Chacun de ces domaines peut demander des agents

de formation différente.

(c) Accroissement de la liaison entre agriculteurs, vulgarisateurs et chercheurs. On attend un progrès substantiel du futur Projet National de Recherche Agricole avec le développement des TLU (cf. par. 4.16). Peut-être faudra-t-il aller plus loin dans le futur en demandant aux agriculteurs de participer à l'élaboration des programmes de recherche et même d'y exercer un certain contrôle.

(d) Développement des "mass media" (documents imprimés, radio et bientôt télévision) en association avec la vulgarisation afin d'accroître le rapport efficacité/coût dans le processus de diffusion technique. Dans ce domaine, les sociétés de développement peuvent n'avoir aucun avantage à élaborer et produire elles-mêmes les documents nécessaires pour la communication de masse alors qu'un organisme national spécialisé pourrait les assister en leur fournissant des documents de meilleur qualité à un moindre coût.

(e) Equilibre et complémentarité entre les sociétés de développement, les entreprises commerciales privées et les ONG dans la mise en oeuvre des programmes de vulgarisation. Le secteur privé, qui est aujourd'hui marginalement impliqué en assistance technique agricole, devrait être stimulé pour accroître sa participation. Ce secteur est probablement mieux à même de développer les productions de haute valeur commerciale telles que les fruits, les produits maraîchers, les oeufs, la viande de poulet et de porc à travers l'intégration verticale des fonctions comme c'est le cas dans la province de l'Ouest (cf. par. 5.31 à 5.34). Les entreprises privées, fournissant les intrants (engrais, pesticides, herbicides) et les équipements agricoles, pourraient être aussi invitées à participer d'une manière ou d'une autre à l'assistance technique des agriculteurs sous le contrôle du MINAGRI et de l'IRA. Dans ce nouveau cadre, les sociétés de développement pourraient n'offrir que les services complémentaires à ceux assurés par le secteur privé, avec l'accent mis sur les problèmes plus globaux de l'exploitation tels que les rotations culturales, la conservation des sols, le gestion et le conseil en commercialisation. Finalement les ONG qui ont souvent démontré leurs compétence à promouvoir la participation des agriculteurs et le développement communautaire pourraient être davantage encouragées et coordonnées dans ce sens, notamment dans les zones écologiquement moins favorables à la production agricole.

(f) Etablissement d'un système musclé pour le suivi et l'évaluation de la vulgarisation rurale. Le suivi de l'évaluation, comme on l'a vu (cf. par. 5.10), constitue la pierre angulaire de la vulgarisation, sans doute plus que pour les autres activités de développement rural. Un organisme de vulgarisation en effet, comme en marketing, doit en permanence évaluer le comportement de ses clients, leurs motivations, opinion et réactions aux techniques vulgarisées afin de mieux adapter les services qu'il

leur propose. Si chaque société a sa propre cellule de suivi et d'évaluation, il y a cependant besoin au niveau national d'une forte structure qui puisse assister ces cellules, conduire certaines enquêtes à la fois sur les exploitations et sur l'opinion des agriculteurs et pouvoir ainsi conseiller les organismes de développement sur les besoins évolutifs de leurs clients (cf. par. 3.03).

(g) Meilleur contrôle des coûts recurrents de la vulgarisation en relation avec leur efficacité et allocation plus appropriée des budgets laissant une part suffisante aux coûts opérationnels autres que les salaires.

En ce qui concerne la formation, les principaux objectifs seraient :

(a) d'établir une meilleure correspondance entre l'offre de personnel formé par l'éducation agricole et la demande, à la fois publique et privée, du secteur ; cela suppose d'évaluer précisement cette demande et de l'actualiser régulièrement ;

(b) d'associer pleinement l'éducation agricole aux programmes de recherche et de vulgarisation ;

(c) d'assurer systèmatiquement la formation permanente de tous les personnels impliqués dans le développement rural, particulièrement celui de la vulgarisation ; et

(d) de proposer aux agriculteurs une formation adaptée, notamment aux jeunes.

Ébauche d'un programme national de vulgarisation et de formation rurale

.05 Dans le cadre de la stratégie énoncée ci-dessus, ce programme national viserait à résoudre les problèmes prioritaires. Il aurait particulièrement pour but de :

(a) transformer le réseau actuel de vulgarisation de la DIRAGRI en un service avec un meilleur rapport éfficacité/coût, dans les zones non-couvertes par les sociétés de développement ;

(b) établir au niveau national une organisation qui puisse assister les institutions de vulgarisation et de formation rurale dans les domaines suivants : (i) méthodologie de la formation ; (ii) élaboration, production et utilisation des "mass media" ; (iii) préparation et production de manuels de référence agricole et autres documents imprimés ; et (iv) documentation et information agricole ;

(c) renforcer la formation des agriculteurs, particulièrement celle des jeunes en la rendant plus éfficace au moindre coût ; et

(d) renforcer le suivi et l'évaluation des programmes de vulgarisation.

. ORGANISATION, FINANCEMENT ET EBAUCHE DE TERMES DE REFERENCE POUR LES ETUDES PROPOSEES

1) AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DES BESOINS DES AGRICULTEURS ET DE LEUR EVOLUTION

A - Caractéristiques Générales

Les études correspondantes devraient être conçues de façon très spécifique à chaque projet et à chaque zone écologique homogène étant donné la diversité des situations rencontrés au Cameroun et le fait que dans certains projets (par exemple SODECAO. Nord-Est Benoué) des études ont déjà abordé ce sujet. Il s'agirait donc de moduler ces études en fonction des conditions régionales en visant à complémenter les travaux déjà réalisés. Dans le futur, on pourrait imaginer une certaine périodicité de ces études en vue de maintenir actualisée la connaissance du milieu paysan et de son évolution.

B - Réalisation

Ces études pourraient être réalisées par les cellules de suivi et d'évaluation des projets, sous la coordination de la DEP. Pour la préparation et la conception des enquêtes à mettre en oeuvre ainsi que pour l'analyse des résultats, il serait sans doute nécessaire d'engager un consultant spécialisé du type de celui qui a été utilisé pour l'étude sur les zones SODECAO.

C - Estimation du temps requis

Comme déjà mentionné dans l'aide-mémoire, ces études pourraient sans doute se réaliser dans un délai de 6 à 8 mois avec les phases suivantes: (i) revue bibliographique en vue de prendre en compte les travaux déjà réalisés en matière de connaissance du milieu; (ii) conception des enquêtes et des questionnaires corespondants; (iii) collecte des donnés; (iv) saisie et traitement de ces données; et (v) rapport final.

D - Financement

Ces études pourraient être directement financées sur les réserves prévues dans les projets pour le suivi et l'évaluation. Si nécessaire, on pourrait envisager un complément à partir du Prêt de Coopération Technique notamment pour le financement éventuel du consultant pour la conception des enquêtes et le traitement des résultats.

E - Ebauche de termes de référence

Pour l'élaboration des termes de référence, on pourrait se référer aux différents types d'enquêtes qui ont été récemment réalisées (Enquêtes DEP/Le Chatelier sur les projets Centre-Nord, Zapi et Hauts Plateaux de l'Ouest, enquête SODECAO/ Le Plaideur sur les zones SODECAO, étude de typologie des exploitations dans le Nord Est Benoué).

Ces termes de référence pourraient s'articuler autour de quatre thèmes principaux i) analyse descriptive des exploitations agricoles en insistant sur les mécanismes de la prise des décisions et sur les relations de dépendance/autonomie entre les différents acteurs (hommes/femmes/jeunes); ii) recensement et classement par ordre de priorité des problèmes (techniques, financiers, organisation...) tels qu'ils sont perçus par les agriculteurs; iii) analyse des réactions des agriculteurs aux technologies proposées, et des raisons pour lesquelles certaines techniques sont adoptées et d'autres rejetées; et iv) opinion des agriculteurs sur les types d'assistance technique qu'ils souhaiteraient recevoir et sur leur participation dans l'orientation et l'évolution de cette assistance technique.

2) Recensement exhaustif de l'ensemble de l'appareil de vulgarisation rurale

A - Caractéristiques générales

Ce recensement pourrait se faire en envoyant un questionnaire type aux différents organismes impliqués dans la vulgarisation rurale (délégations provinciales du MINAGRI et du MINEPIA, sociétés de développement, entreprises agro-industrielles, sociétés privées).

B - Réalisation

Un chargé d'étude de la DEP pourrait être responsable de ce recensement. Il serait chargé d'élaborer le questionnaire final, d'éventuellement assister les opérations sur le terrain pour son remplissage, de centraliser les résultats et de les synthétiser dans un rapport final.

C - Estimation du temps requis

Ce recensement ne devrait pas poser de difficultés majeures et pourraient peut-être se réaliser au cours d'une période relativement courte. Deux mois, en première approximation pourrait sans doute suffire.

D - Financement

Ce recensement ne devrait pas impliquer de coût particulièrement élevé et pourrait être financé directement par le Budget de la DEP/Projet de Coopération Technique.

E - Ebauche de termes de référence

On a repris et corrigé légèrement l'annexe 2 de l'aide-mémoire.

i) CARACTERISTIQUES DE LA ZONE ENCADREE

- superficie totale de la zone encadrée
- population rurale
- densité
- nombre d'exploitations agricoles.

ii) EFFECTIF DE L'ENCADREMENT - EVOLUTION - PROJECTION - COUT

- Organigramme de l'appareil de vulgarisation
- nombre total de moniteurs de base
- distribution du personnel selon les catégories A, B, C, D.
- évolution récente (1978-1983)
- projection future (1983-1988)
- coût total de l'appareil d'encadrement (investissements + charges salariales + autres coûts opérationnels et de maintenance)

- ratio coûts opérationnels et de maintenance/total des charges recurrentes.
- coût total de la vulgarisation et charges recurrentes ramenées à l'unité de moniteur de base; même ratio ramené l'exploitation de la zone, et à l'exploitation effectivement encadrée.

iii) RESULTATS

- nombre d'exploitations effectivement encadrées.
- évolution de la production de la ou des principales cultures de rentes encadrées (1978-1983) - valeur de cette production (prix d'achat aux agriculteurs).
- évolution de la consommation d'engrais
- évolution de la consommation d'autres intrants, ou des investissements au niveau des exploitations
- coût de l'encadrement par rapport à la valeur de son accroissement.
- évolution des productions escomptées (1983-1988)

iv) FORMATION a) Formation du personnel

- organisation du service de formation
- nombre total de jours de formation par catégorie de personnel dont formation assurée à l'intérieur de l'organisme, et formation assurée à l'extérieur
- dissociation de la formation initiale de préparation à un poste et du recyclage.
- coût total de la formation inclus la maintenance des infrastructures de formation, les charges salariales des formateurs et des formés ainsi que les autres coûts opérationnels.
- ratio coût total de la formation/masse salariale.

b) Formation d'agriculteurs ou de ruraux

- nombre d'agriculteur-jour de formation
- coût moyen

- nombre d'agriculteurs ayant reçu une formation par an, pour les cinq dernières années.

v) ANALYSE DU TEMPS DE L'ENCADREUR DE BASE

- transport
- tâches d'intendance
- statistiques et remonté de l'information
- formation
- vulgarisation technique

) en pourcentage

vi) ROTATION DU PERSONNEL

- pour chaque catégorie de personnel, nombre de départs et de recrutements par an, pour les cinq dernières années.
- parmi les départs, distribution entre départ volontaire et renvois
- "turn over" moyen annuel.

3) Etude sur l'utilisation des média

A - Caractéristiques générales

En se basant sur l'expérience acquise au Cameroun combinée avec celle d'autres pays similaires, il s'agit de comparer les différents média possibles, leur efficacité au regard de leur coût et les types de combinaison que l'on peut envisager notamment avec les vulgarisateurs sur le terrain.

B - Réalisation

Cette étude pourrait être rélisée par un spécialiste de l'utilisation des média en vulgarisation rurale, ayant une expérience internationale notamment en Afrique (Institut Panafricain de Développement, UNESCO, autres consultants...).

C - Estimation du temps requis

En première approximation, cette étude pourrait sans doute se réaliser en deux mois environ dont probablement un mois d'analyse sur le terrain.

D - Financement

Le consultant ci-dessus pourrait être financé dans le cadre du prêt de Coopération Technique.

E - Ebauche de termes de référence

Cette étude serait sans doute partiellement à réaliser par province et par projet étant donné la diversité des expériences et le niveau culturel variable des agriculteurs. Beaucoup d'attention serait sans doute à apporter aux organismes non gouvernementaux (FEMEC, missions catholiques, INADES...) qui semblent avoir misé beaucoup sur l'utilisation des média autres que le contact direct vulganisateur/paysan.

i) Analyse de l'expérience Camerounaise dans l'utilisation des média

- les moyens audio-visuels directement utilisés par les vulganisateurs (montage de diapositives, films, flanellographe), coûts de fabrication, effet sur la dissémination technique, opinion des agriculteurs,
- la radio rurale - l'équipement existant en radio chez les agriculteurs - les émissions de radio rurale - le taux d'écoute l'opinion des agriculteurs - les effets estimés.
- la Presse rurale - Articles agricoles et ruraux dans la presse normale, presse rurale spécialisée, bulletins techniques, coût de réalisation, taux de diffusion, effets.
- La Documentation technique pour les agriculteurs, les documents technique existants; leur diffusion; corrélation avec les taux d'alphabétisation par province. Coût d'édition. Effets.
- Les Cours par correspondance type INADES - Niveau de pénétration dans les provinces à la fois pour le personnel de vulgarisation et pour les agriculteurs. Coûts. Appréciation des étudiants.
- Analyse des organismes de production et de diffusion de média ruraux statut, organisation, équipement, financement et comptes d'exploitations.

ii) Recommendations. Pour l'utilisation des média (radio, presse, documentation technique, y compris utilisation potentielle de la TV compte tenu de son installation très prochaine). Combinaison/substitution possible avec l'assistance technique directe sur le terrain.

4) Etude sur la liaison recherche/vulgarisation

A - Caractéristiques Générales

Il s'agit d'analyser toutes les expériences en cours visant à améliorer la liaison entre la recherche et la vulgarisation dans les deux sens et de proposer une stratégie cohérente pour le futur, avec pour objectif de renforcer cette liaison au moindre coût. Il s'agit également d'explorer au maximum les possibilités de faire participer directement les agriculteurs dans le dialogue entre les chercheurs et les vulgarisateurs. Enfin il serait sans doute nécessaire d'étudier la liaison quadripartite Agriculteurs-Chercheurs-Vulgarisateurs-Educateurs, afin que l'Education soit en prise directe sur les réalités agricoles du pays.

B - Réalisation

Cette étude pourrait être réalisée par un agro-économiste ayant l'expérience à la fois de la vulgarisation et de la recherche. Cet agro-économiste pourrait sans doute être choisi soit parmi les chargés d'études de la DEP, soit parmi le personnel de l'IRA. Si ce personnel n'est pas disponible, il faudrait alors recruiter un consultant pouvant provenir éventuellement d'organismes internationaux (IITA, FAO,...) ou de bureaux d'études.

C - Estimation du temps requis

On a estimé à environ 2 mois le temps nécessaire pour réaliser cette étude. Elle devrait être d'autre part facilitée grandement par les travaux de préparation du projet national de recherche.

D - Ebauche de termes de référence

i) Analyse-diagnostic de la liaison recherche/vulgarisation dans les différents projets en cours d'exécution et dans les différentes zones écologiques du Cameroun.

Etudes des cas SEMRY, SODECOTON, SODECAO... Analyse particulière des «Trial and Demonstration Centers» (TDC) dans la province du Nord-Ouest. Analyse des «Testing and liaison Units» (TLU).... Pour chacun de ces cas, on pourrait apprécier a) l'efficicaté du dialogue à double-sens entre recherche, vulgarisation et le monde des agriculteurs; et b) l'efficacité particulière des expérimentations et des démonstrations soit réalisée dans une infrastructure publique ou parapublique soit directement chez les agriculteurs. Une analyse du coût des différentes formules en place seraient également à réaliser.

ii) Analyse de la liaison entre les enseignants agricoles d'une part et le groupe chercheurs/vulgarisateurs/agriculteurs d'autre part.

iii) Recommendations et proposition d'une stratégie cohérente pour la liaison recherche/vulgarisation/éducation/agriculteurs.

5) Actualisation de l'offre et de la demande de cadres dans le secteur agricole

A - Caractéristiques Générales

Une étude sur la demande en cadres agricoles de haut niveau (ingénieur agronome ENSA) avec projection jusqu'en 1990 a été récemment réalisé dans le cadre du projet de l'Université Agricole de Dshang (USAID/Cornell University). D'autres tentatives dans le passé ont été faites pour estimer la demande de cadres moyens et de techniciens. Ces différentes études auraient besoin d'être actualisées et il serait sans doute souhaitable d'y intégrer la demande potentiel du secteur privé qui n'a pas été considérée jusqu'à maintenant. Voici le cadre général de l'étude proposée.

B - Réalisation

Cette étude serait particulièrement difficile à conduire en ce sens qu'elle suppose à la fois une bonne connaissance du secteur agricole camerounais et de son évolution probable et une bonne expérience dans l'estimation de la demande future [illegible] resources humaines de différents types.

Cette étude pourrait être réalisée par un consultant recruité localement (IPD, AFCA, SEDA...) qui, sous la coordination de la DEP, travaillerait en liaison avec la Direction de l'Enseignement Agricole, le MINED et les opérations sur le terrain.

C - Estimation du temps requis

On a estimé à 2 mois le temps nécessaire pour réaliser cette étude, qui devrait commencer seulement après le recensement de l'ensemble de l'appareil d'assistance technique aux agriculteurs.

D - Ebauche de termes de référence

i) Projection de la demande en personnel agricole en quantité et en qualité (type de profil recherché)

. secteur public

. secteur parapublic

. secteur privé.

ii) Analyse et projection de l'offre en qualité et quantité

iii) Recommendations pour l'ajustement à l'offre et de la demande.

6) Analyse des charges recurrentes de la vulgarisation agricole

A - Caractéristiques générales

Cette étude viendrait directement en aval du recensement exhaustif de l'appareil de vulgarisation et de ses extensions prévues dans le futur en fonction des projets en cours d'exécution et de ceux à réaliser. Il s'agirait de chiffrer l'ensemble des charges recurrentes actuelles et d'estimer leur évolution dans les 5 à 10 ans à venir.

B - Réalisation

La DEP pourrait directement prendre en charge cette étude en utilisant peut-être le même personnel que pour le recensement exhaustif de l'appareil de vulgarisation.

C - Estimation du temps requis

On a estimé que cette étude des charges recurrentes devrait être aisément réalisable en 2 mois.

D - Ebauches des termes de référence

i) charges récurrentes actuelles pour le reseau de Vulgarisation Publi (MINAGRI + MINEPIA). Estimation des projections selon différentes hypothèses de croissance ou de décroissance.

ii) charges récurrentes actuelles des sociétés de développement para-publiques et leur évolution prévue en fonction des projets déjà en cours ou dont la décision d'exécution a déjà été prise.

iii) charges récurrentes dans le secteur privé selon le même schéma

iv) recommendations.

7) Etude d'un système de suivi et d'évaluation spécifique aux opérations de vulgarisation Agricole

A - Caractéristiques Générales

Seulement quelques projets ont un système de suivi et d'évaluation pour la vulgarisation. Il s'agirait de les analyser et sur cette base de proposer un système cohérent pour l'ensemble des opérations au Cameroun, avec probablement des spécificités pour chacune des régions écologiques ou pour chacun des projets.
On pourrait également s'appuyer sur un document de la Banque intitulé «A system for Monitoring and Evaluating Agricultural Extension Projects».

B - Réalisation

Cette étude pourrait être réalisée directement par la DEP en utilisant les experts déjà financé à cet effet dans le cadre du Projet de Coopération Technique

C - Estimation du temps requis

On a estimé que cette étude pourrait être réalisée en environ deux mois.

D - Ebauche des termes de référence

i) analyse des systèmes de suivi et d'évaluation dans les projets en cause

ii) choix des principaux indicateurs à considérer pour la vulgarisation

iii) recommendations pour un système global

WAPA D
March 1984

CAMEROUN - VULGARISATION ET FORMATION RURALE

Retrospective Historique du Développement des Institutions Rurales

(1960-83)

Organisation du Gouvernement			Développement des Sociétés Parapubliques Régionales	Coopératives
Cameroun Francophone				
Ministère de la Production Rurale				
Direction des Secteurs de Modernisation (SEM) . Vulgarisation . Production des semences . Lutte phytosanitaire . Rizeries	Direction des Eaux et Forêts (EF) . Forêts . Pisciculture	Direction de l'Agriculture (Diragri) . Génie Rural . Recherche Agricole . Education Agricole . Statistiques Agricoles	Compagnies Françaises existantes . CFDT (Coton) . SFCT (Tabac)	. Coopératives existantes dans l'ouest (UCCAO) . Approvisionnement des intrants par les Sociétés Agricoles de Prévoyances (SAP), créées sous l'Administration française.
Cameroun Anglophone				
Services de Développement Communautaire			. Cameroon Development Corporation (initialement privée mais nationalisée en 1976)	
Fédération des Deux Cameroums				
Ministère de l'Economie et du Plan (MINEP)				
Secretariat pour le Développement Rural du Cameroun de l'Ouest (même organisation qu'avant 1961)	Secretariat pour le Développement du Cameroun de l'Est (même organisation que le ministère de la production rurale d'avant)			
. Création de la Direction de l'Animation et du Développement Rural (ADR) à l'intérieur de MINEP pour mieux coordonner la politique de développement rural et les activités entres les deux Cameroums.				
Dégradation Progressive des SEM			Loi sur les Sociétés de Développements Régionales . Création des ZAPI, SOCAPALM, SODENKAM et UNVDA	. SAP deviennent Sociétés Mutuelles de Développement Rural (SOMUDER) mais restent sous le contrôle du Gouvernement
72/73 . Réunification du Cameroun . Création du MINAGRI . Abolition des SEM . Transfert de la Direction du Développement Communautaire au Ministère de l'Administration Territoriale . Transfert de la Recherche Agricole au MINEP-ADR			. Création FONADER et MIDEVIV	. SOMUDER deviennent Les Sociétés Coopératives d'Epargne et de Développement (SOCOOPED)
MINAGRI				
Direction du Développement Rural . Education agricole . Etudes . Statistiques . Coordination des projets	Direction des Eaux et Forêts	Direction du Génie Rural	DIRAGRI . Vulgarisation . Production des Semences . Lutte Phytosanitaire	
75			. Création de Sodecao, Cenecma, Sodecoton, Office Céréalier, Hevecam, Sodabló, Camauco	

. Nouvelle Modification au MINAGRI qui devient ce qu'il est aujourd'hui avec 7 directions :

. DEP
. DIRAGRI
. GR
. EF
. COOP/MUT
. Développement Communautaire
. Administration Générale

Au niveau provincial le Délégué de l'Agriculture devient le coordinateur de toutes les activités du MINAGRI:

LES CLIENTS - LEURS PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET LES IMPLICATIONS POUR LA VULGARISATION ET LA FORMATION RURALE

(Complément du Chapitre III)

Evaluation Générale - La Base de Données et les Enquêtes

Le Cameroun s'étend du Sahel aride aux forêts tropicales humides et sa topographie varie des basses plaines aux zones montagneuses et accidentées. Sa population rurale est distribuée de façon très irrégulière avec des poches de très haute densité (probablement parmi les plus élevées d'Afrique de l'Ouest) jouxtant des zones presque vides. L'éventail des productions agricoles existantes et potentielles y est très large mais les techniques valables dans une zone peuvent ne pas l'être dans celles avoisinantes. L'organisation sociale y est extrêmement diversifiée (environ 200 groupes éthniques différents) depuis les structures très hiérarchiques avec de puissants chefs au niveau villageois et même régional (par exemple les Bamilekés et les Bamouns sur les Hauts Plateaux de l'Ouest) jusqu'à celles quasiment acéphales où les familles étendues gardent chacune leur autonomie; dans cette dernière situation, fréquente dans le Centre Sud et l'Est, les chefs de villages, dont la nomination est requise par l'administration, ont un pouvoir très limité. Dans le Nord Cameroun, l'organisation sociale est assez spécifique avec une sorte de sytème féodal dont la source remonte à la conquête Foulbé du 19e siècle. Aujourd'hui, les Foulbés qui représentent environ 25% de la population du Nord contrôlent encore beaucoup d'aspects de la vie sociale, économique et politique de leur province à travers leurs chefs régionaux, les Lamidos, mais leur pouvoir est contesté par les autres groupes ethniques (Massas, Toupouris, Mondangs, etc.)

Les caractéristiques des agriculteurs n'ont pas été analysées de façon exhaustive dans ce rapport ; seuls quelques aspects concernant la population rurale, les types d'exploitations, les niveaux socio-culturels et les associations d'agriculteurs ont été considérés étant donné leurs implications directes sur la vulgarisation et la formation rurale. Ces aspects ont été cependant plus analysés d'une façon qualitative que quantitative à cause du manque de données. Cette analyse devra être approfondie et affinée en utilisant les nouvelles données qui proviendront des études complémentaires prévues.

Aspects Démographiques

On peut considérer trois types de zones (cf carte et tableau 2) :

(a) Les zones à densité supérieure à 40 habitants/km2. Elles

correspondent à quatre poches très denses 1/ : la première est située dans les monts Mandara au Nord, près de la ville de Maroua ; la seconde couvre les Hauts Plateaux de l'Ouest ; les troisième et quatrième correspondent aux périphéries respectives de Douala et Yaoundé. Plus de la moitié de la population rurale se trouve concentrée dans ces quatre poches qui ensemble couvrent un peu moins de 10% du pays. Du point de vue des systèmes de production, la culture itinérante traditionnelle avec longue jachère arborée ne peut plus y être pratiquée à cause du manque de terres. Les parcelles familiales sont habituellement bien démarquées par leurs clotures, mais dans la plupart de ces zones, la fertilité du sol décroit progressivement parce que l'intensité culturale imposée par la densité de population, combinée à l'érosion, ne permet pas la restauration de cette fertilité comme elle se faisait auparavant à travers la longue jachère arborée 2/. Cela constitue un problème agronomique sérieux qui n'a pas été suffisament considéré jusqu'à maintenant.

(b) Les zones à densité située entre 10 et 40 habitants/km2. Ces zones entourent les quatre poches décrites ci-dessus. Elles couvrent environ 14% du pays mais comprennent environ 25% de sa population rurale.

(c) Les zones à densité inférieure à 10 habitants/km2. Elles couvrent plus des trois quarts du pays mais recèlent moins du quart de sa population rurale. Plus de la moitié du territoire national est quasiment vide avec une densité inférieure à 5 habitants/km2.

WAPA D
Mars 1984

1/ Dans certains villages, la densité de population rurale dépasse 100 habitants/km2 avec des extrêmes au-delà de 200.

2/ Dans les conditions tropicales, particulièrement tropicales humides, on estime en général qu'il faut au moins 10 ans de jachère arborée pour restaurer complètement la fertilité (Hauck FAO 1974) ; cette jachère n'est en fait possible qu'à la condition d'avoir une densité inférieure à 30 habitants/km2.

LES TECHNOLOGIES EXISTANTES

Les Plaines du Nord

C'est probablement la région où les technologies agricoles ont été les mieux élaborées et diffusées. Le coton y est la principale culture de rente sous conditions pluviales et entre en rotation avec les cultures vivrières telles que le maïs, le sorgho, le mil 1/ et l'arachide. Le riz est la principale culture (essentiellement de rente) en périmètre irrigué, particulièrement dans le cadre de la SEMRY. Le coton a été introduit avant l'indépendance par la Compagnie Française pour le Développement des Textiles (CFDT) 2/. Les rendements qui, dans les années 50 et 60, s'accroissaient lentement (400 à 600 kg/ha) ont vraiment décollé dans les années 70 lorsque la SODECOTON a décidé de promouvoir la culture intensive 3/; aujourd'hui, le rendement moyen qui se situe entre 1,4 t à 1,6 t de coton-graine/ha est le plus élevé d'Afrique de l'Ouest. Les techniques préconisées pour le coton sont appliqués quasi systèmatiquement par environ 120 000 agriculteurs que l'on peut maintenant considérer comme planteurs expérimentés. Du point de vue de la productivité culturale, les nouvelles améliorations techniques sont relativement marginales et concernent notamment (i) l'adaptation permanente des pesticides en relation avec les résultats d'enquêtes phytopathologiques ; (ii) l'amélioration variétale pour accroître la qualité textile du coton et faciliter son traitement industriel ; et (iii) l'affinement de la fertilisation. L'accent est plutôt mis maintenant sur la productivité du travail avec la promotion de la traction animale (plus de 34 000 paires de boeufs actuellement en service), le développement de l'application des herbicides (plus de 7500 ha traités en 1983) et le lancement d'un programme expérimental de motorisation avec petits tracteurs. Dans le domaine des cultures vivrières pluviales, des accroissements substantiels ont été obtenus sous culture intensive en rotation avec le coton. Ces accroissements ont montré qu'il est techniquement possible de cultiver les céréales et l'arachide avec des rendements relativement élevés de façon rentable mais ont également eu pour conséquence un problème de commercialisation : considérons par exemple le cas d'un agriculteur qui avait l'habitude de produire du maïs pour sa consommation familiale avec un rendement d'environ 0,6 à 0,7 t/ha ; en appliquant les nouvelles techniques intensives, son rendement a plus que triplé pour atteindre 2 à 3 t/ha ce qui lui a laissé pour la première fois un surplus important à commercialiser mais le marché local s'est vite saturé. Jusqu'à maintenant la SODECOTON a partiellement résolu le problème en achetant, de mauvaise grâce, une fraction de ce surplus pour le revendre à ses

1/ Le maïs est principalement cultivé dans la partie sud de Plaines du Nord, où la pluviomètrie est en générale plus sure alors que le mil l'est dans la partie nord étant donné sa meilleure résistance à la sécheresse.

2/ La CFDT a donné naissance à la SODECOTON en 1975 au Cameroun, la CFDT gardant 45% du capital de cette nouvelle société.

3/ En culture traditionnelle, les rendements obtenus sont en moyenne de 0,6 à 0,8 t pour le maïs et le sorgho, et de 0,5 à 0,6 t/ha pour l'arachide en coque. En culture intensive, ces rendements s'élèvent à 2 à 3 t/ha pour le maïs et le sorgho et à 1 t à 1,5 t/ha pour l'arachide.

propres employés. Ce debouché est cependant limité et les agriculteurs autant que la SODECOTON vont freiner la production vivrière tant que ne surgiront pas de nouveaux débouchés.

En ce qui concerne le riz en périmètres irrigués, les techniques préconisées par la SEMRY ont été presque systèmatiquement adoptées avec un rendement résultant moyen de 5 t/ha, l'un des plus élevés en Afrique Subsaharienne. Comme pour le coton, les nouvelles améliorations techniques risquent maintenant d'être marginales en termes de productivité culturale, l'objectif étant plus de maintenir les niveaux de production 1/ tout en accroissant la productivité du travail.

Pour les agriculteurs, l'adoption des techniques préconisées a eu pour effet des améliorations sensibles en termes de revenu, de niveau de nutrition et de conditions de vie en général. De nouveaux problèmes, cependant, semblent émerger et posent de nouveaux défis au complexe recherche/vulgarisation. Ces nouveaux problèmes,.bien qu'aucune donnée précise ne permette d'en juger la priorité, risquent d'être plus compliqués que ceux qui ont été abordés jusqu'à ce jour ; on les a présentés sous les quatre thèmes suivants :

(a) Améliorer la productivité du travail. Ce thème est actuellement étudier par la recherche et la vulgarisation (cf par 4.02), particulièrement dans la partie Sud des Plaines du Nord, où le manque de main d'oeuvre se fait particulièrement sentir.

(b) Stabiliser les systèmes de production dans le cadre d'exploitations permanentes. A cause de l'accroissement de la densité de population, le système traditionnel de culture itinérante fait progressivement place à une agriculture semi-permanente. La SODECOTON a tenté de rationaliser cette transformation en regroupant les champs de coton au sein de blocks villageois où une rotation culturale fixée a été établie avec les parcelles individuelles démarquées par des rangées d'arbres. Les résultats de cette opération ont été jusqu'à maintenant mitigés sans doute par manque de considération pour les sytèmes locaux de tenure foncière. De plus, cette opération, initialement lancée à cause de ses avantages pour le contrôle phytosanitaire et l'adoption des techniques proposées, a crée de nouveaux problèmes de maintien de fertilité du sol sous culture permanente. La stabilisation des sytèmes de production demande donc de nouvelles recherches à la fois dans le domaine de la fertilité du sol et dans celui de la tenure foncière.

(c) Améliorer les services agricoles. Dans la situation actuelle, la SODECOTON se charge de façon éfficace de tous les services liés au coton. Elle le fait plus partiellement pour les autres

1/ Le problème actuel de commercialisation secondaire de la SEMRY, qui a d'importants stocks de riz non vendus, n'est pas abordé dans ce rapport, l'accent étant mis sur les aspects de production au niveau de l'exploitation.

cultures alors que de nouveaux services devraient sans doute être développés tels que par exemple la commercialisation des céréales et la collecte de l'épargne liée au développement du crédit.

(d) Développer de nouvelles exploitations. Les Plaines du Nord présentent une distribution très irrégulière de la population rurale : dans certaines zones, la population est extrêmement concentrée sans que les ressources ne soient suffisantes (par exemple les monts MANDARA), alors que d'autres, notamment dans la partie sud, sont pratiquement vides. La création d'exploitations dans ces zones neuves a déjà été lancée, particulièrement dans le cadre du projet du Nord-Est Bénoué ; cette opération est à étendre dans le futur, ce qui implique plus de recherche sur l'agriculture des terres neuves.

(e) Améliorer les conditions de vie rurale. A côté de leurs problèmes agricoles, les agriculteurs recherchent de meilleures conditions de vie telles qu'un meilleur habitat, l'adduction d'eau, le développement de l'infrastructure villageoise et l'accès facile aux biens de consommation. Dans beaucoup de cas cependant, ils ne trouvent ni les artisans, ni les petits magasins et autres services dont ils ont besoin. Ces aspects devraient demander plus d'attention et pourraient constituer l'objet de composantes dans les futurs projets de développement rural. Ceci requerrait peut-être un type différent de vulgarisation offrant des services techniques plus spécialisés ou allant au-delà des techniques purement agricoles.

Les Hauts Plateaux de l'Ouest

Cette région est assez diversifiée du point de vue de la production agricole et intensivement cultivée par une population d'agriculteurs présentant la plus forte concentration au Cameroun. La principale culture de rente est le café Arabica mais une attention croissante est portée aux cultures vivrières à la fois pour la consommation familiale et pour la commercialisation. En fait, les agriculteurs de l'Ouest seraient prêts à cultiver n'importe quelle culture intensive dans la mesure où elle se révèlerait profitable. Les principales cultures vivrières sont le maïs, le haricot, l'igname, le manioc et le plantain. La production légumière - particulièrement les pommes à terre - semble s'accroître considérablement à cause de la demande urbaine croissante de Douala et Yaoundé. Les sytèmes de cultures associées et les rotations deviennent par conséquent de plus en plus complexes et la combinaison des cultures varie en fonction des opportunités du marché. Un autre trait marquant de l'agriculture de l'Ouest est l'association quasi systématique de l'agriculture au petit élevage (porcs et volaille) qui est également développé à des fins commerciales.

En ce qui concerne le café Arabica, une technologie efficiente 1/ a été développée et vulgarisée depuis longtemps. Cette technologie est actuellement bien connue de la plupart des agriculteurs mais seulement

1/ cf Second Projet de Développement Rural des Hauts Plateaux.

partiellement adoptée, parce que le café n'est pas considéré comme la culture la plus profitable. Les caféiers constituent plutôt une sorte d'assurance en fournissant des revenus annuels réguliers et matérialisant la tenure foncière 1/. Aujourd'hui cependant, beaucoup d'agriculteurs attachent plus d'importance aux cultures vivrières comme on l'a vu. En d'autres termes, l'accroissement de la production de café est sans doute plus lié à la politique des prix qu'à la diffusion technique.

En ce qui concerne les cultures vivrières, la recherche a été quelque peu negligée dans le passé mais récemment renforcée. Des techniques pour le maïs et l'arachide sont déjà disponibles mais ne sont pas toujours adaptées aux systèmes complexes de cultures associées que l'on trouve dans les exploitations. On a encore besoin de développer davantage la recherche appliquée non seulement pour l'arachide et le maïs mais aussi pour un large éventail d'autres cultures vivrières. Un effort spécial pourrait être requis pour les cultures légumières et fruitières étant donné la spécialisation de plus en plus marquée des Hauts Plateaux dans les cultures intensives à haute valeur commerciale pour lesquelles ils sont les mieux placés du point de vue de la main d'oeuvre et des conditions écologiques.

Deux types de développement privé de production sont interessants à considérer sur les Hauts Plateaux et montrent particulièrement l'adaptabilité des agriculteurs aux nouvelles cultures et aux technologies sophistiquées quand cela s'avère profitable : le premier type concerne la production de légumes pour l'exportation 2/ vers les autres pays d'Afrique Centrale et l'Europe ; le second a trait à la production du tabac, particulièrement le Burley et le Virginia blond. Ces deux types impliquent des techniques relativement complexes (par exemple le procédé "flue curing" pour le tabac de Virginia) et requièrent une discipline stricte de production (par exemple la récolte à l'aube, le triage et l'emballage des haricots verts pour l'expédition aérienne vers l'Europe le même jour). Les entreprises privées impliquées dans le développement de ces cultures considèrent que la diffusion de techniques sophistiquées est relativement facile, dans la mesure où les prix à la production sont suffisamment rémunérateurs pour retenir l'intérêt d'un réseau permanent de producteurs.

Sur les Hauts Plateaux, les problèmes techniques au niveau des exploitations ne sont pas faciles à aborder à la fois du point de vue de la recherche et de celui de la vulgarisation. Ces problèmes peuvent être classés selon les cinq catégories suivantes :

(a) Les technologies culturales. Comme déjà mentionné, l'éventail de cultures possibles est très large et la combinaison de ces cultures varie en fonction des prix offerts sur le marché. Par conséquent, les priorités de la recherche sont difficiles à

1/ La terre est une ressource très rare sur les Hauts Plateaux et les cultures arbustives, depuis leur première introduction, ont été considérées comme le meilleur moyen pour démarquer et confirmer la propriété foncière.

2/ Trois entreprises privées sont impliquées dans l'exportation des légumes : la Société Camerounaise de Légumes - SOCALEG, la Société Africaine de Fruits et Légumes - SAFEL et Lacours International.

déterminer comme le sont les programmes de vulgarisation en polyculture. Dans le cadre du projet des Hauts Plateaux en partie financé par la Banque, par exemple, le programme de développement englobe non seulement le café arabica mais aussi d'autres cultures telles que le haricot, l'igname, le plantain, les bananes et les pommes de terre sans cependant couvrir l'ensemble de l'éventail des cultures existantes. Malgré une formation intensive, les vulgarisateurs, qui ne sont pas spécialisés, éprouvent de plus en plus de difficultés à maîtriser les multiples techniques qui sont impliquées. Cela prêche sans doute pour le rehaussement du niveau du personnel de terrain. Cela demande peut-être une nouvelle approche de la vulgarisation avec un équilibre approprié entre les spécialistes et les généralistes, et entre l'assistance publique, parapublique et privée aux agriculteurs.

(b) Fertilité, conservation du sol et systèmes de production. La plupart des exploitations sont cultivées intensivement de façon permanente et délimitées par des clotures. On ne laisse plus les terres en jachère à cause de l'espace limité pour les cultures dû à la densité élevée de la population. Pour la même raison, les zones à pentes fortes, impropres à l'agriculture, sont souvent cultivées ce qui entraîne une érosion accrue avec une décroissance simultanée de la fertilité. Dans le cadre du projet des Hauts Plateaux, les activités de conservation du sol et de reforestation vont être développées de façon pilote. Ces activités pourraient sans doute demander un développement plus conséquent ainsi qu'un programme de recherche renforcé. Beaucoup d'attention devrait être apportée à l'analyse de la situation foncière avant d'entreprendre tout projet de défense et de restauration des sols.

(c) Le petit élevage (porcs, volaille). Dans ce domaine, l'assistance technique offerte aux producteurs est limitée à quelques soins vétérinaires à travers le MINEPIA 1/.

(d) Développement de nouvelles exploitations. Les Hauts Plateaux très peuplés sont entourés de zones qui le sont beaucoup moins où la mise en valeur de terres neuves pourrait être entreprise de façon intense. Cette mise en valeur a en fait démarré très prudement à petite échelle, due à la crainte de conflits fonciers entre les ethnies. Ce thème mériterait d'être étudié de façon approfondie afin d'élaborer et mettre en oeuvre une politique dynamique de mise en valeur des terres neuves.

(e) Le conseil en marketing. Les producteurs, bien que déjà tournés vers le marché, n'ont pas suffisamment d'informations techniques, financières et commerciales pour décider ce qu'ils

1/ L'assistance vétérinaire est souvent très limitée à cause du manque de suivi des élevages et de l'approvisionnement insuffisant en médicaments. En 1982, la plupart des porcheries ont été affectées par la peste porcine avec une pourcentage élevé du cheptel décimé (60-80%).

vont produire, en quelle qualité et quantité. Ils ont besoin d'un conseil spécial sur les opportunités du marché et sur les débouchés commerciaux. Ils doivent également être conseillés pour traiter avec les entreprises privées.

Les Zones Forestières Humides

Cette région est en général bien adaptée pour les cultures pérennes : le café robusta et le cacao y sont les principales cultures de rente pour les petits producteurs, alors que le palmier à huile et l'hévéas sont essentiellement développés en plantations industrielles parapubliques. Les "paquets" techniques existent depuis longtemps et la recherche vise actuellement à les affiner. La plupart des planteurs connaissent ces "paquets" par coeur mais n'appliquent pas toutes les techniques recommandées probablement à cause de la combinaison des facteurs suivants :

(a) les cultures perennes, depuis leur introduction, ont toujours été considérées par les agriculteurs comme le meilleur moyen d'assurer leurs droits fonciers 1/;

(b) les techniques proposées sont adaptées à l'intensification culturale alors que les petits planteurs ont toujours préféré gèrer leurs plantations de façon extensive probablement pour s'approprier davantage d'espace rural ;

(c) les cultures vivrières se révèlent probablement une activité plus profitable notamment avec l'accroissement de la demande urbaine ; et

(d) le manque de main d'oeuvre se faisant jour dans certaines zones, associé au manque de techniques visant à accroître la productivité du travail, peut renforcer l'aspect extensif des les plantations arbustives.

Le développement des cultures vivrières est probablement le principal problème technique en zones forestières, particulièrement dans celles fortement peuplées. Dans le passé, le système traditionnel de culture itinérante avec longue jachère arbustive était équilibré du point de vue du maintien de la fertilité quand la population rurale était inférieure à 20 à 30 habitants/km2. Ce n'est plus le cas dans beaucoup de zones forestières, particulièrement dans celles qui entourent Douala et Yaoundé (cf carte). La recherche agricole a récemment mis l'accent sur les cultures isolées sans toujours considérer les problèmes d'associations culturales et de maintien de fertilité du sol sur l'ensemble de l'exploitation. Cela fait partie des objectifs du futur Projet National de Recherche Agronomique financé en partie par la Banque. En conclusion partielle, la vulgarisation en zones forestières humides devraient sans doute pour le moment se cantonner à des programmes

1/ cf "Structures Agraires et Evolution des Milieux Ruraux", Weber-Orstom 1974. Dans les Centre-Sud, le cacao, selon l'auteur, peut être considéré comme le principale facteur de rupture du sytème traditionnel de tenure foncière et d'introduction progressive de la privatisation foncière.

d'assistance peu coûteux combinés à l'utilisation des mass media jusqu'à ce que de nouvelles technologies plus adaptées apparaissent.

SODECOTON

Le Cadre Général

La SODECOTON est une société de développement parapublique qui a été créée en mai 1974 pour succéder à la Compagnie Française de Développement des Textiles (CFDT). Le conseil d'administration de la SODECOTON est sous la présidence du Ministre de l'Economie et du Plan. 55% du capital de la société appartient au Gouvernement Camérounais, les 45% restant entre les mains de la CFDT. La SODECOTON est une organisation qui intègre verticalement toutes les opérations liées au coton depuis l'approvisionnement en intrants, le crédit, la vulgarisation jusqu'à la commercialisation, l'égrenage 1/ et exportation. En 1983, la surface totale cultivée en coton couvrait environ 71 000 ha dont 65 000 ha en culture intensive 2/ pour une population totale d'environ 123 000 planteurs. Les prévisions de production étaient d'environ 92 000 t avec un rendement moyen estimé à 1,3 t/ha 3/. La SODECOTON assiste également les planteurs pour leurs cultures vivrières intensives (sorgho, maïs, arachides) en rotation avec le coton mais sa participation dans la commercialisation des productions correspondantes reste très limitée.

Organisation du Personnel de la Vulgarisation

La SODECOTON est organisée en 5 directions opérationnelles (cf appendice), dont l'une, la Direction du Développement Rural (DDR), est responsable de tous les aspects de l'assistance technique aux planteurs. DDR du point de vue géographique est organisée de la façon suivante :

(a) Deux délégations, l'une au Nord, l'autre au Sud, chacune dirigée par un délégué (ingénieur agronome) assisté d'un adjoint pour les questions administratives et financières, d'un spécialiste de la formation et d'un responsable de la gestion des magasins.

(b) Huit régions, chacune dirigée par une chef de région (ingénieur agronome en assimilé), assisté d'un comptable et d'un chef magasinier ;

(c) 35 secteurs, chacun dirigé par un chef de secteur (ingénieur ITA ou technicien agricole), assisté d'un chef magasinier.

(d) 175 zones, chacune dirigée par un chef de zone (choisi parmi les meilleurs vulgarisateurs) ; et

(e) environ 880 vulgarisateurs en contact direct avec les planteurs.

DDR a de plus 5 divisions fonctionnelles (crédit agricole, formation,

---

1/ La SODECOTON possède 8 usines d'égrenage, 2 huileries et une raffinerie.
2/ La SODECOTON concentre son assistance sur la culture intensive.
3/ Ce rendement est sensiblement en dessous de la moyenne de la décade (environ 1,5 t/ha) à cause des pluies tardives en 1983.

motorisation, recherche appliquée et élevage 1/ qui assistent les différentes unités régionales dans leurs domaines respectifs. La division du crédit agricole est aussi responsable du programme spécial d'assistance aux jeunes agriculteurs.

La SODECOTON, dans sa gestion du personnel, vise à ne garder que les agents dynamiques en offrant des perspectives de développement de carrière aux meilleurs employés. En ce qui concerne les vulgarisateurs, leur recrutement initial se fait à un niveau très bas (CEP ou assimilé) mais, par la formation permanente interne de la société, ils peuvent être promus chef de zone ou même chef de secteur (par exemple environ 37% des chefs de secteurs actuels sont d'anciens vulgarisateurs). Cette politique résulte cependant en une forte rotation du personnel avec par exemple 23% des vulgarisateurs licenciés et remplacés en 1982/83. Le processus d'africanisation des cadres de la SODECOTON a progressé récemment, mais le personnel expatrié est encore très important 2/ et représente 25% des chefs de secteur et 50% des chefs de région. Du point de vue du statut de ses employés, la SODECOTON ne compte aucun fonctionnaire parmi ses vulgarisateurs et ses chefs de zone qui sont tous contractuels ; parmi les chefs de secteur seuls 23% sont fonctionnaires. Quant au personnel expatrié, il est fourni par la CFDT.

L'Approche de la Vulgarisation - Liaison avec la Recherche

L'étroite liaison qui existe entre la SODECOTON et l'IRA pour la recherche appliquée en fait prolonge la liaison organique qui a toujours existé entre la CFDT et l'Institut de Recherche pour les Cultures Textiles (IRCT), ce dernier faisant maintenant partie du GERDAT à Montpellier en France. La CFDT a d'ailleurs toujours financé une partie des programmes de recherche de l'IRCT. Ce dernier institut assiste actuellement l'IRA pour tous les aspects techniques concernant la recherche sur le coton. L'étroite collaboration recherche/vulgarisation a permis de réussir l'introduction de nouvelles variétés, l'adaptation des formules de fertilisation aux conditions locales et la sélection des meilleures combinaisons de pesticides en fonction des insectes prédateurs et maladies observés. Un nouveau thème de recherche/vulgarisation a été introduit concernant l'accroissement de la productivité du travail (herbicides, motorisation).

En matière de vulgarisation, la SODECOTON utilise l'approche de la CFDT que l'on retrouve dans la plupart des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest. Cette approche est assez similaire au système "Formation et Visites" en ce sens que les vulgarisateurs ont un programme fixe de tournées et des séances périodiques de formation avec leur chef de zone. Elle en diffère cependant dans les aspects d'approvisionnement en intrants et de commercialisation qui restent la responsabilité des vulgarisateurs SODECOTON alors que dans le cadre du système Formation et Visites les vulgarisateurs ne sont supposés faire que de la vulgarisation. La culture du coton se fait sous une sorte de contrat verbal entre le vulgarisateur représentant la SODECOTON et le planteur ; ce dernier s'engage à cultiver le coton sur une surface

1/ Avec l'accord du MINEPIA.
2/ La SODECOTON a environ 80 cadres expatriés en partie à cause de la difficulté de trouver des cadres nationaux dans la province du Nord, les originaires des autres provinces ayant du mal à s'ajuster.

donnée (toujours un multiple de 0,25 ha) en fonction de la force de travail de sa famille et selon les recommandations de la SODECOTON. De son côté, la société s'engage à lui fournir les intrants (semences, engrais, pesticides et, dans certains cas, herbicides), à lui louer les équipements nécessaires (pulvérisateurs et, dans certains cas, tracteurs) et à lui acheter sa production. La SODECOTON contrôle l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement depuis la commande outre mer jusqu'à la gestion des magasins de village qui lui appartiennent à raison d'un par village assisté. Les vulgarisateurs sont aussi les gestionnaires de ces magasins et les responsables de la tenue des comptes primaires.

Formation

La SODECOTON a récemment mis davantage l'accent sur la formation, comme l'indique le doublement de son budget prévu à cet effet, entre 1980-81 et 1982-83 (cf tableau 7). Il existe deux divisions de formation, l'une pour l'agriculture, l'autre pour l'industrie et les transports. De plus la direction générale est assistée d'un conseiller en formation. La division de formation agricole comprend un chef de division, 5 spécialistes, chacun étant attaché soit à une délégation soit à une région, et un chef de centre de formation. La SODECOTON propose également une formation complémentaire à son personnel de vulgarisation en finançant des cours agricoles par correspondance (INADES cf par 6.10).

En ce qui concerne la formation des agriculteurs, la SODECOTON qui, dans le passé, n'y avait pas attaché beaucoup d'importance, s'en préoccupe maintenant en relation avec son objectif de transférer la responsabilité de la commercialisation primaire du coton aux Groupements Villageois de Producteurs (GVP). Depuis 1981, environ 70 GVP ont été ainsi organisés 1/ et leurs équipes respectives de commercialisation (peseurs, assistants comptables et caissiers) ont été formées par la SODECOTON. Malgré quelques difficultés initiales rencontrées dans l'exécution du programme GVP, la SODECOTON a l'intention de le poursuivre et d'accentuer la formation avec les objectifs suivants : (i) améliorer la compétence des équipes de marché des GVP ; (ii) lancer un programme d'alphabétisation fonctionnelle pour les autres agriculteurs ; (iii) conseiller les producteurs pour l'utilisation de leur fonds provenant du service de commercialisation primaire payé par la SODECOTON à raison de 3 FCFA/kg ; et (iv) à un certain point, transformer les GVP en associations précoopératives de producteurs.

En ce qui concerne le programme d'alphabétisation fonctionnelle, son démarrage est prévu pour bientôt avec un financement provenant du futur projet FSAR II.

Efficacité de la Vulgarisation

Pure diffusion technique. C'est théoriquement la première fonction

1/ Un GVP ne peut n'être établi qu'à la condition que soient remplies les trois conditions suivantes : (i) la volume du marché GVP doit être au moins de 100 t ; (ii) tous les planteurs doivent être d'accord ; et (iii) le village doit avoir un nombre minimum de producteurs sachant lire et écrire.

du vulgarisateur mais beaucoup de personnes, à commencer par certains responsables de la SODECOTON, se demandent si, dans sa forme actuelle, cette fonction est encore utile. Au cours des années passées, les vulgarisateurs ont diffusé avec succès les techniques simples proposées, ces dernières étant maintenant bien connues des planteurs et presque systématiquement appliquées. Les vulgarisateurs continuent cependant à diffuser les mêmes techniques et on peut donc s'interroger sur le bien fondé d'une telle répétition ; la comparaison entre la SODECOTON et COTONTCHAD est éclairante à ce sujet : d'un coté de la frontière, la SODECOTON a un réseau très dense de vulgarisation (140 planteurs par vulgarisateur) ; de l'autre COTONTCHAD n'assure que les fonctions d'approvisionnement en intrants, de commercialisation, d'égrenage et d'exportation ; le réseau de vulgarisation, dense dans le passé, est aujourd'hui très léger (environ 1000 planteurs par vulgarisateur) et peu efficient à cause des difficultés politiques et économiques actuelles du Tchad ; la production de coton c'est néanmoins pratiquement maintenue, ce qui indique clairement que les planteurs tchadiens sont devenus des planteurs expérimentés. Sur la base de cet exemple, certains responsables de la SODECOTON pensent que, si l'on arrêtait demain le programme de diffusion technique, la production de coton du Cameroun se maintiendrait vraisemblablement au même niveau pour les mêmes raisons qu'au Tchad, dans la mesure où l'approvisionnement en intrants et la commercialisation continueraient à être assurées dans de bonnes conditions.

Gestion du magasin villageois. Ceci correspond à la seconde fonction du vulgarisateurs qui est chargé de prendre les commandes de ses clients, recevoir les intrants correspondants, les distribuer et garder les comptes. La direction de la SODECOTON a toujours considéré cette fonction comme essentielle et estimé que cette fonction pouvait à elle seule, justifier la forte densité du personnel de terrain.

Collecte des données. Ceci correspond à la troisième et dernière fonction du vulgarisateur à qui la SODECOTON demande une quantité énorme d'informations. Chaque vulgarisateur a environ 10 cahiers différents avec la liste de tous les champs de coton de 0,25 ha (par exemple un planteur avec 1 ha de coton est enregistré 4 fois). Toutes les interventions culturales doivent y être enregistrés précisement. En fait l'expérience montre que les données collectées par les vulgarisateurs ne sont pas toujours fiables, la quantité demandée étant souvent en détriment de la qualité.

Dans le futur, ces trois fonctions du vulgarisateur pourraient évoluer de la façon suivante :

(a) La gestion des magasins villageois de même que les magasins eux-mêmes pourraient être transférés aux GVP qui alors pourraient en leur nom propre recruter les vulgarisateurs actuels afin de poursuivre les tâches qu'ils remplissent aujourd'hui pour la SODECOTON ;

(b) Les meilleurs vulgarisateurs pourraient être formés pour se spécialiser soit en diffusion technique soit dans un domaine particulier ; et

(c) Le système de collecte de données par recensement exhaustif pourrait sans doute évoluer vers un système par échantillonage à

la fois moins pesant et plus fiable.

Développement des Cultures Vivrières

On a souvent reproché à la SODECOTON de peu s'interesser aux cultures vivrières. Dans le cas du projet du Nord-Est Bénoué, par exemple, où la SODECOTON est responsable de la vulgarisation, la direction du projet, estimant que cette société ne s'occupait pas suffisamment du vivrier, a recruté directement 60 vulgarisateurs supplémentaires qui sont maintenant en double emploi avec ceux de la SODECOTON.

La SODECOTON pourrait sans doute accroître son assistance au vivrier sans dommage pour son activité cotonnière. Comme mentionné ci-dessus, on pourrait par exemple réduire le temps du vulgarisateur requis actuellement pour la collecte des données et transférer l'économie correspondante à l'assistance technique pour les cultures vivrières. De plus, la SODECOTON qui, jusqu'à maintenant, a limité son conseil à la culture intensive vivrière en rotation avec le coton, aurait sans doute avantage à considérer des techniques moins intensives 1/ qui pourraient avoir un effet beaucoup plus important sur la production vivrière dans son ensemble que l'intensification sur un surface restreinte.

Coûts

Les chiffres suivants proviennent de la comptabilité de la SODECOTON. En 1982-83, le coût total annuel de la vulgarisation à la SODECOTON s'élevait à environ 1,1 million de FCFA ramené à chaque vulgarisateur (soit 2750 dollars US) c'est à dire légèrement en dessous de la moyenne nationale (cf tableau 4). Ce coût représentait 8000 FCFA par tonne de coton graine commercialisée c'est à dire environ 13% du prix à la production. Entre 1979 et 1982-83, ce coût cependant s'est accru d'environ 37% par rapport à la valeur de la tonne de coton graine (cf tableau 7) : il représentait environ 8% de cette valeur en 1979 pour atteindre environ 13% en 1983. On peut partiellement expliquer cette accroissement par les nouvelles responsabilités prises par la SODECOTON, notamment dans le cadre du projet Centre Nord financé par la Banque. L'évolution de ce coût devra malgré tout être suivie soigneusement.

WAPA D
Mars 1984

1/ Par exemple le triage et le traitement des semences d'arachides au fongicide, les densités de semis et les sarclages précoces.

CAMEROUN - VULGARISATION ET FORMATION RURALE

Population Rurale et Distribution des Exploitations

Province	Superficie ('000 kms)	Densité de population (HAB/km2)	Nombre de ménages Ruraux	Surface moyenne cultivée par ménage (ha)	Nombre moyen de personnes par ménage	Nombre moyen de personnes actives
Nord	163500	13.6	312000	1.64	4.7	2.6
Est	108940	3.4	56270	1.82	5.1	2.8
Centre Sud	116000	12.9	189110	2.02	5.1	2.7
Littoral		46.2	50260	1.49	5.9	2.5
Ouest	13730	74.5	129400	1.25	6.9	2.8
Nord Ouest	17300	56.7	110240	1.22	5.5	2.9
Sud Ouest		24.9	78620	1.46	6.0	2.6
TOTAL	475000	16.5	925900	1.60	5.0	2.7

WAPA D
Mars 1984

Tableau 1

76

CAMEROUN - VULGARISATION ET FORMATION RURALE

I. Densité de Population Rurale

Intervales de densité (HAB/km2)	% population rurale	% superficie
d<10	24.2 %	76.4 %
10<d<40	24.2 %	14.0 %
40<d	51.6 %	9.6 %

1/ La densité, la population et la superficie ont été estimées par département.
Source : Onarest-Yaoundé 1979 "Population, Planification et Développement Rural"

II. Distribution selon la Dimension des exploitations

Classes de dimensions (ha)	Nb ('000)	%	Surface cultivée ('000 ha)	% Surface cultivée
F<1	395	43 %	204	14 %
1<F<2.5	356	38 %	540	38 %
2.5<F<10	172	19 %	666	45 %
F>10	3	-	41	3 %

III. Distribution des Exploitations selon l'Age des Chefs d'Exploitations

Classe d'Age (an)	F<30	30<F<40	40<F<50	50<F<60	F>60
Exploitations					
—Nb	124800	205200	213100	101373	200500
—%	13.5 %	22.2 %	23.0 %	11.0 %	21.6 %
Surface cultivée					
—Nb	161100	320000	376600	121300	362700
—%	10.9 %	21.6 %	25.5 %	12.9 %	24.5 %
Surface moyenne par exploitation	128	155	177	188	185
Nb de personnes actives par exploitation	2.2	2.5	2.8	3.1	3.0

WAPA D
Mars 1984

CAMEROUN - ANALYSE SOUS-SECTORIELLE DE LA VULGARISATION ET FORMATION RURALE

Estimation de la Distribution des Vulgarisateurs (VG) par Province

Provinces	(1) Nb de ménages ruraux ('000)	(2) Minagri Nb de VG Diragri	(3) Minagri Nb d'Agents du Développement communautaire	(4) Nb de VG dans les sociétés de développement	(5) Nb de VG dans le secteur privé	(2 + 4)	(1)/(2 + 4)	Réseau Minepia
Nord	312	230	48	1350		1580	197	
Est	56.3	(200)[a]	18	(200)[a]		(320)[a]	176	
Centre-Sud	189.1	(500)[a]	59	586		(1086)[a]	174	
Littoral	50.3	(130)[a]	22	-		130	387	
Ouest	129.4	180	18	235		415	312	
Nord-Ouest	110.2	200	54	(50)[a]		250	440	
Sud-Ouest	98.6	(120)[a]	53	-		(120)[a]	821	
TOTAL	925.9[b]	1560	270	2340	(170)[d]	3900	237	1328[c]

a/ Pas de données précises ; ces estimations proviennent du croisement de données venant de différentes sources (budget Minagri, personnel Minagri dans chaque province, etc.).

b/ Recensement agricole de 1972.

c/ Source : Minepia - Rapport annuel 1980.

d/ Correspondant à 40 VG permanents pour le tabac + 500 VG temporaires pour le maraîchage (équivalent à 125 permanent).

Tableau 3

WAPA D
Mars 1984

CAMEROUN - ANALYSE SOUS-SECTORIELLE DE LA VULGARISATION ET DE LA FORMATION RURALE

Vulgarisation - Analyse Comparative Approchée des Coûts

	Coût Total par VG (FCFA '000)	Coût Total par agriculteur assisté	Coût Total par agriculteur	Coût de la vulgarisation en relation avec la valeur des principales cultures de rente (%)
Diragri (province)				
Ouest	1500	-	1500	
Nord-Ouest	850	-	1200	
Nord	850	-	523	
Centre-Sud		-		
TOTAL DIRAGRI				
Sociétés de Développement				
Sodecoton	1100	8000	-	13 %
Sodecao	1300	-	4800	
Uccao	1200	-	2600	5 %
Zapi	1000	-		
Semry	(1100)	(7500)	(7500)	(4 %)
Vulgarisation Privée				
Sacta	400-500	1500		10 %
Socaleg	400			6 %
Total aggregé (province)				
Ouest	1300		4200	
Nord-Ouest	850		1900	
Nord	1100		5600	
Centre-Sud	1200		6900	
Est	1000		5700	
TOTAL CAMEROUN	1200	10000	4800	

Source : Budget Minagri et comptes analytiques des sociétés de développement.

Tableau 4

:APA D
Mars 1984

Tableau 5

	Direction de l'Agriculture			Direction du Génie Rural			Directions des Eaux et Forêts a/			Autres Services du Minagri			Total Minagri		
	1983	1973	% augm.	1983	1973	% augm.	1983	1973	% augm.	1983	1973	% augm.	1983	1973	% augm.
Ministère Central															
Catégorie A	26	68		25	3		12	22		142	15		205	108	
B	3	45		22	3		9	22		125	21		165	91	
C	6	79		9	3		2	25		98	13		115	120	
D	54	26	—	22	2	709 %	27	16		497	23		600	67	
Sous-total	95	218		78	11		50	85		862	72		1085	386	
Provinces															
Catégorie A	223	47		12	10		8	36		26	15		269	108	
B	417	122		94	41		71	54		87	52		669	269	
C	486	199		56	7		67	80		157	39		766	325	
D	2230	333	478 %	450	52	556 %	960	204		830	56		4470	645	
Sous-total	3356	701		612	110		1106	374		1100	162		6174	1347	
Minagri Total															
Catégorie A	249	115		37	13		20	58		168	30		474	216	
B	426	167		116	44		80	76		212	73		834	360	
C	492	278		65	10		69	105		255	52		881	445	
D	2284	359	375 %	472	54	570 %	987	220		1327	79		5070	712 b/	712 %
Sous-total	3451	919		690	121		1156	459		1962	234		7259	1733	

a/ Apparemment la Direction des Eaux et Forêts avait un personnel plus nombreux en 1973 qu'aujourd'hui. Ceci provient peut-être du fait que certains forestiers travaillent dans d'autres départements (DEP, conseillers, etc.). Il y a peut-être aussi erreur de chiffre.

b/ En 1973, Minagri employait 2300 manoeuvres journaliers en plus de ses 712 agents de niveau D. On ne sait pas si Minagri continue à employer ces manoeuvres. Sinon, le taux d'accroissement serait de 169 % plutôt que 712 %.

Source : MINAGRI

WAPA D
Mars 1984

CAMEROUN - ANALYSE SOUS-SECTORIELLE DE LA VULGARISATION ET DE LA FORMATION RURALE

MINAGRI - Distribution du Personnel selon la Catégorie et le Statut

	Catégorie A (Agronomes, économistes, forestiers) b/	Catégorie B (Techniciens Agricoles) c/	Catégorie C (Agents Techniques) d/	Catégorie D (Vulgarisateurs) e/	Total
Fonctionnaires					
—Agriculture	324	493	513	142	1472
—Eaux et Forêts	30	81	68	133	312
—Génie Rural	43	116	56	21	236
—Services généraux	19	12	90	86	207
--Autres	11	4	3	77	95
Personnel contractuel a/	46	128	15	4508	4697
Auxiliaires	-	-	-	109	109
TOTAL	473	834	745	5076	7128

a/ Quelques fonctionnaires sont aussi inclus (agents de l'état) principalement pour les catégories A, B et C - dans la catégorie D tout le personnel est contractuel.

b/ Ingénieurs agronomes, ingénieurs des travaux agricoles et personnel assimilé.

c/ Techniciens agricoles et personnel assimilé.

d/ Agents techniques d'agriculture et personnel assimilé.

e/ Adjoints techniques, manoeuvres et vulgarisateurs.

Source : MINAGRI (Administration et Personnel)

WAPA D - Mars 1984

Tableau 6

18

Sodecoton - Coûts de la Vulgarisation et de la Formation

	1979-80		1980-81		1981-82		1982-83		(%) Accroissement moyen annuel 1979-81	
	Total (MCFA)	Coût/t a/ (FCFA)	Total (MCFA)	Coût/t a/ (FCFA)	Total (MCFA)	Coût/t a/ (FCFA)	Total (MCFA)	Coût/t a/ (FCFA)	Total (MCFA)	Coût/t a/ (FCFA)
ılgarisation et Services ıgricoles										
Cadres	133.7	1664	274.7	3256	351.2	4399	392.2	5420		
Vulgarisateurs	212.4	2643	265.3	3146	342.4	4291	416.6	5757		
Transport	87.5	1090	177.1	2099	147.0	1842	180.0	2487		
TOTAL	433.6	5397	717.1	8501	840.6	10534	988.8	13664	33.4	37
TOTAL/Agriculteur assisté							8000 (FCFA)			
Formation										
Coût total	81.2		123.2		139.4		257.5			
Coût de formation/salaires payés	14 %		14 %		13 %		17 %			

a/ Base : Production coton 79-80 80335t
80-81 84344t
81-82 79819t
82-83 72368t

Source : SODECOTON (Prix courants)

Tableau 7

WAPA D
Mars 1984

CAMEROUN - ANALYSE SOUS-SECTORIELLE DE LA VULGARISATION ET DE LA FORMATION RURALE

Organisation de l'Education Agricole

Type d'école	Location	Ministère Responsable	Niveau de Recrutement	Diplôme a/	Promotion Annuelle	Classement fonction publique b/	Nb d'ann d'étu
ENSA	Nkolbisson bientôt transféré à Dschang	MESRS	BAC	IA	50	A_2	5
ITA	Dschang	MESRS	BAC	ITA	100	A_1	3
			Probatoire	TA	125	B_1	2
CRA	Bambili - Maroua	MINAGRI	BAC	TSA	90	B_2	2
	Ebolowa		Probatoire	TA		B_1	2
ETA	Abong Bang - Maroua - Ebolowa - Bafang	MINAGRI	BEPC	ATA	130	C	2

a/ IA : Ingénieur Agronome
ITA : Ingénieur des Travaux Agricoles
TSA : Technicien Supérieur Agricole
TA : Technicien Agricole
ATA : Agent Technique d'Agriculture

b/ 150 (A) ; 215 (B) ; 130 (C)

WAPA D
Mars 1984

Tableau 8

CAMEROUN - ANALYSE SOUS-SECTORIELLE DE LA VULGARISATION ET DE LA FORMATION RURALE

Infrastructure existante pour la Formation des Agriculteurs

Types de Centres de Formation	Ministère/Institution Responsable	Nb de Centres	Types de Formation a/	Durée (mois)	Nb moyen d'agriculteurs formés par centre/an	Nb total d'agriculteurs formés en 1982	Nb total d'agriculteurs formés 1977-1982	Remarques
- CFR (Centres de Formation Rurale)	Diragri/ Minagri	15	A	1-3	20	-	(7)	Pour jeunes agriculteurs
- CFJA (Centres de Formation des Jeunes Agriculteurs)	DEA/ Minagri	10	B	10	25	(250) b/	(1000) b/	Pour couples
- CF/ONPB (Centres de Formation de l'Office National de Participation au Développement	ONPD/ First Ministry	6	C	8	161	646	2381	Pour jeunes agriculteurs Formation agricole (6 mois) + formation militaire (2 mois) 4 CF/ONPB opérationnels jusqu'en 1982 6 CF/ONPB opérationnels au début de 1983
- Centres de Formation Sodecao	Sodecao	44	A	36	24	(300) b/	2500	Pour jeunes agriculteurs
- Centres de Formation Rurale Privés								
- Eglise protestante	-	15	B	12	10	(150) b/	(750) b/	
- Eglise catholique	-	1	B	12		(12) b/	(60) b/	Pour couples
TOTAL		92				(1300-1400) b/	(6000-6500) b/	

a/ A : Les stagiaires vivent dans leurs exploitations et assistent aux cours donnés au centre de formation.
B : Les stagiaires vivent au centre de formation qui assurent l'hébergement ; ils reçoivent des parcelles qu'ils cultivent pour leurs propre compte.
C : Les stagiaires vivent au centre de formation qui assure l'hébergement. Les stagiaires travaillent dans l'exploitation du centre mais ne sont pas rétribués pour ce travail.

b/ Estimations approchées.

WAPA D
Mars 1984

Tableau 9

84

CAMEROUN

ANALYSE SOUS-SECTORIELLE DE LA VULGARISATION ET DE LA FORMATION RURALE

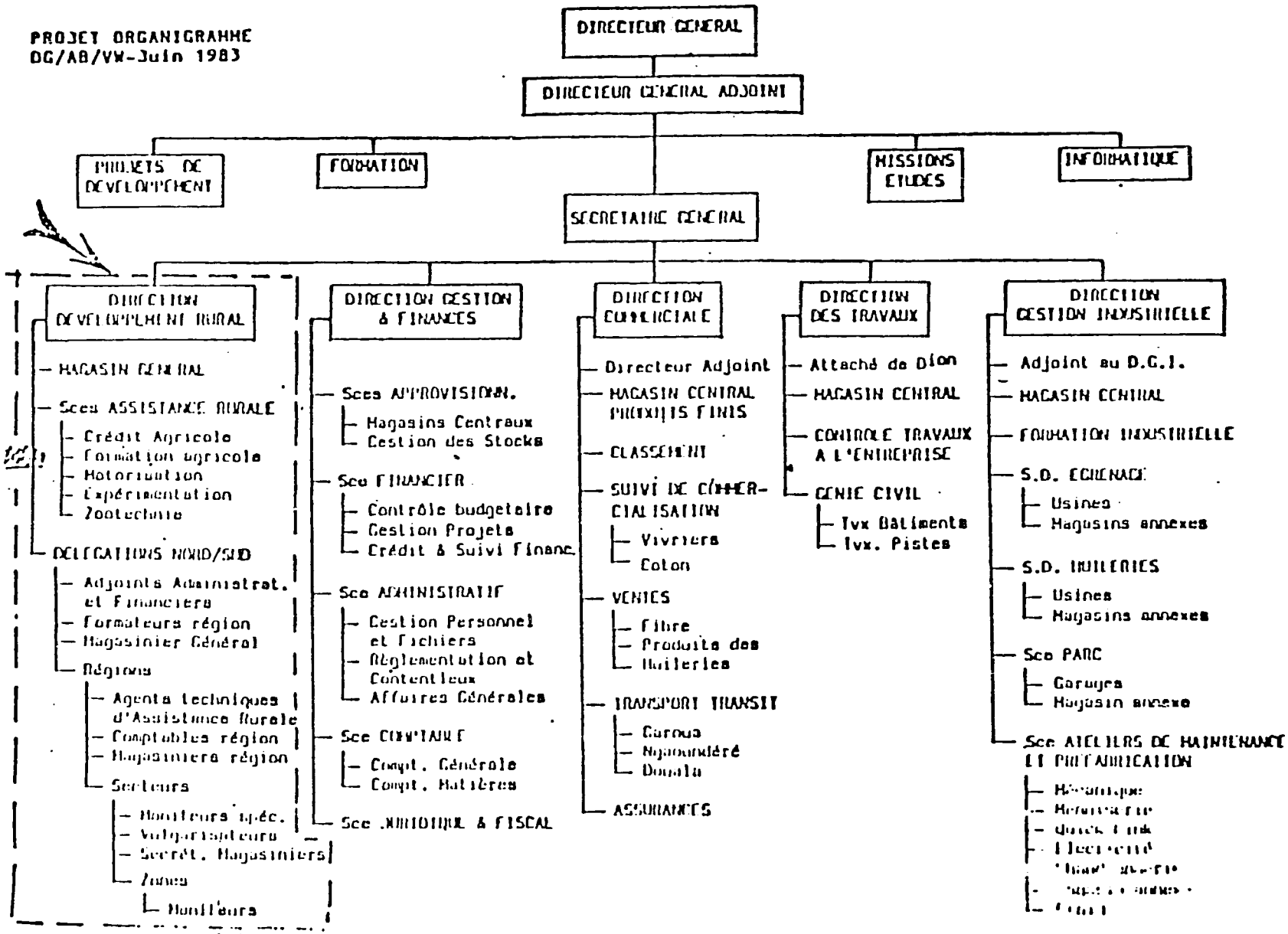

APPENDIX

CAMEROUN - VULGARISATION ET FORMATION RURALE

Carte
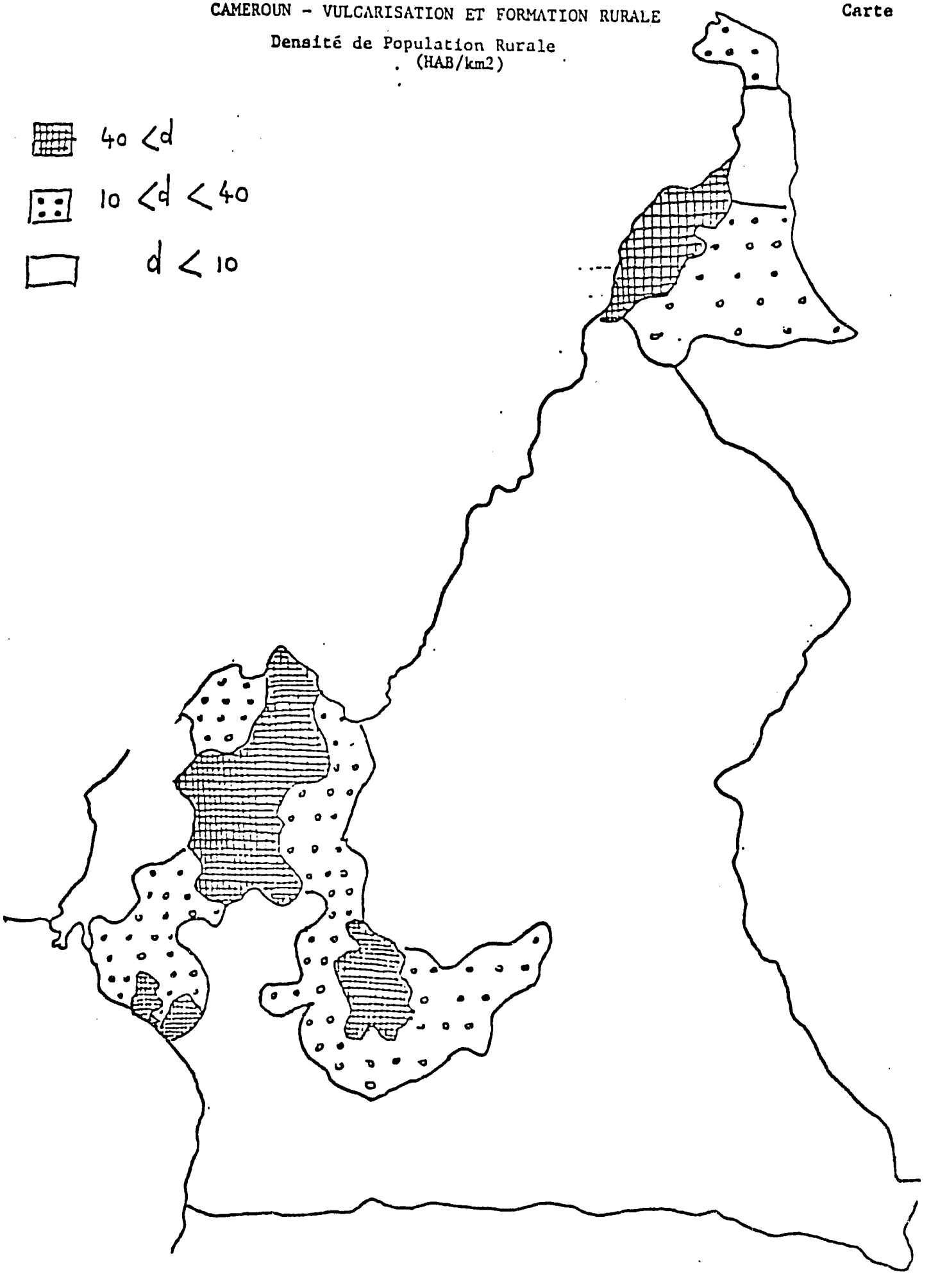
Densité de Population Rurale
(HAB/km2)